

Les TGV Paris-Neuchâtel-Zurich ont, hélas, du plomb dans l'aile

(Page 3)

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 4, 8, 11 et 16.
CARNET DU JOUR : page 2.
TOUS LES SPORTS :
pages 13 et 14.
PROGRAMMES RADIO/TV :
page 19.
JEUNES VARIÉTÉS :
page 20.
NATIONALE ET INTERNATIONALE :
pages 23 et 24.

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Décision du Conseil fédéral

Un geste en faveur des chômeurs partiels

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a fait hier un geste en faveur des chômeurs partiels: la durée des droits aux prestations passera de 18 mois en deux ans actuellement à 24 mois en trois ans. C'est là la première mesure du programme de relance qu'envisage le gouvernement et dont il a discuté plus de trois heures hier. Le détail de ce «paquet de mesures visant à renforcer l'économie» sera rendu public le 31 janvier, date à laquelle le Conseil fédéral adoptera le message qu'il adresse à ce propos aux Chambres.

quent, de nombreux chômeurs partiels auraient dû être licenciés. A noter que cette nouvelle réglementation ne change en rien le nombre maximum des indemnités journalières auxquelles un assuré peut prétendre au cours d'une année civile. M. Kurt Furgler,

chef du département fédéral de l'économie publique, a fait devant ses collègues un tour d'horizon de la situation économique suisse et internationale. Sans dramatiser la situation de la Suisse qui est encore en meilleure posture que celle de nombreux pays étrangers, il est arrivé à la conclusion que le moment était venu de prendre des mesures de relance, a déclaré M. Achille Casanova, vice-chancelier de la Confédération, à l'issue de la séance du Conseil fédéral.

Les mesures envisagées sont de deux types: les unes sont censées déclencher une augmentation rapide de la demande (programmes d'acquisition de la Confédération), les autres doivent soutenir, à court et moyen terme, des adaptations structurelles et régionales (innovations technologiques).

Lire en dernière page

La Suisse dans le «club des Dix»

Les chômeurs partiels pourront donc être indemnisés durant 24 mois en l'espace d'une période de trois ans qui commence à courir dès le premier jour de chômage. Cette mesure entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1983. Elle tient compte du fait que dans plusieurs entreprises l'ancienne limite de 18 mois sera atteinte très prochainement et que, par consé-

Les idées et les faits

Truquage?

Faux? Il faudra le prouver et le prouver vraiment. Autrement que par des démentis ou des discours. Nier pour le plaisir de nier ne convaincra personne. Il faut, tout grand, ouvrir un dossier, apporter des preuves et, par le détail, en donner connaissance à tous les Français. Il faut que le gouvernement Mauroy réponde de façon encore plus nette, encore plus précise à cette simple et redoutable question: oui ou non, les statistiques du chômage ont-elles été truquées. Oui ou non, à un échelon qu'il conviendrait de préciser y a-t-il eu quelque part magouille, maquillage, et, par conséquent, mensonge. Ce n'est pas une explication ministérielle qui est attendue outre-Jura. Ce n'est pas non plus une démonstration de technocrates. Il faut convaincre, convaincre à 100% les plus sceptiques, tous les gens de bonne foi. La chose est-elle possible ou sera-t-elle possible? C'est toute la question.

Le drame est que cette fois, et pour l'essentiel, l'attaque ne vient pas d'adversaires politiques. Ce n'est pas l'opposition faisant flèche de tout bois qui tend une embuscade. Le pavé dans la mare a été jeté par le «Canard enchaîné», un journal dont les sympathies pour l'Elysée ont été évidentes et qui, depuis mai 1981, s'est toujours situé dans le camp présidentiel. Le «Canard» n'a aucun intérêt politique à attaquer la gestion du ministre français du travail. Il ne peut pas y avoir complot.

L'affaire de la grue était lamentable. Elle était les insuffisances et les carences du pouvoir socialiste. C'était Clochemerle de l'Elysée à Matignon. Mais, d'un certain côté, cette affaire prêtait aussi à rire. Il y avait dans tout cela, un côté grosse farce, allant de pair avec un sentiment de tristesse, pour l'instant impuissante, chez beaucoup de Français. L'affaire du chômage se situe à un autre registre. Car il y a des choses avec lesquelles il ne faut pas, on ne doit pas jouer. Voir ou ne pas voir Mitterrand? La belle affaire. Mais il est interdit de jouer avec certaines choses et notamment avec l'espérance... Et notamment avec ce que pourra ou ne pourra pas être l'avenir des chômeurs.

Dans le climat politique et social prévalant outre-Jura, tout va se compliquer encore. Après la crise économique et monétaire, la crise de confiance qui s'exaspère même chez ceux qui d'ordinaire sont des partisans du pouvoir socialiste. La véritable condamnation, d'un certain côté, la voilà.

L. GRANGER



Coléreuse et souriante! Mais Margaret, semble-t-il, est aussi amoureuse. (Téléphoto AP)

Pas de deux pour Margaret

LONDRES (AP). — La princesse Margaret, sœur de la reine Elisabeth II, vit une nouvelle idylle avec un danseur du Ballet royal, Derek Deane, âgé de 29 ans, a révélé hier le «Daily Express».

Selon le chroniqueur mondain du quotidien britannique, la princesse Margaret, 52 ans, a rencontré le jeune homme à Venise, et ils ont été vus ensemble cette semaine dans un théâtre londonien.

On dit que Derek Deane ressemble étrangement au capitaine Peter Townsend, un divorcé dont la liaison avec Margaret avait soulevé une tempête de réprobations outre-Manche voici 30 ans. En 1960, la princesse a épousé le photographe Anthony Armstrong-Jones, qui a reçu le titre de lord Snowdon. Le couple a divorcé en 1978.

Après son divorce, Margaret a eu une idylle avec un autre membre du jet-set britannique, Roddy Llewellyn, de 17 ans son cadet.

Willi Ritschard irrité par l'indifférence...

ZURICH (ATS). — «Les paroles du ministre des finances pèsent sans doute particulièrement lourds — c'est pourquoi elles coulent tout de suite!» Cet aveu n'a pas empêché hier le conseiller fédéral Willi Ritschard de s'en prendre une nouvelle fois devant la Société zuricoise d'économie politique à «l'indifférence en politique financière». Il a notamment estimé que des économies sont aussi possibles dans le secteur de l'armement, et exprimé des réserves sur un transfert de bénéfices de la Banque nationale à la Confédération.

Pour M. Ritschard, l'endettement de l'Etat doit, pour des raisons économiques, être évité dans toute la mesure du possible, à moins qu'il ne serve à financer des investissements. Mais il ne faut pas négliger non plus les répercussions politiques de cet endettement: «L'Etat ne jouit pas d'un crédit illimité auprès des citoyens. Les déficits et les milliards de dettes minent leur confiance en l'Etat».

COEXISTENCE.

Même les chefs de l'armée, a encore dit le chef du département fédéral des finances, doivent comprendre qu'il est absolument impossible d'équiper une armée au-delà de ce que le pays peut financièrement supporter à long terme. On ne peut pas non plus dire que la défense nationale est plus importante que l'agriculture, les transports ou la formation: l'ensemble de ces tâches fédérales doivent coexister et non pas se superposer. (Photo ARC-ASL)



Hôtel du District Fontaines Steak House
M^{me} M. Balmelli, propr.
Fontaines - Tél. 53 36 28
QUINZAINE FONDUE dès Fr. 9.-
Neuchâtoise
Gruyérienne
Aux bolets
Aux morilles
Italienne
Neuchâtel blanc
la bouteille Fr. 17.50
101832-181

Hôtel-Restaurant LE POISSON
R. Balmelli, propr.
Marin NE - Tél. 33 30 31
LES FRUITS DE MER dès Fr. 15.-
Moules marinière à discrétion
Coquilles St-Jacques,
Langoustine gratinée
flambée au whisky,
filets de turbot pochés
etc...
Fondue chinoise à discrétion 16.-

Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC
M. et M^{me} Gendre-Bonvin
Colombier - Tél. 41 34 21
Après les fêtes pour les bourses plates...
FESTIVAL DU STEAK
de 6.- à 12.-
Steak Jumbo 250 g 12.-

Il venait d'avoir 26 ans

ASHEBORO, CAROLINE DU NORD (AP). — Ham, le premier chimpanzé américain envoyé dans l'espace est mort «inopinément» dans un zoo de Caroline du Nord à l'âge de 26 ans alors qu'il venait juste de tomber amoureux, a-t-on appris hier.

Ham avait réalisé son premier voyage dans l'espace le 31 janvier 1961. Au cours de son entraînement, il recevait une banane lorsqu'il tirait le bon levier et un choc électrique lorsqu'il se trompait.

Sa participation avait permis aux scientifiques de la NASA d'étudier le comportement d'un être vivant au cours d'un vol spatial et de tester la capsule «Mercury».



Il était revenu heureux de son voyage, en janvier 1961. (Téléphoto AP)



Lausanne rebouge!

LAUSANNE (ATS). — A l'appel d'un «collectif» de mécontents, des étudiants, enseignants et employés de l'Ecole polytechnique fédérale et de l'Université de Lausanne ont protesté hier après-midi, dans le centre de Lausanne, contre l'insuffisance des liaisons par transports publics avec les deux hautes écoles, qui ont déménagé dans la région d'Ecublens-Dorigny, à plusieurs kilomètres à l'ouest de la capitale. Dans une pétition,

les manifestants ont demandé une amélioration rapide des moyens de transport, par une diminution des temps de parcours et la création d'une ligne directe et régulière (train ou tram-métro) entre la gare centrale des CFF et la nouvelle cité universitaire, peuplée déjà de plus de 6000 personnes. Une décision du canton de Vaud, pour régler ce problème, pourrait déjà être prise à la fin de ce mois.

Une vue de la manifestation dans les rues de Lausanne. La bonne humeur, cette fois, était au rendez-vous. Mais ce ne fut pas toujours le cas. On se souvient de certaines émeutes, il n'y a pas si longtemps de cela... (Keystone)

Cosmos-1402: jour «J» -5?

PARIS (REUTER). — Les autorités ouest-allemandes ont averti les responsables de l'aviation française que le satellite soviétique à propulsion nucléaire Cosmos-1402 risquait de s'écraser en territoire ouest-allemand dans les cinq prochains jours.

En conséquence, le trafic aérien au-dessus de la RFA pourrait être suspendu avec un préavis très court durant cette période, ont rapporté hier les responsables français du centre de contrôle aérien citant une note reçue mardi soir de la RFA.

Les autorités françaises n'excluent pas d'être amenées à décréter des zones d'exclusion ou de danger. Les Allemands de l'Ouest ont fait savoir que le trafic aérien pourrait faire l'objet de préavis de restriction de trois heures ou moins jusqu'au 24 janvier.

La mosaïque meilleure que le ciment

L'actualité quotidienne en porte témoignage: un bon, sinon le meilleur moyen d'attirer l'attention des foules consiste à monter en épingle tout ce qui agite, ébranle, décompose, désunit et détruit. Les cibles en sont les choses, les institutions et la société humaine. Au nom de la critique, saine, constructive et indispensable, l'œuvre d'usure, de démolition et d'anéantissement fait le bonheur des forts en thème.

Une preuve en est fournie par l'enquête qu'ont menée H.P. Meier et Moritz Rosenmund pour l'Institut sociologique de l'université de Zurich, avec le soutien du Fonds national suisse. Résumés dans un livre de quelque deux cents pages intitulé «CH-CEMENT» (CEMENT-CH), les résultats concluent que le «ciment suisse» est d'ores et déjà considérablement fissuré.

Loïn d'être dénué d'intérêt, l'ouvrage dresse le bilan des facteurs qui menacent de vouer la Suisse à la division et à la dissolution. En voici un aperçu: la diversité des opinions et des mentalités dans les anciens et les nouveaux cantons; l'opposition qui dresse les citoyens les uns contre les autres de côté et d'autre des «fossés» linguistiques; la ligne de rupture entre les grands centres urbains et les régions marginales; les mutations désintégrant au sein de la société active (cristallisation d'une «classe» de cols blancs); les attitudes divergentes vis-à-vis de la situation internationale, notamment à propos de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, ou de l'aide aux pays sous-développés.

Sous l'effet de ces tendances à la désunion, le «ciment» qui maintient solidement sur ses fondations la «maison Suisse» pendant la Dernière Guerre mondiale et durant les années de prospérité est en train de se lézarder. Entre l'Etat et la société industrielle la distance s'agrandit et se creuse. Quel est le moteur de l'ensemble? La moitié des personnes interrogées par les enquêteurs ont placé le travail en tête, 40% mentionnent le capital et 10% l'Etat.

De nombreux autres éléments d'appréciation sont énoncés dans l'ouvrage. Invitant à la réflexion, il est d'une indéniable utilité documentaire. Mais on regrettera que la conclusion en soit si négative. La «mosaïque» suisse, qui demeure et qui même s'accroît dans ses diversités, ne résiste-t-elle pas mieux aux coups de boutoir de notre époque que le «ciment» des sociologues zuricois? Prennent-ils pour des réalités les morbides désirs de certains milieux qui se prétendent d'avant-garde?

R. A.

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Ce soir, à 20 h 30,
Collège latin:La colline historique
de NeuchâtelConférence avec diapositives
de Robert Porret (Tristan Davernis)
Billets à l'entrée 101844-176

SAUNA DES ALPES

NOUVEAU: le jeudi soir
Ouvert jusqu'à 22 heures
(038) 24 28 56 101747-176

PROFITEZ!

Les plus formidables rabais
de la ville se trouvent chez
SÉLECTION PRÊT-À-PORTER
à Neuchâtel 100928-176Choux de
Bruxellesimportés
nettoyésle filet
de 500 g 1 30

101772-176

MIGROS

BOUDRY

Camp de ski

(c) Samedi et dimanche, les juniors du Football-club de Boudry se retrouveront aux Cernets pour un camp de ski durant lequel des concours et des cross ont été organisés. Septante participants, dont plusieurs parents, se retrouveront donc sur les pistes, espérans-le, enneigées. Et si le manque de neige devait persister, il a été prévu des exercices pour le maintien de la condition physique.

C'est arrivé demain

Vendredi 21 janvier: 21^{ème} jour de l'année.Fêtes à souhaiter: Agnès, Inès.
Principaux anniversaires historiques:

- 1982 - Les intellectuels polonais adressent une pétition au pouvoir militaire pour réclamer la levée de la loi martiale.

- 1976 - «Concorde» est mis en service par Air France et British Airways sur les lignes Paris-Rio de Janeiro et Londres-Bahrein.

- 1970 - La France accepte de vendre des chasseurs «Mirage» à la Libye.

- 1954 - Le premier sous-marin nucléaire, le «Nautilus», est lancé aux Etats-Unis.

- 1949 - Le président Tchong Kai-Chek démissionne après les revers essuyés par le parti nationaliste chinois.

- 1942 - L'armée allemande du maréchal Rommel déclenche une nouvelle offensive dans le désert de l'Afrique occidentale.

- 1924 - Lénine meurt à l'âge de 84 ans.

- 1793 - Exécution du roi Louis XVI.
Il est né un 21 janvier: le compositeur Leo Delibes (1836-1891). (AP)

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h 30, Connaissance du monde «Pérou au soleil des Incas».

Salle du Gymnase Numa-Droz: 20 h 15, conférence avec diapos de R. Porret «La colline historique de Neuchâtel».

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel: lecture publique lundi de 13 h à 20 h; mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Exposition des collections du musée. «Alphabétiquement votre».

Nouvelle présentation du Musée d'histoire. Musée d'ethnographie: Fermé.

Musée d'histoire naturelle. Musée cantonal d'archéologie.

Bibliothèque publique et universitaire: J.-J. Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel. Mercredi et samedi de 14 h à 17 heures.

Bibliothèque publique et universitaire: Alice de Chambrier (1861-1882).

Galerie de l'Évêque: Peintures et gravures neuchâteloises.

Galerie de l'Orangerie: Art et artisanat.

Galerie du Faubourg: Michele Taricco - huiles.

Galerie-photo Ideas: Photos de Pierre Genckik.

Centre culturel neuchâtelois: Jacques Bant - photos prises en terre islamique.

Ecole-club Migros: Francis Roulin, peintures, tapisseries et sculptures.

TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Palaces: 15 h, 20 h 45. Plus beau que moi, tu meurs. 14 ans. 2^{ème} semaine.

Arcades: 15 h, 20 h 30. Comédie érotique d'une nuit d'été. 16 ans.

Rex: 20 h 45. Opération tonnerre. 12 ans.

Studio: 15 h, 21 h. Firefox, l'arme absolue. 14 ans.

Bio: 17 h, 18 h 45, 20 h 45. L'Amérique interdite. 18 ans. 3^{ème} semaine.Apollo: 15 h, 17 h 30, 20 h 30. E.T. Enfants admis. 5^{ème} semaine.

CONCERT - Plateau libre: Bootleg band - blues, country, rock.

Discothèque: Kim's Club.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Michele Taricco à la Galerie du Faubourg

Fenêtres sur monde

Il peint de nombreux pots en verre, des récipients et des carafes plus vrais que nature. Il respecte presque religieusement la pureté des formes, s'ingéniant à rendre le plus fidèlement possible le moindre fléchissement d'une courbe, le plus délicat reflet, la plus subtile nuance dans les teintes.

Il peint aussi de vieux wagons de marchandise échoués sur une voie de garage, les lambeaux d'une affiche sur un mur citadin, la vitrine d'un magasin ou le portail d'une maison. Avec chaque fois la précision figée d'une photographie. Michele Taricco, 55 ans, qui expose à la Galerie du Faubourg jusqu'au 6 février, s'est acquis depuis une dizaine d'années un certain renom dans la peinture hyper-réaliste. Un mouvement américain qu'il a repris à son compte, d'une manière d'ailleurs très européenne.

Le mouvement hyper-réaliste prend naissance aux Etats-Unis à la fin des années soixante. C'est bien sûr avant tout une réaction contre l'inflation de la peinture abstraite, un moyen de s'opposer à l'effusion subjective de l'expressionnisme. Dans le paysage urbain et

dans les scènes de la vie quotidienne, on choisit les sujets les plus banals, les plus neutres, s'efforçant d'éviter tout discours, qu'il soit de nature politique, sentimental ou philosophique. C'est le grand retour à l'objet, pris et représenté en tant que tel.

RAPPORTS PHOTO-PEINTURE

Cette tendance à l'«objectivité» - non dénuée d'ailleurs d'une bonne dose d'auto-ironie - s'exprime en partie par l'utilisation systématique de la photographie. On travaille toujours sur la base de clichés qu'on agrandit; voire même, on peint sur une toile contre laquelle est projetée une diapositive.

Le vieux complexe du peintre vis-à-vis du photographe et de sa précision irréprochable est ainsi exorcisé; mais surtout, la querelle stupide qui les a longtemps opposés - «la peinture est un art, la photographie une technique» - connaît une nouvelle dimension en même temps qu'elle se voit en fait dépasser: les peintres continuent à accorder plus de

valeur à leur oeuvre qu'à la photo de départ. Mais ils reconnaissent la nécessité de cette dernière dans le processus créateur. Et ils mettent vigoureusement en question les critères de la noblesse du sujet, de l'«inspiration» de l'artiste et de la validité des techniques qu'il utilise.

Chez les hyper-réalistes américains, on trouve généralement un univers ruilant, aux couleurs violentes, à l'ambiance figée et hostile.

Chez Michele Taricco, en revanche, si la technique reste rigoureusement la même, l'ambiance est très différente.

On reste dans le paysage urbain et dans la vie de tous les jours. Mais les tableaux de Taricco, loin de montrer la moindre agressivité, sont au contraire marqués d'une imperceptible chaleur. Les teintes sont profondes, très équilibrées; les sujets - même les plus classiques du mouvement hyper-réaliste: une moto neuve vue de face ou une locomotive dans une gare déserte - prennent une nouvelle signification.

AMBIANCE MÉRIDIONALE

Le côté agressif n'existe plus; les oeuvres du peintre italien, bien qu'elles jettent sur le monde un regard franchement interrogateur (du moins pour les meilleurs d'entre elles), apparaissent en fin de compte plutôt sereines. Il subsiste chez Taricco une souplesse dans l'expression, une douceur, une tranquillité, un apaisement presque, qu'on serait tenté d'attribuer à son origine méridionale.

On est à cent lieux en tout cas de la véhémence américaine. Cette distance s'exprime du reste tout particulièrement dans les tableaux les plus récents de Michele Taricco, dans les pots en verre et les fines carafes qu'il dispose élégamment et qu'il rend avec beaucoup de talent. Quelles oeuvres aimables, plaisantes!

Pourtant, on préfère la manière plus ancienne; on préfère le Michele Taricco des vieilles Fiat, des arrières-cours encombrées ou des savattes de plage oubliées dans le sable. Petites lucarnes ouvertes sur le monde, ces toiles sont peut-être moins charmantes que les récentes et élégantes compositions de verres; elles sont en tout cas beaucoup plus fascinantes. Michele Taricco isole toujours les sujets de leur contexte; on ne sait jamais où l'on est. Mais on connaît par contre presque intimement l'objet ou la scène représentés, tellement ils sont banals.

Banalité qui vous plonge pourtant à chaque fois dans une profonde réverie. Curieuse vertu de l'hyper-réalisme... A.R.

Contrôle des denrées alimentaires

Les chimistes cantonaux critiquent le projet de loi

Le projet de loi sur les denrées alimentaires, actuellement en procédure de consultation, ne satisfait pas du tout les chimistes cantonaux. Sur tout au chapitre de l'organisation. Dans un communiqué publié hier, l'Association des chimistes cantonaux s'étonne de voir qu'on n'a pas tenu compte des «avis justifiés» formulés à la suite de l'affaire des hormones.

Alors qu'au niveau fédéral tout reste à peu près inchangé, certaines structures cantonales - telles que les chimistes ou les vétérinaires cantonaux - sont remises en question. Bien qu'ils se soient fait connaître ces dernières années en voulant protéger les consommateurs...

Loin de contribuer à réduire les lacunes actuelles dans le domaine des produits carnés, le projet de loi risquerait donc au contraire de les augmenter.

L'Association des chimistes cantonaux propose pour sa part trois mesures:

- La nouvelle loi devrait «régir l'ensemble des denrées alimentaires vendues dans le commerce, donc aussi la viande et les produits carnés». Ce contrôle devrait être de la compétence des chimistes cantonaux, les seuls à être correctement équipés.

- Le contrôle de la production de la viande devrait «rester entre les mains des offices vétérinaires cantonaux», et ce jusqu'au moment de la sortie des abattoirs.

- Les administrations fédérales devraient être regroupées, de manière à éviter désormais les inévitables conflits de compétence que l'on connaît actuellement.

Seules ces mesures, d'après l'Association des chimistes cantonaux, permettraient d'envisager un véritable «droit alimentaire moderne».

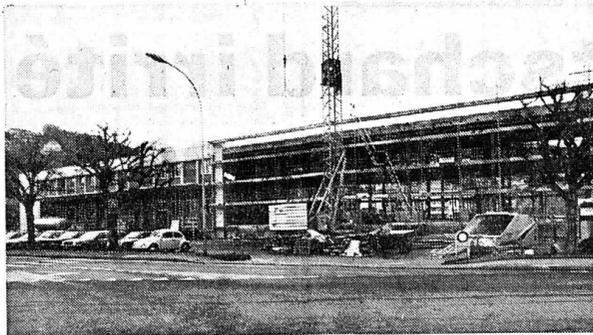
Centrale et Fédération laitières bientôt réunies sous un même toit

La semaine dernière un début d'incendie se déclarait dans les locaux de la Centrale laitière neuchâteloise, rue des Mille-Boilles (voir la FAN du 13 janvier). Bien que le sinistre ait été rapidement maîtrisé, les dégâts atteignent tout de même 130 à 150.000 fr. selon les premières estimations. Les installations électrique et téléphonique sont complètement détruites et la fumée a causé de gros dégâts à la peinture du premier étage. A la laiterie, le plafond suspendu a «conservé» une forte odeur de fumée; il devra être arraché et remplacé. La peinture du rez-de-chaussée devra également être refaite.

La nuit même de l'incendie, les installations de la laiterie ont pu fonctionner grâce à la pose de lignes électriques provisoires qui resteront en place jusqu'à la fin des travaux de réfection, soit environ deux mois.

Les travaux d'agrandissement de la Centrale laitière vont bon train. En plus d'entrepôts frigorifiques pour la réception des marchandises de négoce, le nouveau bâtiment comprendra, au premier étage, des bureaux destinés à la Fédération laitière neuchâteloise actuellement installée rue du Chasselas. Les deux sociétés seront ainsi regroupées sous le même toit.

L'étage inférieur du bâtiment comprendra des entrepôts et les quais de chargement des camions de lait pasteurisé seront couverts. La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet, mais certaines installations pourront être utilisées avant cette date. La nouvelle construction permettra de doubler la capacité de stockage de la Centrale laitière. Do. C.



- AGRANDISSEMENT - La fédération sous l'aile de la Centrale. (Avipress-P. Treuthardt)

AU JOUR LE JOUR

L'humeur des gens

Le temps s'en vient, le temps s'en va. Soleil, pluie, neige et brouillard jouent à cache-cache. Un élément chasse l'autre en quelques heures et ce tourbillon un peu fou influence souvent l'humeur des gens. Par exemple, lorsque la grisaille prend ses quartiers dans la cité, bien des passants affichent une mine renfrognée. Ils vont droit devant eux, la tête basse, le sourcil foncé et les idées tellement «ailleurs» qu'ils risquent la collision à chaque angle de trottoir. En vérité, ils seraient bien en peine d'expliquer leur attitude si on le leur demandait. Ils subissent le mauvais temps, un point c'est tout.

Par contre, dès que le soleil fait son apparition, les visages s'illuminent comme par enchantement. Tout le monde redevient souriant, détendu, heureux quoi! On se redit bonjour, on s'arrête, on fait un brin de causette et on se quitte avec force promesses de retrouvailles. Oui, le soleil de février, même s'il éblouit les automobilistes au point qu'ils ne voient plus si les feux de signalisation sont allumés ou éteints, possède une sorte de pouvoir magique capable de redonner la joie de vivre

aux gens. La pluie et le beau temps, c'est Jean qui pleure et Jean qui rit. Il arrive cependant que le soleil ne parvienne pas à déridier Jean. Oh! Jean ne pleure pas, non, mais sa mauvaise mine est due à une intrusion dont personne ne souhaite la sinistre compagnie: la grippe! Elle sévit partout, la traîtresse: à l'école, au bureau, à l'usine, dans la rue... C'est un foyer dans le foyer si elle s'installe à la maison. Sa virulence, sa forme et sa provenance varient suivant les années. Mais tous ceux qu'elle atteint en ont pour des jours à se remettre. Le rhume, la toux, la fièvre, les maux de tête, les douleurs au ventre ou aux reins, il faut tout soigner en même temps. On pas assez «peu bien» pour garder le lit ou on est trop «peu bien» pour aller travailler. Et quand on est «entre deux» on ne sait plus quoi faire!

Il paraît que cette année la grippe nous vient à nouveau de Hongkong. En voilà au moins une qui n'a pas besoin de permis de séjour et qui ne doit pas faire le détour de Poitiers pour être dédoublée... NEMO

Randonnées à ski pour le 3^{ème} âge

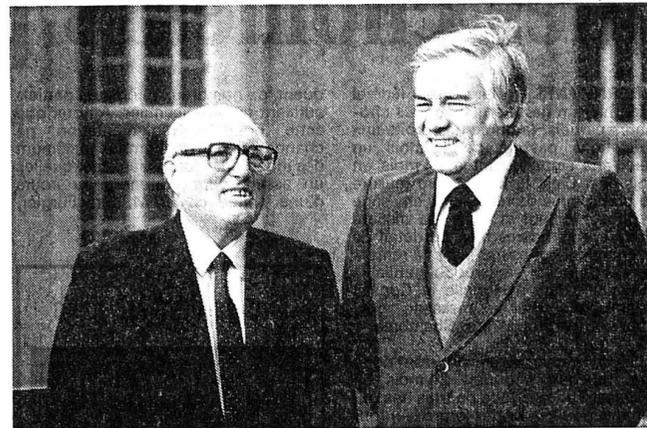
Rompre la solitude, créer des liens d'amitié, nouer des contacts, faire de nouvelles connaissances et passer en même temps un excellent moment en plein air, voilà qui devrait tenter plus d'une personne!

Pro Senectute offre cette possibilité à toutes les personnes âgées de 55 ans et plus. Depuis 9 ans, des randonnées à ski de fond sont organisées tous les mardis après-midi dans le Jura: à La Vue-des-Alpes, à Tête-de-Ran ou aux Bugnens, par rotation. L'encadrement est assuré par des moniteurs qui ont été formés à l'Ecole suisse de ski. Le transport se fait par car, depuis la poste, avec

quelques arrêts sur le parcours. Une fois par saison, une course d'une journée est même organisée dans une station, ce qui offre la possibilité de satisfaire et les skieurs avancés et les débutants.

Chacun ne tient pas à s'équiper de pied en cap pour faire un premier essai, on le comprend. Skis, bâtons et chaussures peuvent se louer sur place, à des prix abordables.

Tous les renseignements concernant ces randonnées à ski peuvent s'obtenir à Pro Senectute. L'ambiance est très sympathique, l'équipe d'encadrement formidable. Cela n'est-il pas tentant?



- LES PROFESSEURS ERNST NIGGLI ET ANDRÉ AESCHLIMANN - Une société qui veut s'ouvrir au public. (Avipress-K. Niederhauser)

Nouveau président neuchâtelois à la Société helvétique des sciences naturelles

Les quelque 20.000 membres de la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) ont désormais à leur tête un président neuchâtelois. Le professeur André Aeschlimann, qui enseigne la zoologie à l'Université de Neuchâtel où il est doyen de la faculté des sciences, remplace en effet le professeur de minéralogie Ernst Niggli, un Bernois. Ce dernier est arrivé au terme d'un mandat de six ans.

Comprenant 20.000 membres, dont 6000 amateurs, la SHSN est une organisation laïque qui rassemble des représentants de toutes les disciplines des sciences naturelles et exactes (astronomie, biochimie, physique, paléontologie, botanique...). Son but premier est bien entendu de favoriser la recherche scientifique, mais elle cherche également à augmenter les contacts entre professionnels et amateurs et à transmettre le plus largement possible les connaissances scientifiques à un public élargi.

Ces dernières années, la SHSN a pré-

senté un rapport - unique en son genre dans le monde entier - sur l'énergie nucléaire. Ce rapport tenait compte d'opinions scientifiques différentes sur la question des centrales nucléaires. Elle a aussi empêché, par son engagement, la construction d'une installation de ravitaillement en eau dans la région de l'Aletsch, préservant ainsi un paysage d'importance nationale.

Notons encore qu'elle est intervenue en faveur de collègues persécutés, notamment le dissident Andrej Sakharov et des hommes scientifiques internés en Pologne. Sa prochaine assemblée générale se tiendra l'automne prochain dans le Jura, à Delémont et à Porrentruy. Certaines manifestations seront ouvertes au public.

AUVERNIER

Récital d'orgue

(c) Dimanche soir sera donné à l'église le premier concert d'orgue de la saison. C'est M^{me} Simone Monot-Geneux, organiste à la collégiale de Moutier, qui tiendra l'instrument et le programme comprend des oeuvres de Nicolas de Grigny, Jean-Sébastien Bach, Jean Alain, Jean Langlais et Félix Mendelssohn. Les concerts sont organisés par la paroisse.M^{me} Monot est actuellement domiciliée à La Chaux-de-Fonds où elle enseigne au conservatoire. Avec le maître Philippe Laubscher, elle y a d'ailleurs obtenu un diplôme d'orgue. Ensuite à Bâle, chez Edouard Müller, jadis organiste de la cathédrale, elle a obtenu un brillant prix de virtuosité. Elle partage actuellement le poste d'organiste de la collégiale de Moutier.

Besançon, ville jumelle

Le meurtrier? Un mineur de 17 ans...

Jacques Gouran, l'unique témoin de la mort de Henri-Charles Burri, 24 ans, poignardé lundi vers 18 h à Besançon, avait menti. Mardi soir, au terme d'une enquête rapide, les inspecteurs de la sûreté urbaine ont pu identifier et arrêter le coupable, un mineur de 17 ans et demi, déjà bien connu des services de police pour des affaires de violence gratuite.

Contrairement à ce qu'avait raconté le jeune voisin de palier de la victime, le meurtrier n'avait rien de mystérieux. Au contraire puisque c'est en réalité une simple bagarre de rue qui a causé la perte de Burri. Encore fallait-il le savoir car les voisins et amis des différents protagonistes de l'affaire, dont beaucoup étaient au courant, avaient construit autour de celle-ci un véritable mur du silence.

L'insistance des enquêteurs cependant leur a permis d'identifier après un long interrogatoire le jeune coupable.

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

SATS (Bevaix)

HAUTE TECHNOLOGIE ET UNE CENTAINE D'EMPLOIS PRÉVUS

Comme nous l'avions annoncé il y a une quinzaine de jours, une société de technologie spatiale (SATS) s'est créée à Bevaix et offre une cinquantaine d'emplois — pour la plupart des postes d'ingénieurs et de techniciens — dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. Une centaine d'emplois sont prévus à moyen terme. Cette société américaine est spécialisée dans l'application opérationnelle de diverses technologies dans le domaine de la télédétection (électronique, optoélectronique, informatique, télécommunications). Le directeur général de la société, M. Laurent Janssens, fournit aujourd'hui quelques précisions.

L'équipe de départ, qui doit être constituée d'ici le printemps, se composera de 35 personnes. Ce chiffre passera à 50 jusqu'à l'automne, et dans un délai de 18 mois, le nombre des emplois sera d'une centaine. Un développement dans le haut du canton est envisagé. Comme on pouvait s'y attendre, de nombreuses candidatures sont déjà parvenues à Bevaix.

Promotion industrielle

— Ce qui manque peut-être aux candidats, précise M. Janssens, c'est l'habitude des très grandes installations de traitement informatique ou une connaissance suffisante de l'anglais. Mais cette lacune, peut très bien être comblée par la société elle-même, notamment sous forme de cours de formation.

POURQUOI LE CANTON DE NEUCHÂTEL?

Pourquoi cette société a-t-elle choisi le canton de Neuchâtel? Comme partout en Suisse, la mentalité politique et la liberté de commerce facilitent le travail de telles entreprises mais au nombre des critères déterminants il faut citer, selon M. Janssens, les efforts du canton en matière de relance économique, un climat intellectuel sti-

mulant (Neuchâtel est une ville universitaire) et la proximité, non seulement des universités de Lausanne et Berne, mais d'instituts de recherche à la pointe de la technologie. C'est ainsi que la SATS espère activement collaborer avec ces instituts, et notamment avec la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique. Divers travaux de sous-traitance seront également confiés à des entreprises neuchâteloises.

M. Janssens a précisé le secteur des activités de la SATS en expliquant d'abord le rôle de la télédétection: permettre à l'homme de gérer intelligemment son environnement terrestre et océanique. Toute matière fournit par réflexion une très grande quantité d'informations qu'il est possible de capter et d'analyser. Les observations se font à partir d'avions ou de satellites, ces deux moyens se complètent, et les données recueillies sont étudiées en laboratoire. C'est ainsi qu'on peut relever, puis transcrire une foule de renseignements concrets intéressant directement l'agronomie, la géothermie, les sciences qui s'occupent des ressources terrestres ou maritimes, etc... Ce type de renseignements intéresse surtout des gouvernements ou des organismes paragonementaux auxquels la technologie est vendue ou louée.

Que fera exactement la STAS à Bevaix? Elle développera le produit existant, autrement dit divers appareils de haute technologie pour l'enregistrement des données (ou leur captage quand elles sont transmises par satellite) et leur décodage.

M. Janssens, 52 ans, ressortissant belge, travaille depuis 1960 dans le secteur spatial. Il a dirigé durant dix ans le secrétariat général d'Eurosat à Genève. Quant à parler des origines et de certains détails financiers de la nouvelle société, il dit vouloir préférer garder une certaine discrétion «pour des raisons commerciales évidentes»... (ATS-FAN)

Scolarité obligatoire et école infantine

Le Conseil d'Etat reprend le problème

Torpillée en votation cantonale à la fin de novembre, la loi sur la scolarité obligatoire et l'école infantine devra être repensée. Dans un communiqué diffusé par la chancellerie d'Etat, le Conseil d'Etat fait part de ses intentions et précise que lors de sa séance d'hier mercredi, il a décidé de porter à la connaissance des autorités communales et scolaires, et du public également, les mesures qu'il se propose de soumettre au Grand conseil ou de prendre lui-même si la compétence lui en est donnée «pour continuer d'assurer l'organisation et la gestion des affaires scolaires le plus rationnellement possible avec la sécurité juridique voulue».

● LES appréciations portées au lendemain du scrutin des 27/28 novembre 1982 montrent que le rejet du projet de loi sur la scolarité obligatoire et sur l'école infantine procède de raisons diverses.

Alors que certains étaient opposés à la reconnaissance de l'école infantine, d'autres craignaient l'augmentation des coûts scolaires consécutive au relèvement des taux de subvention cantonaux dans certains secteurs. Enfin, l'intérêt des électeurs pour l'année d'orientation (6^{me} année de scolarité obligatoire) et les moyens de réaliser cette dernière a également joué un certain rôle dans l'issue du scrutin. En effet, pour les uns, le projet était nettement trop conservateur; pour d'autres, les positions arrêtées par le Grand conseil en la matière étaient exagérément novatrices.

Respectueux de la volonté populaire, le Conseil d'Etat n'entend pas revenir sur les éléments du projet qui ont été le plus discutés et qui ont suscité un maximum d'oppositions.

Il constate pour l'instant que les circonstances le contraignent à maintenir les principes de la législation actuelle sur les enseignements primaire et secondaire inférieur en relevant toutefois que la vétusté des textes en cause provoque des situations de carence juridique qui rendent, dans certains cas, la gestion des affaires scolaires délicate ou aléatoire.

Il est donc résolu à procéder à un rajeunissement de forme des lois sur l'enseignement primaire et sur l'enseignement secondaire en élaborant des textes conformes à la technique législative moderne.

● AINSI, dans un premier temps, il présentera au Grand conseil un projet de loi concernant les autorités scolaires (écoles primaires et secondaires du degré inférieur) qui doit consacrer et définir à nouveau les principes et les compétences de ces autorités.

Dans ce projet, il a maintenu la notion de l'institution d'un conseil scolaire qui n'a provoqué que peu de remarques lors des discussions précédant la votation populaire de novembre dernier. Il en est de même de celle de comité scolaire, pour les écoles organisées en syndicats intercommunaux, nouvelle autorité appelée à simplifier les structures et le fonctionnement des syndicats scolaires, le comité directeur et la commission scolaire étant réunis sous la forme d'un seul comité.

Si le Grand conseil souscrit aux propositions présentées, le Conseil d'Etat sera désormais compétent pour régler les problèmes d'organisation de l'année scolaire et harmoniser le régime des vacances, domaine dans lequel l'intervention de l'Etat est souhaitée.

● DANS la mesure où le projet de loi sur les autorités scolaires est accepté par le Grand conseil, il présentera, dans un deuxième temps, une loi d'organisation des écoles primaires et secondaires du degré inférieur. Cette loi consacrerait d'abord le principe de l'articulation des enseignements primaire et secondaire, l'enseignement primaire concernant les cinq premières années de scolarité, l'enseignement secondaire étant dispensé les quatre années suivantes.

Le principe actuel d'orientation scolaire serait maintenu, ainsi que le peuple l'a voulu.

Le Conseil d'Etat, désormais, aurait les compétences de fixer les normes d'effectifs des élèves pour l'organisation des classes.

La loi consacrerait également certaines activités existantes, telles que le soutien pédagogique, les services parascolaires, l'enseignement et les établissements spécialisés. Dans les dispositions qui concernent le corps enseignant, dispositions peu nombreuses d'ailleurs puisque la majorité des règles en la matière est contenue dans la loi concernant le statut général du personnel relevant du budget de l'Etat, il souligne la suppression envisagée du brevet pour l'enseignement secondaire inférieur (BESI).

Les dispositions financières réglant les rapports entre l'Etat et les communes seraient maintenues selon les normes actuelles, à l'exception d'une petite correction destinée à unifier la participation de l'Etat pour les acquisitions de matériel scolaire à distribuer aux élèves. Les taux sont actuellement différents entre les enseignements primaire et secondaire: il lui paraît que ces taux doivent être unifiés et ramenés à 50%, selon le principe de la parité.

Si les deux projets de loi auxquels il fait allusion ci-dessus rencontrent l'approbation du Grand conseil, il pourra, formellement, procéder à l'abrogation des anciennes lois sur l'enseignement primaire, de 1908, et sur l'enseignement secondaire, de 1919.

● ENFIN, le Conseil d'Etat envisage également l'élaboration de deux projets de loi particuliers, quel que soit le sort réservé aux deux projets généraux ci-dessus: il faut, en effet, donner une assise juridique suffisante à l'enseignement gymnasial et commercial par l'établissement d'une loi sur l'enseignement secondaire supérieur.

Il faudra procéder de même pour les instituts de formation pédagogique (Ecole normale et séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire) et préparer une loi sur ces institutions.

Plus de sanctions pénales pour les consommateurs occasionnels de «H» ?

Ainsi, et probablement pour la première fois dans les annales judiciaires neuchâteloises, un tribunal a renoncé à infliger une sanction pénale à un consommateur occasionnel de drogues douces. C'était mardi devant le tribunal de police de Neuchâtel, qui siègeait sous la présidence de M. Cyrille de Montmollin, assisté de M^{me} Emma Bercher, qui remplissent les fonctions de greffier.

Le cas était vraiment de peu de gravité. Un jeune homme de la région s'était contenté, à une ou deux reprises, de tirer quelques bouffées d'un «joint» de haschisch ou de marijuana circulant dans un groupe d'amis. Il n'avait jamais acheté ou vendu lui-même de la drogue. Aussi le juge, faisant application du chiffre 2 de l'article 19a de la loi fédérale sur les stupéfiants, édicté précisément pour réprimer les cas bénins, a-t-il renoncé à prononcer une amende ou une peine d'arrêts. Il a préféré réprimander verbalement le prévenu, tout en l'avertissant qu'en cas de récidive il n'échapperait pas une seconde fois à une punition.

UNE PORTE OUVERTE ?

Ce jugement ouvre-t-il toute grande la porte de la libéralisation des drogues douces? Certainement pas, et ceci pour plusieurs raisons. Le verdict rendu mardi est expressément prévu par la loi, qui dit que dans les cas bénins l'autorité compé-

tente pourra suspendre la procédure, ou renoncer à infliger une peine. Une réprimande peut être prononcée. Elle n'est donc même pas obligatoire. Et puis ce jugement va dans le sens des considérations d'un arrêt très récent rendu par le Tribunal fédéral, qui avait cassé un jugement rendu dans le canton de Vaud et condamnant un consommateur occasionnel de drogues douces à une amende de 100 francs.

Quand bien même le recourant avait reconnu avoir fumé un «joint» par mois pendant environ un semestre, le Tribunal fédéral a estimé qu'une simple réprimande était plus justifiée qu'une amende.

LA PRATIQUE EN ROMANDIE

Renoncer à infliger une peine ou se contenter de réprimander le contrevenant deviendra-t-il une pratique courante? Il importe de savoir que chaque canton connaît sa propre interprétation de la loi sur les stupéfiants. Certains passent pour être plus libéraux que d'autres...

Pourtant, et ainsi que le relevait dans son édition du 18 janvier dernier notre confrère la «TLM», une pratique consistant à encaisser une amende de 100 fr. auprès de chaque consommateur occasionnel de drogues douces pris en flagrant délit lors d'un concert de musique pop, rock ou folk par exemple, était sur le point de s'instaurer dans le canton de

Vaud. Cette méthode est contraire à la loi, puisque, en principe, chaque délinquant doit être dénoncé.

Mais il semble que les fumeurs de «H», lors des derniers festivals de Nyon, furent trop nombreux à être démasqués par des policiers en civil pour être tous traduits devant un tribunal. Et c'est précisément dans le but de parvenir à une sorte d'harmonisation de la répression dans ce domaine que le juge d'instruction du canton de Vaud a pris les devants.

Dans une lettre adressée aux ministères publics des différents cantons romands (dans toute la Suisse selon certaines sources), ce magistrat s'inquiète de constater que peu à peu, et probablement à l'insu des autorités judiciaires de ce pays, l'idée de la décriminalisation de l'usage des drogues douces fasse son chemin. Aussi, dans une sorte d'enquête, demande-t-il aux procureurs généraux de lui faire savoir si, dans leurs cantons respectifs, la police procède ou non à des contrôles systématiques lors de réunions de jeunes ou lors de manifestations à hauts risques de drogue, tels que concerts ou festivals.

LA PEUR DU GENDARME

En cas de réponse affirmative, les consommateurs sont-ils systématiquement dénoncés? s'interroge encore le juge d'instruction du canton de Vaud. Et sous quelle forme intervient la répression puisque, dans la majorité des cas, les fumeurs pris sur le fait, sont toujours des consommateurs occasionnels?

Selon le procureur général du canton de Neuchâtel, M. Thierry Béguin, si la police de ce canton surveille discrètement ce genre de manifestations, elle n'intervient pas systématiquement, afin de ne pas provoquer des troubles. Il semble d'ailleurs que la simple présence du gendarme ou, en l'occurrence, de policiers en civil de la brigade des stupé-

fiantes très connus dans le «milieu», suffise à freiner ou à empêcher toute transaction.

En revanche, et contrairement à la pratique vaudoise de ces derniers temps, les consommateurs pris en flagrant délit sont systématiquement dénoncés au ministère public, les policiers n'ayant pas le droit d'encaisser une quelconque amende sur place.

— En matière de consommation de drogues douces et pour autant, évidemment, que les quantités ne dépassent pas un certain seuil, le ministère public requiert toujours des peines d'arrêts, explique M. Béguin. Il est vrai que dans des cas particulièrement étranges et mettant en cause des ressortissants étrangers ou des Confédérés de passage dans la région, il m'est arrivé de régler l'affaire par mandat de répression. Mais cette pratique est loin d'être généralisée.

NE PAS TOMBER DANS L'ARBITRAIRE

Quand bien même il est rarissime qu'un tribunal renonce à infliger une peine ou se contente de réprimander, le procureur général neuchâtelois n'a pas l'impression que, de plus en plus, on cherche à minimiser les infractions.

— La loi donne la possibilité au juge de ne pas condamner. Si de tels jugements libérateurs ne sont pas entachés d'arbitraire, je ne vois pas pour quelle raison je m'insurgerais et multiplierais les recours, dit M. Béguin.

Il est vrai qu'on n'en est pas encore là et que les consommateurs occasionnels de haschisch ou de marijuana ne peuvent pas encore dormir sur leurs deux oreilles: si les tribunaux neuchâtelois optent pour l'amende plutôt que pour les arrêts, ce n'est pas demain la veille qu'ils vont préférer l'absence de sanction à l'amende... J.N.

Téléphone? Parlons plutôt de télécommunications

La DAT de Neuchâtel change de nom

Ainsi que les 17 directions d'arrondissement des téléphones de Suisse, la DAT de Neuchâtel a officiellement changé de nom le 1^{er} janvier pour devenir la direction d'arrondissement des télécommunications. En effet, l'ancienne appellation ne tenait pas suffisamment compte des diverses attributions des PTT dans le vaste domaine des télécommunications.

En outre, il est bon de préciser que la direction d'arrondissement postal et la direction d'arrondissement des télécommunications sont deux organismes de services publics des PTT bien distincts et tout à fait indépendants l'un de l'autre.

En plus du téléphone, du télégraphe et du télex, la «DAT» de Neuchâtel a pour charge la mise en service, l'exploitation et la maintenance des émetteurs de radiodiffusion et de télévision; sur son seul territoire, quatre stations radioémettrices et quinze stations émettrices de télévision ont été construites. D'autre part, les transmissions de données d'un terminal à un ordinateur central sont toujours plus utilisées par les grandes sociétés neuchâteloises.

Les PTT s'occupent en outre: de - Videotex, système de communication permettant un échange interactif — c'est-à-dire rendant possible un dialogue — d'informations transmises sur un écran de télévision; - du Télétext, appelé aussi télétypographie; - du Téléfax et du Bureaufax, nouvelles prestations permettant la copie de documents à distance par lignes téléphoniques.

Ainsi, la nouvelle désignation correspond mieux aux tâches d'une entreprise qui est chargée de construire, d'exploiter et d'entretenir les différentes installations de télécommunications mises à la disposition de sa clientèle. L'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur l'organisation des PTT a été adaptée en conséquence. Rappelons au passage que l'ancienne dénomination était entrée en vigueur en 1938.

Des TGV entre Zurich et Paris via Berne et Neuchâtel? Peu probable

Dans un article qui aurait mérité d'être mieux construit et que le passage obligé d'une langue à une autre obscurcit quelque peu, le service d'information pour les transports publics (LITRA) annexe, sous le titre «Les TGV vont-ils se multiplier sur le réseau ferroviaire suisse?», les trains à grande vitesse de la SNCF et les voit déjà rouler en Suisse orientale. Ce n'est pas tirer la couverture à soi mais profiter au maximum d'un outil et d'une ligne, en l'occurrence celle du Transjuralpin, qui ne demandent qu'à être utilisés.

L'idée est celle émise par certains milieux allemands: relier par des rames TGV Zurich à Paris via Berne, Neuchâtel et Pontarlier, Bâle à Paris par Mulhouse, Belfort et Besançon. Même si ces itinéraires sont tout sauf directs, les voyageurs y gagneraient du temps, les TGV rattrapant sur leur ligne nouvelle ces kilomètres d'écoliers et le temps perdu en Suisse ou en Franche-Comté: un quart d'heure pour les Zurichois, trente-et-une minutes pour les Bâlois.

Il s'agit donc d'un déplacement de trafic puisqu'on écoulerait les relations de la Suisse orientale vers Paris via Berne et Neuchâtel, le trafic venant de Bâle via Belfort et Besançon avec un point de chute commun à Dole. La Suisse alimenterait ainsi beaucoup mieux la ligne nouvelle que ne le fera dès le mois de janvier prochain la seule relation Paris-Lausanne. Trois robinets au lieu d'un: c'est appréciable.

Les CFF, qui auraient tout à y gagner, n'y perdraient en quelque sorte que leurs illusions, qui ne peuvent être que celles du service de la traction placé devant le fait accompli, et le chemin de fer Berne-Neuchâtel verrait augmenter sa part de recettes au trafic international.

BARRAGE À PARIS ET PEUT-ÊTRE À BERNE ?

Séduisant sur le papier, ce projet semble pourtant difficilement réalisable. On voit surtout mal la SNCF commander d'autres rames tricourants que celles prévues au profit d'une partie du trafic suisse. Car les conditions d'exploitation et de roulement sont fondamentalement différentes. Conçu et construit pour donner son maximum sur une infrastructure spéciale, et c'est justement la ligne nouvelle dont le tronçon nord est en cours d'achèvement, ce matériel n'est fait ni pour des tronçons classiques, ni pour assurer du porte à porte. Il peut emprunter sans difficulté une voie traditionnelle mais il s'y traîne forcément: le lièvre devient alors tortue.

Certes, on rétorquera qu'il y a eu des précédents et

que la desserte de Lausanne par les trains à grande vitesse en sera finalement un autre. Ce fut Genève mais la concurrence de l'avion a singulièrement pesé dans cette décision, ce fut Besançon et le hasard a voulu que le nouveau président du conseil d'administration de la SNCF fût l'ancien super-préfet de la capitale comtoise! Les récentes dessertes de Marseille et de Montpellier sur une voie tout ce qu'il y a de classique au départ de Lyon en sont deux autres. Cinq précédents en tout dont deux hors de France: pourquoi pas un sixième et un septième que seraient Zurich et Bâle?

OBJECTIONS TECHNIQUES ET... POLITIQUES

On entend déjà la SNCF se cabrer, dire que la coupe est pleine et qu'on tire un peu trop sur la ficelle, que ses TGV n'ont pas été faits pour cela. Ce n'est que sur des lignes qui leur sont propres que les TGV peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes. Prenons un exemple: desservir Genève après avoir musardé entre Mâcon et Bellegarde, songer maintenant à en faire autant pour Zurich et Bâle, c'est un peu le cas de l'automobiliste qui achète une Lamborghini tout en sachant qu'en raison des limitations de vitesse il ne pourra pas souvent profiter de la puissance de son moteur...

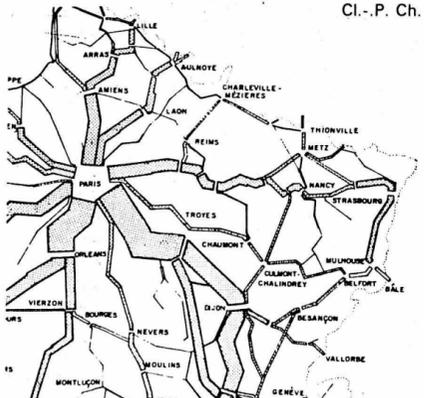
A ces réticences techniques s'ajoute un aspect politique non négligeable. Le TGV est une réalisation d'un gouvernement; un autre lui a ravi sa place. Les socialistes et l'actuel ministre des transports veulent aussi leur ligne à grande vitesse et ce sera sans doute ce TGV-Atlantique, qui ne pourra naître qu'aux fers puisqu'on lui prédit déjà un taux de rentabilité de moins de 15%. Mais il se peut que pour des raisons de prestige, les socialistes passent outre. Les relations avec la Suisse orientale et septentrionale seraient renvoyées aux calendes grecques.

LES CISEAUX

Du côté des CFF, on peut imaginer d'autres coups de frein. Ils risquent d'être d'ordre technique et, pourquoi pas, psychologique. Un TGV passant, en Suisse allemande, sous les fenêtres d'une industrie ferroviaire qui le fit brillamment au temps de la vapeur et aux plus beaux jours d'Oerlikon mais a, aujourd'hui, bien du mal à s'imposer hors du pays, ce n'est peut-être pas une chose à montrer... D'ailleurs, il semble que les Chemins de fer fédéraux publieront prochainement un communi-

qué qui précisera leur point de vue sur ces projets de relations par TGV Zurich-Paris et Bâle-Paris. Il y a de fortes chances qu'il soit négatif.

En fait, il faut nuancer la position des CFF. S'ils semblent être tout sauf chauds pour un TGV Paris-Berne-Zurich, ils ne seraient pas forcément opposés, du moins à moyen terme, à une desserte à grande vitesse Paris-Neuchâtel-Berne. Pour le moment, la réalisation d'un tel rêve semble bien hypothétique. La SNCF ayant déjà affûté les lames, sera-ce un coup de ciseau dans les ailes de ce bel oiseau? Cl.-P. Ch.



—PIECES À CONVICTION— Cette carte a été publiée dans le dernier numéro de «La vie du rail», l'hebdomadaire ferroviaire bien connu qui est aussi la voix de moins en moins officieuse de la SNCF. Sur cette carte des relations rapides et express voyageurs, la ligne Neuchâtel-Les Verrières-Pontarlier fait pratiquement défaut: un trait de cheveu la représente à peine et encore ne va-t-il que de Frasne à... La Rivière-Drugeon! D'après la légende, un tel cheveu représente un trafic journalier de 100 à 999 voyageurs. Cinq autres cartes illustrent cet article intitulé «SNCF 1983». Deux d'entre elles ne font pas plus mention de la ligne du «Franco-Suisse». Elles concernent le trafic marchandises et la vitesse des relations ferroviaires.

Que s'est-il passé l'autre soir ?

Dispute à Saint-Aubin et coups de feu à Provence !

Rixe? Ou plutôt altercation suivie de coups de feu? Que s'est-il exactement passé mardi en fin de journée à Saint-Aubin et... dans le canton de Vaud? Selon les renseignements obtenus hier soir, une altercation aurait effectivement opposé le tenancier d'un établissement public de Saint-Aubin et un représentant de billards électriques et de jeux électroniques. Leur rencontre semble avoir été plutôt mouvementée, le premier ayant, paraît-il, poursuivi le voyageur de commerce en voiture.

Un ou plusieurs coups de feu auraient même été tirés mais sur territoire vaudois, non loin de la frontière, au terme d'une poursuite en voiture digne des meilleurs feuilletons. Où? Sur la N5 ou sur une route secondaire? On l'ignore aussi encore que certains bruits fassent état de Provence. Quand? Vraisemblablement au début de la soirée, la gendarmerie neuchâteloise étant alors intervenue à Saint-Aubin. On suppose que l'altercation s'est produite au moment où ce représentant, une personne qui travaillait

auparavant pour un grossiste du Val-de-Ruz mais se serait mise à son compte depuis qu'elle est à la retraite, venait relever les caisses des billards.

Le «dénouement» s'étant produit sur territoire vaudois, le juge informateur de l'arrondissement d'Yverdon aurait pris l'affaire en main.

OPTIQUE
des Arcades

Patrick & Marie-Anne
LAMBOLEY
Opticien diplômé
Centre spécialisé en
lentilles de contact
(certificat fédéral)
Instruments d'optique
FAUBOURG DE L'HÔPITAL 3
2000 NEUCHÂTEL TEL. 038 25 11 38

À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de Boudry

De notre correspondant:

C'est sur un parking de Neuchâtel que P.S. a remis à son légitime propriétaire une collection de montres et bijoux valant plus de 600.000 fr. qu'il avait exposée à la Foire à Bâle. Bien qu'il eût précédemment signé un reçu, il n'exigea aucune quittance et aucun contrôle ne fut effectué lors de cette remise. Quinze jours plus tard, le propriétaire informa P.S. qu'il manquait à sa collection deux pièces valant près de 6000 francs. Etant en compte avec son correspondant et supplantant que les deux pièces manquantes lui avaient été volées lors de la Foire ou qu'ils les avaient tout simplement perdues, P.S. ne se pressa pas de les payer.

Mais l'autre ne l'entendit pas de cette oreille et déposa plainte pénale pour abus de confiance. C'est là un moyen peu élégant, mais assez souvent utilisé afin de faire pression sur la partie adverses dans un différend d'ordre civil pour éviter, dans le cas particulier, une compensation de créances!

Cependant, le tribunal de Boudry a constaté que rien ne prouve que les deux montres réclamées manquaient effectivement. Il appartenait au plaignant d'apporter cette preuve-là; or celui-ci ne s'est pas présenté à l'audience! Constatant que le prévenu a payé entre-temps les deux montres, le juge

BEVAIX

Des nouvelles du camp de ski

(c) Le camp de ski de l'école primaire se déroule actuellement aux Rasses. D'après les nouvelles reçues hier à midi, tout se déroule parfaitement bien. Une légère couche de neige fraîche recouvre les pistes; la température n'est pas trop basse et pour le moment, il n'y a aucun malade et aucun accident à déplorer. Enfin, et c'est peut-être là le plus important, l'ambiance est excellente. Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous une très bonne fin à ce camp.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 17 janvier, Borel, Aline-Michelle, fille de Michel-Roger, Neuchâtel, et de Fernande, née Noce-ra. 18. Louis, Marie-Frédérique, fille d'Alexandre-Edouard, Le Landeron, et de Brigitte, née Debrat.

Décès. — 18 janvier, Venuti, Giovanni-Antonio, né en 1929, Neuchâtel, époux de Rolande-Hélène, née Flückiger.



PESEUX

Du théâtre pour rire

(c) Décidément, les pièces de Claude Magnier se jouent beaucoup à Peaseux: après «Léon», interprété en décembre dernier par le groupe théâtral de la localité, c'est une autre comédie de ce jeune auteur comique qui était à l'affiche samedi soir pour le spectacle des Artistes associés: «Hermine ou devine qui est dans le placard».

Dans cette pièce, où l'on croit de rire du début à la fin, l'auteur a eu vite fait d'embrouiller la situation, car après cinq minutes, il y avait déjà trois hommes cachés dans les placards! Contre l'histoire de ce romancier, immobilisé chez lui par les pansements de la chirurgie esthétique, et celles de sa femme Hermine est impossible. Les situations sont trop vite compliquées à souhait et il ne manque plus que l'arrivée de la police judiciaire pour sophistication encore les intrigues.

Quand un mari se cache, quand un aventurier de passage se camoufle, si un éditeur vient à se dissimuler dans l'appartement en compagnie du cousin bête, on peut bien s'attendre à des scènes hilarantes. Humour, drôle, imagination, suspense font bientôt perdre la tête... Au point qu'à la fin, on ne sait plus qui est qui!

Claudine Berthet (Hermine), Jeanne Ferreux (Françoise) et Claude Pasquier (le mari) ont mené le bal sur un rythme tumultueux entourés par les excellents acteurs des Artistes associés. Sans vulgarité, le rire a fusé grâce à eux avec franchise et spontanéité. Une bonne soirée. (S.)

COMMUNIQUÉS

Films rares sur le jazz

Un passionné de jazz neuchâtelois a patiemment constitué une collection de courts-métrages réalisés aux Etats-Unis de 1929 à 1956. A l'époque, ces films étaient un peu l'équivalent des «clips» vidéo produits aujourd'hui par les groupes pop. Ces films, de longueur très inégale, durent de trois minutes à une demi-heure. On se doute bien sûr qu'il s'agit d'une anthologie du jazz et non d'un florilège du cinéma. A la salle de la Cité, demain à 20h30.

Encore de la chance...

Santé, prospérité et... beaucoup de chance: voilà les vœux les plus sincères de la Loterie romande pour l'an nouveau! Maintenant, si le gros lot de 100.000 francs vous tente, n'hésitez pas: achetez tout de suite vos billets. Le prochain tirage aura lieu le 22 janvier. C'est le rendez-vous avec la bonne étoile, la bonne fortune. Et qui sait: la Loterie romande pourrait très bien devenir votre porte-bonheur. Ne manquez pas l'occasion.

Vol à l'étalage: de quoi donner des cheveux gris aux commerçants...

l'a acquitté et laissé les frais à la charge de l'Etat.

BAGARREUR!

Enfin, O.P. était prévenu de lésions corporelles et de voies de fait. Dans un bar, il s'en est pris à deux hommes qui, bien que n'ayant peut-être pas un comportement de gentlemen, ne méritaient pas un coup de tête en plein visage pour l'un et deux coups de poing pour l'autre! Le tribunal a infligé à O.P. une peine de 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et le paiement de 70 fr. de frais. En outre, il a été donné un sursis accordé au condamné en date du 24 juin 1982 et ordonné l'exécution de la peine de 8 jours de prison.

AFFAIRE DE VOL

Au cours de cette même audience, présidée par M. François Buschini, assisté de M^{me} Jacqueline Freiburghaus exerçant les fonctions de greffier, le tribunal de police de Boudry s'est occupé d'une affaire de vol. Tandis que tous les spécialistes s'intéressent de près ou de loin au comportement humain tentent d'expliquer le phénomène le vol à l'étalage qui tend à s'amplifier donne des cheveux gris aux commerçants et principalement aux gérants des magasins libre-service. On estime qu'il dépasse largement, à l'heure actuelle, 2% du chiffre d'affaires. Mais en fin de compte, ce sont les consommateurs honnêtes qui sont «lésés», puisque ce «courage» est prévu dans la fixation des prix de revient des marchandises que tout un chacun paie à la caisse des magasins!

Deux sœurs, M^{mes} I.C.-P.Q. et J.M.-C.P., se sont fait «pincer» le 20 novembre dernier, à la sortie d'un supermarché de Peaseux, alors qu'elles venaient de prendre aux étalages des vêtements et des bibelots sans les avoir déclarés à la caisse. La première en avait dissimulés dans son sac pour une valeur totale de 171 fr. 40 tandis que l'autre, plus timide, n'en avait dérobé que pour 99 fr. 50.

PARTIE

Cette dernière n'a d'ailleurs pas osé se présenter devant le juge. Elle a disparu sans laisser d'adresse. Seule, sa sœur a comparu. M^{me} I.C.-P.Q. a reconnu les faits qui lui étaient reprochés. Elle a aussi admis avoir

volé, une semaine auparavant, dans le même supermarché un «jean» et des chaussettes, fait qui constitue une circonstance aggravante par le concours d'infractions. Elle a expliqué au tribunal qu'elle a été incitée à commettre ses actes illicites par une femme inconnue. Elle a ensuite entraîné sa sœur dans la même voie! Par sport? Gout du risque? Enrichissement? Avarice? Vanité? Ou tentation irrésistible?

DES CAUSES INEXPLIQUÉES

Les causes profondes de la kleptomanie des deux prévenues restent inexplicables. Pour sa part, le tribunal a infligé une peine de 7 jours d'emprisonnement à M^{me} I.C.-P.Q., et 5 jours d'emprisonnement à sa sœur. Leurs casiers judiciaires étant vierges, les deux condamnées ont bénéficié du sursis. Le délai d'épreuve a été fixé à 2 ans. Enfin, elles paieront 40 fr. de frais.

M. B.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00

Monsieur et Madame Charly et Yolande Monney-Cuany à Villars-le-Grand;

Monsieur et Madame Jacques et Marlyse Laubscher-Monney à Neuchâtel;

Les enfants de feu Paul Cuany, Chantal, Marie-Pierre, Thierry et Fabrice à Neuchâtel;

Madame veuve Marie Roulin-Cuany à Delley et ses enfants;

Madame veuve Germaine Delley-Cuany à Portbalan et sa fille Micheline;

Sœur Marie-Amédée Pittet à Dombidier;

Madame veuve Anna Pittet à Moutier et ses enfants;

Madame veuve Julie Cuany à Portbalan et ses enfants;

Les familles Cuany, Delley et Pittet, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul CUANY

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le 19 janvier 1983 dans sa 90^{me} année, muni des sacrements de l'église.

Repose en paix.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Delley, vendredi 21 janvier 1983 à 14 h 30.

Veillée de prières à l'école de Portbalan, jeudi 20 janvier à 19 h 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital de La Broye.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 99008-178

Dieu est amour.

Les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Yvonne PERRET

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a repris à Lui dans sa 91^{me} année.

2525 Le Landeron, le 19 janvier 1983. (Home Bellevue.)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel. Culte à la chapelle du crématoire vendredi 21 janvier à 16 h 00.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Monsieur Yvon Perret Caselle 3, 2006 Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 99006-178



Nous l'avions bâtie la blanche Maison.

La Société neuchâteloise des Vieux-Zofingiens, atteinte dans ses amitiés, a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Henri NYDEGGER

chimiste ancien président des «actifs»

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Auprès des sources éternelles, le cœur, un jour, doit rajeunir. 102000-178

L'Association des contemporains 1913 de Neuchâtel et environs a le pénible devoir de faire part du décès de

Roger MARTINET

son dévoué membre et ami. 100959-178

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 h.00



Monsieur François Pardal, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Christian Pardal-Sandoz et leurs filles Yasmine et Laetitia, à Neuchâtel;

Mademoiselle Marilyne Pardal et son fiancé Monsieur Gilles Botteron, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame René Challandes, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Georges Marchal, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Monsieur et Madame Jean Marchal, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Monsieur et Madame Maurice Marchal, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Madame Marie-Joseph Pardal, en France;

Monsieur Alfred Pardal, en France; Monsieur et Madame Gilbert Pardal, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Madame et Monsieur Jean Jaegher-Pardal, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Madame Janine Pardal, ses enfants et petits-enfants, en France; ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

Christiane PARDAL

née MARCHAL

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 50 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 19 janvier 1983. (rue de la Dime 97)

Mon âme magnifie le Seigneur et mon esprit se réjouit en Dieu, qui est mon Sauveur. Luc 1:46/47

La messe de sépulture sera célébrée en la chapelle Saint-Norbert de La Coudre-Neuchâtel, samedi 22 janvier, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 99009-178

Monsieur et Madame Maurice Muriset, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Florian Muriset, leurs enfants et petits-enfants, à Valeys s/Montagny;

Les familles Dürrenmatt et Kolly, à Mathod et Yverdon;

Famille Jean-Claude Martin, à Saint-Aubin,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

Monsieur

Albert MURISSET

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 86^{me} année.

2088 Cressier, le 19 janvier 1983.

Le culte sera célébré à la chapelle protestante, vendredi 21 janvier, à 14 heures et suivi de l'inhumation.

Domicile mortuaire: Home St Joseph, Cressier.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Florian Muriset, 1441 Valeys s/Montagny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 99005-178

La famille Jean-Claude Martin établissement horticole à Saint-Aubin et son personnel ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Albert MURISSET

dit BEBERT

leur fidèle et regretté collaborateur et ami durant 20 ans.

C'est un inoubliable souvenir que nous laisse cet employé serviable et intégral. 103003-178

Le F.-C. Helvetia a la grande tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Giovanni VENUTI

père de Pascal, membre de la société. 101017-178

Avis mortuaires: réception des ordres jusqu'à 22 heures

Dieu est esprit et amour.

Madame Lydia Roulet; Monsieur et Madame Jean-David Roulet, à New-Delhi et leurs filles Marie-Anne, à Würzburg et Marguerite, à New-York; Monsieur et Madame Paul-Antoine Roulet et leur fils Bertrand, à Cortaillod; Mademoiselle Jenny Roulet, à Bienne; Mademoiselle Hélène Mathieu, à Cannes; Les enfants et petits-enfants de feu Paul-Émile Roulet; Monsieur Paul von Allmen, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel; Familles Lazzarotto, à Turin; Mademoiselle Lydia Tognarini, à Turin; Monsieur et Madame Karl Giesenberg, à Turin; Madame Henriette Rosset, à Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

David ROULET

leur cher mari, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 84^{me} année.

2016 Cortaillod, le 18 janvier 1983. (Ch. des Jordils 1.)

Que ta bonté vive sur tes enfants.

L'inhumation aura lieu samedi 22 janvier.

Culte au temple de Cortaillod, à 10 heures.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 99003-178

Lotti DÜRRENMATT-GEISSLER

est décédée le 16 janvier 1983, à Neuchâtel.

Friedrich Dürrenmatt; Pierre Dürrenmatt et Anne-Marie Cochand; Barbara et Christian Meyer-Dürrenmatt, Christophe et Dimitri; Ruth Dürrenmatt; Vreni Strasser; Ueli Geissler; Dorli Meier; Vroni Dürrenmatt; Les familles parentes, alliées et amies.

L'incinération a eu lieu en toute intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 101785-178

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

Monsieur Georges-André Dubois-Gruet;

Monsieur et Madame Jean-Jacques et Claire-Lise Dubois-Rollier et leurs enfants Christophe et Florence à Boudevilliers;

Monsieur et Madame Urs et Marlyse Hubacher-Dubois et leurs enfants Philippe et Olivier à Sursee;

Monsieur et Madame Pierre Matthey-Gruet à Bôle, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame René Imhof-Gruet et leurs enfants à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Pierre-André Jeanneret et leurs filles Mesdemoiselles Christine et Sylvie à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès subit, après quelques jours de maladie, de

Madame

Suzy DUBOIS

née GRUET

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 64 ans.

2034 Peaseux, le 19 janvier 1983. (Chasselas 18.)

Ce ne sont pas tous ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon père qui est dans les cieux. Matt. 7:21.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 22 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser à la Paroisse de Peaseux, CCP 20-1398 ou à l'EPER, CCP 10-1390 Lausanne

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 99007-178

La famille de

Monsieur

Charles KOHLER

fait part de son décès survenu le 19 janvier 1983, dans sa 75^{me} année, après une pénible maladie.

2000 Neuchâtel, Les Charmettes.

L'incinération aura lieu vendredi 21 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 99004-178

Le Comité et les membres de l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Claude CHUARD

frère de Monsieur Jean-Pierre Chuard, ancien président et membre d'honneur du club, oncle de Monsieur Serge Chuard, entraîneur de leur seconde équipe.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 100962-178

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Cécile DEPALLENS-ROCHAT

remercie très vivement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages, l'ont entourée dans son épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Bussigny, Montalchez, Montcherand, janvier 1983. 101784-179

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

Simon VALLELIAN

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, janvier 1983. 101859-179

La famille de

Madame

Elise BAUMANN-STUCKI



SUPER VENTE DE SOLDES
 autorisée du 15.1. au 4.2.83

Tapis de milieu - Tapis de fond - Coupons de tapis - Rideaux - Coton - Dralon
 Velours - Terylène - Coupons de plastiques et lins - Tapis de milieu en coco
 Couvertures - Tapis de bain - Rideaux de douche - Tapis pour balcon

Vente comptant - Livraisons à domicile

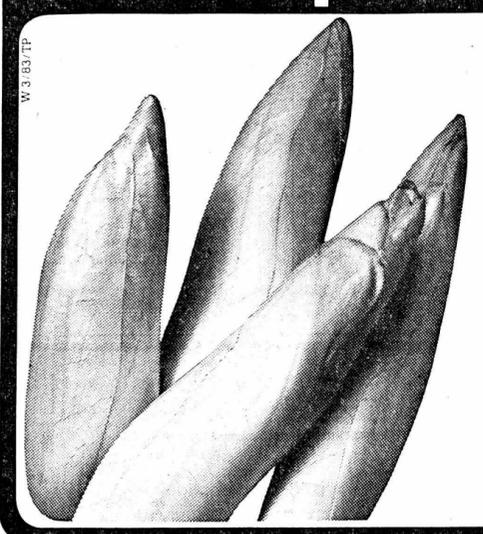
40, fbg de l'Hôpital
 2000 Neuchâtel
 Tél. 038 25 21 21

Commerçants
 Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

Coop - informations!

Studio Coop
 du mercredi
 chaque mercredi entre 19.15-19.25

Coop-Hit <weekend> du jeudi 20 janvier au samedi 22 janvier 1983



Endives Belges

Avec la saison froide, les endives reviennent sur le marché. C'est un légume d'hiver qui peut s'apprêter de multiples façons. Les endives se mangent en salade, gratinées, étuvées ou même en potage. Quand vous choisissez vos endives, veillez à ce qu'elles soient croquantes, de couleur blanche avec des pointes jaunes. Ne conservez pas ce légume trop longtemps à l'air, sinon il perd sa saveur légèrement amère, qui est typique pour les endives.

Sachet de 500 g 1.40

Prix choc

Papier hygiénique <Hakle super doux>
 Triple épaisseur
 200 feuilles au rouleau
6 rouleaux 4.-

Actions de vins

...avec recommandation du maître de chais jusqu'à épuisement du stock

Vin rouge de provenance étrangère <Montagne>

Excellent vin de table à un prix intéressant.

2 bouteilles d'un litre 2.90 (+ consigne)

Pinot noir de Hongrie <Herzogsfeld>

Robe rouge foncé, puissant et corsé, il est idéal pour accompagner les viandes, le gibier et naturellement le fromage.

7dl 2.90

Coop-Hits hebdo 19.-25.1. 1983

Confitures Midi

Par exemple: **abricots 1 kg 2.80** (au lieu de 3.50) | **Fraises 1 kg 3.50** (au lieu de 4.20)

tous les verres de 1 kg 70 centimes de moins

Concombres Chirat

Verre de 850 ccm poids égoutté: 460 g

2.30 (au lieu de 3.10)

Cervelas emballés sous vide

les 3 de 100 g 1.80 (au lieu de 2.40)

Epinards Gold Star prêts à l'emploi surgelés

600 g 1.60 (au lieu de 2.-)

Incarom

550 g 7.50 (au lieu de 9.10)

Eau minérale Coop

Harasse de 12 bouteilles 4.80 (au lieu de 6.- (+ consigne))

1 litre 4.40 (+ consigne)

Flans <Tam-Tam>

Chocolat, vanille ou caramel

2 gobelets de 125 g 1.75 (au lieu de 1.-)

REDIFFUSION lance la nouveauté mondiale VHS:

JVC Compact-Vidéo.

TOUT LE MONDE SE MET AU FILM VIDEO!

Magnéscope compact HR-C3, 2 kg seulement. Un appareil de pointe ultra-moderne à télécommande. Succession d'images super-précise, recherche d'image à 3 vitesses avant et arrière.

Net **1890.-**

Cette cassette VHS compacte pour 30 minutes de restitution n'est pas plus grande qu'une carte à jouer, s'utilise sur n'importe quel appareil VHS normal grâce à la cassette adaptatrice et ne coûte effectivement que **22.-**

L'enregistreur compact est de moitié plus petit que les appareils existants et ne pèse plus que la moitié de ceux-ci. Les cassettes compactes VHS, de la taille d'une carte à jouer, vont aussi avec tous les magnétoscopes VHS.

Caméra vidéo GX-88E à sextuple zoom-moteur, visur électronique, zoom micro et macro. Une caméra légère et tenant bien en main.

Net **1990.-**

Une sensation digne de ce nom. Dès aujourd'hui dans le premier magasin spécialisé. Prête à la démonstration, prête à l'essai.

POUR IMAGE ET SON REDIFFUSION

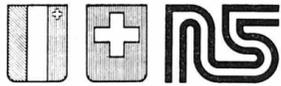
Nos actions boucherie...

- Gigot d'agneau de Nlle Zélande 100 g **1.30**
- Côtelettes d'agneau de Nlle Zélande 100 g **1.35**
- Escalopes de dinde 100 g **1.40**
- Poulets « cordon-rouge » kg **7.30**

Coop - informations!

Tous Centres Coop Super-Centre + principaux magasins

AVIS OFFICIELS



ROUTES NATIONALES
SUISSES

République et Canton de Neuchâtel
Département des Travaux publics

SOUMISSION

Le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission le transport de 10.000 m³ de chaille de la gravière du Maley à Serrières. Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 28 janvier 1983, en précisant qu'il s'agit du lot N° 6.306-1029, auprès de l'Office de la N5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département:
A. Brandt 101773-120

IMMEUBLES

A vendre à Marin

un appartement de 5½ pièces

Fr. 290.000.—
Cuisine luxueuse, grand balcon, cheminée de salon.
Hypothèques à disposition.

Imarco S.A., rue de la Gare 10
2074 Marin. Tél. (038) 33 44 70.
101629-122

A vendre ou à louer à Cernier villa

dont l'aménagement intérieur peut encore se faire au gré de l'acheteur ou du preneur.
En cas d'achat, financement assuré à toute personne disposant d'un minimum de fonds propres et d'un bon revenu assuré.

Pour tous renseignements:
Tél. (038) 25 32 27-29. 101657-122

A vendre au Landeron (proximité de l'autoroute)

terrain à bâtir

2314 m².
Prix: Fr. 150.— le m² ou selon offres.

S'adresser:
Etude J.-J. THORENS
Temple 16, 2072 SAINT-BLAISE
Tél. (038) 33 27 56. 101576-122

Surplombant le village de Montagny s/Yverdon, vue dégagée, proximité sortie autoroute,

villa plaisante

de 5 pièces. Tout confort. Chauffage électrique.
Surface parcelle 692 m²
Fr. 350.000.—

Banque Piguet & Cie,
service immobilier,
1400 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61, int. 48.
101265-122

A vendre à BOUDRY dans un endroit tranquille et ensoleillé

belles villas jumelées de 6½ pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine très bien agencée, 5 chambres, salle de bains, W.-C., réduit, cave, beau terrain arborisé, eau chaude sanitaire par chauffage solaire.
Habitable immédiatement. 101700-122



Régie Henri-Pierre QUEBATTE
Transactions immobilières et commerciales
Gérançes
25, Faubourg de l'Hôpital
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 32 29

A vendre ou à louer

JOLI PRESSING

bien équipé, bien situé dans localité du Littoral neuchâtelois. Conditions très intéressantes pour personne désirant se mettre à son compte.

Faire offres sous chiffres EN 111 au bureau du journal. 101569-122

A vendre

carrosserie locale

de 170 m² + cabine de peinture, dépendances, grand appartement, cave, carnotzet, galetas, terrain de 2000 m², région Broye fribourgeoise.

Tél. (037) 63 22 77. 101015-122



2001 Neuchâtel
Rue Saint-Honoré 3
Tél. 038/25 75 77

Régie Michel Turin SA
Diplôme fédéral de registraire et courtier en immobilier

A vendre

BOUDRY maison jumelée

5½ pièces, 2 salles d'eau, cheminée, garage.
613 m² terrain aménagé.
Fr. 365.000.—

101716-122

À VENDRE

petit immeuble à La Chaux-de-Fonds

remis à neuf avec chauffage général, salle de bains et cuisine agencée. Comprend 3 appartements de 3 et 4 pièces dont un appartement avec poutres et cheminée ainsi qu'un atelier de 150 m² + 1 dépôt et 3 garages.
Grand jardin, accès facile et une situation tranquille.
Prix de vente: Fr. 580.000.—

Faire offres sous chiffres 91-29 à Assa Annonces Suisses S.A., 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. 101867-122

A vendre dans les vignes à Saint-Blaise

villa mitoyenne 172 m²

5 pièces, cheminée, 2 W.-C., bains, douche indépendante, buanderie, jardin, garage. Vue imprenable sur le village, le lac et les Alpes.

Faire offres sous chiffres HT 133 au bureau du journal. 101710-122

à Gals:

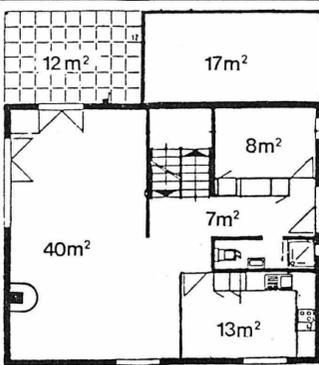


200m² surface

A vendre à GALS, situation très calme

maison familiale

- 6½-pièces
- Cuisine habitable
- Salle à manger / Salon avec cheminée
- 2 salles d'eau
- WC/Douche séparés
- Possibilité d'aménager une pièce supplémentaire (carnotzet)
- Garage



libre de suite

↳ Visite sur demande



architekturbüro
schär
brüttelen

Tel. 032 / 83 18 54
032 / 84 18 36

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à découper et à envoyer CINQ JOURS OUVRABLES à l'avance sous enveloppe non collée affranchie de 20 c. à FAN-L'EXPRESS service de diffusion, 2000 Neuchâtel)

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ N° _____

N° postal _____ Localité _____

vosre journal toujours avec vous

NOUVELLE ADRESSE (vacances)

c/o _____

Rue _____ N° _____

N° postal _____ Localité _____

Pays _____

Valable dès le _____

Reprise de la distribution au domicile le _____

DURÉE MINIMUM UNE SEMAINE

N'envoyez pas d'argent, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. Nous ne bonifions que les suspensions d'abonnement supérieures à un mois.

99877-110

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour, avec renouvellement tacite jusqu'à révocation écrite de ma part, au journal

FAN-L'EXPRESS

Je verserai à réception de votre bulletin de versement, le montant de:

annuel Fr. 142.—

semestriel Fr. 75.—

trimestriel Fr. 40.—

Abonnement temporaire: majoration de Fr. 3.— (marquer d'une croix ce qui convient)

Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata. Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Nom: _____

Prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes à:



Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

VOTRE JOURNAL
TOUJOURS AVEC VOUS

À VENDRE

Très belle situation ensoleillée et calme au centre du village DU LANDERON à proximité des magasins, école, gare CFF

APPARTEMENTS DE 2-4-4½ PIÈCES

séjours avec cheminées, cuisines agencées, balcons, toutes finitions au gré des acquéreurs.

Abaissement des charges hypothécaires possible par les subventions fédérales

Par exemple: Coût mensuel d'un appartement de 4 pièces dès Fr. 961.— + charges.
Fonds propres nécessaires Fr. 25.000.—
Des garages individuels peuvent être acquis séparément. 101849-122

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

A vendre à Boudry

IMMEUBLE LOCATIF

de 11 appartements, dont 7 de 4 pièces et 4 de 1 pièce, 5 garages et 6 places de parc. Bâtiment en bon état. Situation centrale. Prix intéressant. Rendement 7,2%.

Faire offres sous chiffres 87-340 ASSA ANNONCES SUISSES S.A., fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel. 101830-122

A vendre à BOUDRY

APPARTEMENT EN PPE

de 2½ pièces, grand séjour, cuisine agencée, bains/W.-C., balcon avec dégagement.
Prix de vente Fr. 95.000.—
Pour traiter s'adresser à:

FIDUCIMA J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel
Tél. (038) 24 47 49

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Garde-meubles. Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement. Prix modérés.

CLAUDE JORNOD

Neuchâtel - Rue des Tunnels 11 - Tél. (038) 24 23 75
Boudry, rue de la Gare 27 42 44 12 (privé)
Yverdon - Faïencerie 5 - Tél. (024) 21 30 27 100096-110

A vendre

VILLAS NEUVES

MAUJOBIA
villa très spacieuse, construction soignée, vue sur le lac et les Alpes, à 5 minutes du centre de Neuchâtel.

CORMONDRECHE
villas, magnifique situation dominante, près des transports publics.
Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres 87-347 Assa Annonces Suisses S.A., fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 100669-122

HAUTERIVE
A vendre dans le haut du village

petite parcelle

de terrain équipée. Plans sanctionnés. Possibilité vaste 4 pièces en duplex, grande cuisine, bains - sous-sol avec garage - jardin sur toiture.

Faire offres sous chiffres 1 v 22-567133 à Publicitas, 1002 Lausanne. 101837-122

A vendre

maison commerciale

avec appartement de 5 pièces au centre du village du Landeron, à 200 mètres de la gare. Prix au plus offrant.

Adresser offres écrites à HK 54 au bureau du journal. 100768-122

Cherche à acheter

MAISON FAMILIALE

comportant 1 local de 80 à 100 m², ou possibilité de l'annexer. Région ouest de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres C 28-509.340 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel. 99899-122

A vendre à Bevaix aux Jonchères

terrain à bâtir

de 2033 m². Belle situation.

Tél. (038) 46 12 32. 98400-122

A louer à Boudry pour le printemps 1983, dans zone de verdure et de tranquillité

appartements neufs

2½ pièces Fr. 800.— + charges
4½ pièces dès Fr. 1010.— + charges
5½ pièces dès Fr. 1210.— + charges
Quelques appartements sont équipés d'une cheminée de salon.

Pour visiter et traiter: s'adresser Régie Immobilière Muller et Christe S.A. Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 42 40. 99861-122

À LOUER

VERBIER

joli 3 pièces

vue imprenable, box, 2 bains, tranquillité, près centre - cheminée, beau balcon.

Ecrire sous chiffres P 36-920'117 à Publicitas, 1920 Martigny. 101329-126

À LOUER

Pour date à convenir

À MARIN

dans très belle situation calme, à proximité du centre du village, transports publics, centre d'achats, écoles, dans petits immeubles de caractère résidentiel

APPARTEMENTS DE 5½ PIÈCES

Vaste séjour (42 m²) avec cheminée, balcon, grande cuisine bien aménagée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher.

LOCATION MENSUELLE Fr. 1230.—

+ charges
Garages individuels et places de parcs extérieurs peuvent être loués séparément. 99297-126

SEILER & MAYOR SA Tél. (038) 24 59 59

À LOUER

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

Quartier Université-gare - Neuchâtel

appartement de 4 pièces

Immeuble complètement rénové et modernisé, cheminée de salon, place de parc. Libre dès le 1^{er} avril 1983.

Loyer: Fr. 1205.— + Fr. 165.—
Cuisson gaz compris dans les charges.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

101424-126
Saint-Honoré 2, tél. 24 03 63

ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. (038) 24 58 24

À LOUER, près du centre, grand appartement de

5 PIÈCES

remis à neuf, cuisine agencée. Cheminée.
Pour tout de suite ou date à convenir. 101746-126

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

VILLAS

avec 3 chambres à coucher, salon, cheminée, terrasse, salle de bains et 800 m² de terrain, à partir de 3.887.000 ptas = environ Fr. s. 62.000.—

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 990.000 ptas = environ Fr. s. 16.000.—

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année • Climat sec idéal pour vacances, retraite.

QUALITÉ SUISSE

GRANDE EXPOSITION à Samedi 22 et dimanche 23 janvier, à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare, de 9 h à 18 h.

Pour tous renseignements: 101072-122
Rue de Genève 82 - Lausanne - (021) 25 33 28
NORTEVE SA - heures de bureau

À LOUER

LE LOCLE, Gentianes 2,
à louer pour le 1^{er} avril ou 1^{er} mai 1983

appartement de 2½ pièces

Loyer Fr. 418.— charges comprises.
Pour visiter: tél. (039) 31 69 29.
Gérance tél. (032) 22 50 24 101795-126

A louer Peseux

appartement 2 pièces

+ cuisine agencée; tout confort. Rez-de-chaussée.
Location 660 fr. + 100 fr. charges.
Libre 1^{er} avril.
Adresser offres écrites à BM 127 au bureau du journal. 98674-126

LA NEUVEVILLE
chemin de la Récille 2e
à louer pour le 1^{er} mai 1983

appartement de 3 pièces

confortable.
Loyer Fr. 563.— charges comprises.
Pour visiter: tél. (038) 51 28 17.
IMMOTEST S.A. Bienne
Tél. (032) 22 50 24. 101794-126

À LOUER, à l'ouest de la ville, appartement de

5 PIÈCES

tout confort. Vue étendue. Balcon. Part à la piscine. Place de parc dans garage collectif. Libre tout de suite ou à convenir.
Etude Wavre, notaires
Tél. 24 58 24. 101818-126

À LOUER aux Brévards, appartement de

3 PIÈCES

tout confort. Cuisine agencée. Pour tout de suite ou date à convenir.
Etude Wavre, notaires
Tél. 24 58 24. 101820-126

CORNAUX
A louer pour fin mars au quartier des Etroits

Industriels, commerçants! studio non meublé

Adresser-vous à votre imprimeur-conseil:
Imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01

avec tout confort.
Loyer Fr. 225.— + charges.

Etude Ribaux et von Kessel, Promenade-Noire 6, 2000 NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41. 100773-126

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
Rédacteur en chef: J. Hostettler

DEMANDES À LOUER

bazil sa
agence de
mode

Cherche
locaux

pour faire office de bureaux.
Un appartement de 3 pièces pourrait convenir.
Région: Cortailod - Boudry - Bevaix - Colombier.
Faire offres à Bazil S.A.
chemin de Rose 8, 2025 Chez-le-Bart
ou téléphoner au (039) 28 20 20.
99484-128

Profitez

DES MINI-PRIX chez

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue de l'Hôpital 18, Neuchâtel

CONFECTION DAMES

Manteaux *dès 180.-*
Vestes *dès 150.-*
Deux-pièces *dès 150.-*
Robes *dès 60.-*
Jupes *dès 50.-*
Pantalons, knickers *dès 49.-*
Pull-overs *dès 20.-*
Chemisiers *dès 20.-*

LINGERIE DAMES

Chemises de nuit *dès 15.-*
Pyjamas *dès 35.-*
Combinaisons *dès 15.-*
Sous-pulls Hanro *dès 10.-*
Chemisettes Hanro *dès 8.-*
Robes de chambre *dès 60.-*

CHEMISERIE

Chemises Resisto *dès 15.-*
Cravates soie *dès 5.-*
Socquettes *dès 3.50*
Robes de chambre *dès 79.-*
Peignoirs éponge *dès 90.-*
Pyjamas Scherrer *dès 49.-*

VÊTEMENTS D'ENFANTS

Manteaux, vestes *dès 50.-*
Robes *dès 25.-*
Pantalons *dès 20.-*
Pulls, jaquettes *dès 18.-*
Chemisiers *dès 25.-*
Ensemble bonnet écharpe *dès 15.-*
Bonnets laine *dès 10.-*

100562-110

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre, cause départ

PORSCHE 911-E

71, blanche, int. recaro, halogènes, air conditionné, vitres teintées.
Tél. (037) 73 14 00.
102359-142

VOLVO 244 GL

1979, 73.000 km. Expertisée, parfait état, Fr. 9700.-
Tél. (038) 24 18 42.
101841-142

A vendre

2 CV 4

bricoleur, Fr. 500.-
Tél. (038) 63 32 78.
98623-142

Achat immédiat cash
toutes voitures dès 1976
021-56 21 86
08.00-21.00
Auto Kloti Puidoux

BRICOLEUR

VW Coccinelle 1300

1967, 107.000 km. Prix à discuter.
Tél. (038) 41 20 14.
98645-142

A vendre fourgon

Ford Transit

Tél. 42 11 24.
102369-142

A vendre

bateau polyform-cl

Anthonet longueur 5 m 35 avec matériel. Lit double 100 fr.
Tél. 24 79 45.
le matin. 98683-142

OFFRES D'EMPLOIS

bazil sa
agence de
mode

cherche pour son département importation textiles

secrétaire

bilingue ou trilingue expérimentée.
Ce poste conviendrait à une personne dynamique, capable de travailler de manière indépendante.

employée de bureau

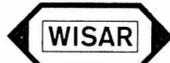
habile sténodactylographe, connaissance de la langue allemande souhaitée.

manutentionnaire

à qui sera confié la gestion du stock et les livraisons, allemand souhaité.

Entrée 1.3.83 ou à convenir
- avantages sociaux
- salaire selon qualifications

Faire offres à Bazil S.A.
Chemin de Rose 8, 2025 Chez-le-Bart.
99483-136



Département de vente

Nous nous occupons de la représentation d'articles électrotechniques et nous cherchons pour conseiller notre clientèle en suisse romande un jeune et dynamique

technicien électricien en qualité de représentant

Nous souhaitons

- formation professionnelle avec certificat comme monteur électricien, mécanicien électricien ou FEAM
- sens commercial
- talent d'organisation et de vente
- connaissances parfaites de la langue française et de la langue allemande orale et écrite
- âge idéal: 28 à 35 ans.

Nous offrons:

- programme de vente intéressant
- travail à responsabilité dans le service extérieur
- salaire en rapport avec vos capacités
- prestations sociales modernes
- bon climat de travail dans une petite équipe
- vacances annuelles 4 semaines.

Nous attendons volontiers votre offre avec les formalités habituelles ou votre téléphone.

Wyser + Anliker
Téléphone 01 301 22 33

101713-136

8052 Zürich
Grünhaldenstrasse 41

Occasions

Simca 1308
1979, 41.000 km

Citroën CX GTI
1979, 10.800 km

Audi 100 SE
1979, 6800 km

Honda Accord Coupé
1980, 9300 km

Citroën Visa SE
1981, 15.000 km

BMW 525
1979, Fr. 11.900.-

Ford Escort Combi
1979, 35.000 km

GARAGE RITTER

Claude Fracchetti succ.
☎ (038) 51 23 24
Rue de Soleure 8
2525
LE LANDERON
101845-142

Dyane 6

mécanique et carrosserie impeccable. Expertisée. Fr. 2200.-
Tél. (038) 31 38 76.
100953-142

Peugeot 504 TI

1977, 100.000 km. Expertisée, peinture métal, direction assistée, intérieur cuir.
Tél. (039) 26 07 47, le soir.
101866-142

Lancia HPE 1600

1979/10. Expertisée. Cassettes + 4 HP, 5 pneus neige sur jantes.
Tél. (038) 24 28 32, aux repas. 102383-142

Garage Waser La Côte

MINI 1000

Expertisée. Prix Fr. 2500.-
101216-142

Poseux

Rte de Neuchâtel 15
Tél. (038) 31 75 73

M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

GARAGE DU LITTORAL Pierre-à-Mazel 51

CONCESSIONNAIRE DEPUIS 1931 PEUGEOT

PEUGEOT 104 SL	1977	Fr. 5.500.-
PEUGEOT 104 ZS	1978	Fr. 52.000 km
PEUGEOT 304 SLS	1978	Fr. 4.800.-
PEUGEOT 305 GLS	1979	Fr. 7.800.-
PEUGEOT 305 SR break	1981	Fr. 30.000 km
PEUGEOT 504 TI aut.	1978	Fr. 8.900.-
PEUGEOT 504 L	1977	Fr. 64.000 km
PEUGEOT 504 Fam.	1978	Fr. 7.900.-
PEUGEOT 504 GL	1971	Fr. 3.300.-
PEUGEOT 505 SR	1979/10	Fr. 26.000 km
PEUGEOT 505 GR	1981	Fr. 11.800.-
PEUGEOT 604 SL	1976	Fr. 6.500.-
PEUGEOT J7 vitré	1974	Fr. 80.000 km
CITROËN CX 2400 Pallas	1977	Fr. 64.000 km
FORD TAUNUS 1600	1977	Fr. 7.500.-
RENAULT R18 TS break	1980/06	Fr. 54.000 km
OPEL MANTA 1600	1977	Fr. 6.700.-
OPEL MANTA 19 S	1978	Fr. 60.000 km
FIAT 131	1977/11	Fr. 43.000 km
VW GOLF GL	1979	Fr. 7.300.-

Livrables tout de suite - garanties - reprises
Ouvert aussi le samedi de 9 h à 16 heures

Tél. (038) 25 99 91
101833-142



Urgent, à vendre

Mazda 323 GLS

5 portes, 5 vitesses, radio, toit ouvrant, 32.000 km, modèle 9.81. Etat neuf. Expertisée, Fr. 9600.- à discuter.
Tél. (038) 24 16 61. 102386-142

A vendre: magnifique

Ford Fiesta 1300 S

70.000 km, année 78, différentes options + moteur refait à neuf.
Tél. 31 19 38, dès 18 h 30. 98641-142

ALFA ROMEO

Giulietta 1.8 comme neuve. Expertisée. Garantie.
GARAGE DU VAL-DE-RAIZ YVARRAT S.A. Baudévillers (038) 36 15 15. 101644-142

A vendre

Triumph IV

Expertisée, modèle 73. Fr. 3500.-
Tél. (038) 33 58 58.
102348-142

Autolocation Hertz No.1

Neuchâtel ☎ 25 93 55
99900-142

BOUCHERIES

Langues de bœuf fraîches **8.40** kg

CERNIER LANDERON

Tranches de porc **1.40** 100 g



DISCOUNT ALIMENTAIRE

HIT DE LA SEMAINE

LAIT UPÉRISÉ longue conservation **1.25**

ALL tambour 5 kg **9.90**

OMO tambour 5 kg **12.90**

Quanto revitalisant bidon 4 l **4.90**

Algérie Mostaganem réserve du Patron **1.80**

Côtes-du-Ventoux AC 81 bout. 7 dl **2.80**

Vin fin du Portugal Frère Eugène bout. 7 dl **1.95**

St-Georges d'Orques V.D.Q.S. bout. 7 dl **2.80**

vin blanc indigène **3.40**

Jus d'orange « Mattinella » brique 1 l **0.85**

Neuchâtel Blanc 82 litre ou bout. 7 dl **6.50**

Vinaigre aux herbes « Kressi » **1.40**

Moltex gros emballage le jumbo **13.90**

101829-110

MONTAGNES



M. Fred-André Müller: il faut cesser de se mettre un bandeau sur les yeux

les et les présidents de celles-ci m'ont toujours témoigné une sympathie à laquelle j'ai été sensible.

- Des regrets aussi?

- Deux surtout. D'une part, les sociétés n'ont pas suffisamment répondu à notre appel visant à promouvoir leurs manifestations. D'autre part et surtout, l'ADL n'a jamais trouvé auprès du Conseil communal l'appui financier dont elle avait besoin. Si nous en avions eu les moyens, nous aurions réalisé depuis longtemps déjà un dépliant touristique et publicitaire digne de ce nom.

- Cela nous amène à parler de tourisme. Quelle est votre opinion à ce sujet?

- Je suis convaincu que le tourisme apporterait beaucoup au Locle. Comme il faut un commencement à tout, j'ai écrit il y a quelques années au Conseil communal pour lui faire part d'une idée: la construction d'un village de vacances (des fermettes par exemple) dans la région de La Pluie. Malheureusement, ma lettre est restée sans suite.

- Je suis peut-être optimiste de nature. Mais surtout, j'ai foi en la créativité des gens de la région. Même dans les pires catastrophes, je suis persuadé que le Jurassien s'en sortira toujours.

- Un dernier vœu?

- C'est en étant clairvoyant aujourd'hui qu'on préparera l'avenir. Cette clairvoyance incombe à l'ensemble de la population, mais avant tout aux autorités. Il faut donc absolument qu'elles bougent.

R. Cy

NOMBREUX ATOUTS

- Notre région possède-t-elle assez d'atouts pour promouvoir le tourisme?

- Il convient tout d'abord de se débarrasser d'un mythe: celui consistant à dire qu'il pleut toujours au Locle. En fait, mis à part le printemps, les saisons sont belles et l'ensoleillement est plus élevé que presque partout ailleurs en Suisse. De plus, nous disposons d'un air pur propre que celui des grandes villes et la nature est merveilleuse. Les personnes qui prétendent que des équipements touristiques ne pourraient être utilisés que trois ou quatre mois par année au Locle ont une vision beaucoup trop pessimiste des choses.

SATISFACTIONS

- Quelles satisfactions éprouvez-vous au terme de votre mandat?

- En premier lieu, celles d'avoir atteint les objectifs que nous nous étions fixés, qu'ils soient modestes ou ambitieux. Par ailleurs, j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à collaborer avec les sociétés loca-

bandeau sur les yeux et se rendre compte que l'imagination est notre seule planche de salut.

- Avez-vous des idées à ce sujet?

- J'ai toujours beaucoup d'idées qui fourmillent. Par exemple, je pense qu'il ne serait pas utopique de créer un parc naturel dans la région de la Combe-Girard.

OPTIMISME

- Que pensez-vous des Loclois en général?

- Ce sont des gens merveilleux. Oui, vraiment, je pense que les gens de ce pays sont formidables. Mon seul regret, c'est qu'ils ont parfois peur d'affronter l'inconnu, de s'accrocher à des idées qui dépassent le cercle de leurs préoccupations quotidiennes.

- Alors que la crise touche durement la Ville du Locle, vous restez optimiste. Pourquoi?

- Je suis peut-être optimiste de nature. Mais surtout, j'ai foi en la créativité des gens de la région. Même dans les pires catastrophes, je suis persuadé que le Jurassien s'en sortira toujours.

- Un dernier vœu?

- C'est en étant clairvoyant aujourd'hui qu'on préparera l'avenir. Cette clairvoyance incombe à l'ensemble de la population, mais avant tout aux autorités. Il faut donc absolument qu'elles bougent.

A cause de la neige...

Hier, vers 13h, M. G. O., de La Chaux-de-Fonds, circulait de La Chaux-de-Fonds au Locle. Arrivé à l'entrée de cette dernière localité, peu après le garage Privet, le conducteur a entrepris le dépassement de deux voitures. Alors qu'il terminait sa manœuvre, l'avant de sa voiture a glissé sur la bande centrale de la chaussée recouverte de neige fondante. Le conducteur a perdu alors la maîtrise de son véhicule. Après avoir repris sa droite devant les véhicules dépassés, le véhicule a escaladé le rempart de neige bordant le côté nord de la chaussée, heurté un mur, pour s'immobiliser sur le toit sur la voie nord. Dégâts.

Amalatchaux: musiques en liberté

Sous le sigle Amalatchaux se cache un groupe informel de jeunes musiciens déterminés à explorer les possibilités d'«Alternatives musicales à La Chaux-de-Fonds». Une réunion a eu lieu mardi soir au Centre de rencontre, dans le but d'élargir le cercle des personnes intéressées à approfondir le champ de la communication musicale et poursuivre l'activité du groupe, après une expérience menée au cours des deux derniers mois.

Autour de quelques musiciens et animateurs musicaux est né, en novembre, un mouvement volontairement invertébré, ouvert à toutes les formes de recherches musicales. Quatre ateliers ont été mis sur pied par un noyau de base pour une période d'un mois, à raison d'une heure et demie par semaine. Peu avant Noël, les initiateurs et leurs «élèves» ont convié le public à une présentation musicale sous forme de bilan provisoire. Cette première étape s'est révélée positive à plus d'un titre, si bien que Amalatchaux se propose de poursuivre cette forme de communication dans les ateliers déjà formés et d'en créer d'autres, pour autant que les gens s'y intéressent.

UNE DYNAMIQUE

Sans structure établie, le groupe n'a qu'une seule raison d'être: le désir de faire et d'apprendre la musique ensemble. Laquelle? En fin de compte, celle que ne dispense aucune autre école dans la région - si ce n'est peut-être l'Atelier musical de la galerie du Manoir. Celle qui n'existe que dans les insterices des relations, biaisées par les instruments. Cela peut paraître tout à fait vague et être même inconstant. Pourtant, chaque animateur d'atelier a une formation spécifique qu'il tâche de mettre en pratique d'une manière dynamique et non scolaire. L'un est pianiste de longue date, a participé à des mouvements musicaux

semblables à Lausanne et à Genève; un autre est animateur musical patenté, titre que seule une université américaine peut décerner!

EN CHANTIER

Les quatre ateliers déjà en activité ont pour thèmes: la musique ancienne, baroque ou de la Renaissance; l'initiation aux musiques d'improvisation, ouvert plutôt sur les schémas du blues et du jazz; les instruments à vent, en une recherche des alliages sonores et la musique créative, comprise comme une exploration du monde des sons. Les trois premiers surtout s'adressent à des musiciens amateurs capables de maîtriser les techniques fondamentales de leur instrument. Le nombre de participants varie de huit à dix.

D'autres «chantiers» musicaux seront ouverts prochainement, si les inscriptions sont suffisantes: musique et terre (construction d'instruments ou double création en parallèle), basse, guitare, «work shop jazz», chant, musique électro-acoustique. Des week-ends de stages pourraient avoir lieu avec le concours de musiciens de l'extérieur. Le petit carnaval chaux-de-fonnier, qui a habituellement lieu à mi-mars, pourrait également être l'occasion de créer des cliques itinérantes.

Bref, les grands travaux placés sous le patronage de Amalatchaux, groupe sans aucun but lucratif, ont commencé. Mais évidemment tout dépend de l'intérêt des musiciens de la région. Une prochaine réunion est prévue au centre de rencontre le 1^{er} février.

R.N.

CARNET DU JOUR

LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS
Corso: 20h30, E. T.,
Eden: 18h30, Jouissance érotique: 20h30, SAS à San Salvador.
Plaza: 20h30, Plus beau que moi tu meurs.
Scala: 20h45, A armes égales (16 ans).
ABC: 20h30, Stardust memories (V.O. sous-titrée).
Tourisme - Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 224821.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21h30 - 4heures (sauf dimanche).
Le Scotch: 21h30 - 4heures (sauf lundi).
La Boule d'Or: 21h30 - 4heures (sauf dimanche).
Cabaret 55: 21h30 - 4heures (sauf lundi).
Le Domino: 21h30 - 4heures (sauf lundi).

EXPOSITIONS
Musée d'histoire et Médailleur: le week-end ou sur demande.
Musée international d'horlogerie: (sauf lundi), l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: (sauf lundi), dessins d'Edouard Urech, pasteur-naturaliste.
Musée des beaux-arts: (sauf lundi), artistes de Winterthour.
Musée paysan des Eplatures: (mercredi et le week-end).
Vivarium: (sauf lundi), reptiles, batraciens et biotopes.
Galerie du Manoir: peintures de Philippe Rufenacht.
Galerie du Club 44: (sauf dimanche) exposition de peintures de Marguerite Miéville.
Galerie de l'Échope: (sauf dimanche) exposition «Les bois de Jean Curty».
Bibliothèque de la ville: exposition sur la Revue neuchâteloise à l'occasion de la parution de son 100^{ème} numéro.
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.
Pharmacie d'office: Carlevaro, 81, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 20h30, ensuite tél. 221017.
DIVERS
Conservatoire: 20h15, récital de piano et danse.
Eglise des Forges: dialogue, les chrétiens face à la crise, avec M. Gil Baillod, rédacteur en chef de l'Impartial et Mgr Henri Derout, évêque français.

LE LOCLE

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: (dimanche ou sur demande), Musée d'horlogerie.
Tourisme - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.
DANSE ET ATTRACTIONS
Le Dragon d'Or: 22h - 4heures (sauf lundi).
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.
Pharmacie d'office: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h, ensuite appeler le N° 117.

VIE HORLOGÈRE

Disparue, «La Suisse horlogère» renaît en partie dans la «Revue FH»

«La Suisse horlogère» et son édition étrangère, la «Revue européenne de l'horlogerie-bijouterie», la première publication étant hebdomadaire et la seconde mensuelle, ne paraîtront plus. Organes officiels de la Chambre suisse de l'horlogerie, regroupée avec la Fédération horlogère suisse sous la dénomination de (nouvelle) FH le 19 novembre, ces deux publications seront fondées pour donner naissance, conjointement avec la «Revue FH», à une nouvelle «Revue FH». D'après M. Kellerhals, directeur général de la Fédération de l'industrie horlogère suisse, l'organe officiel de la Chambre n'a plus de raison d'être puisque la société n'existe plus. Bien entendu, la Société suisse horlogère SA, entreprise éditrice de «La Suisse horlogère» reste un actif de la nouvelle FH et à cet égard la direction de l'entreprise, dont le siège est à Biemme, entend bien l'exploiter.

Une nouvelle «Revue FH», destinée aux membres de l'association, a vu le jour le 6 janvier; le deuxième numéro paraîtra demain. La direction de la FH se propose d'éditer deux autres revues. La première a pour but de toucher le public suisse intéressé par l'industrie horlogère et la seconde, luxueuse, est destinée à l'étranger. Par ailleurs la FH entend s'adresser aux représentants officiels du pays et aux groupes de pression par le biais d'une publication, épisodique ou non, aussi bien que par d'autres moyens. Le conseil de l'entreprise se réunit aujourd'hui pour prendre connaissance des intentions de la direction et donner son avis sur les mesures envisagées.

En ce qui concerne «La Suisse horlogère», il est sûr que le titre ne tombera pas dans le domaine public. Il n'est pas impossible que l'on sorte un jour ou l'autre des tiroirs une nouvelle Suisse horlogère. Pour le moment, la direction souhaite marquer le changement, consommé à fin novembre, en intitulant son organe «Revue FH». Rien n'empêche a priori que l'une ou l'autre des éditions soit publiée à La Chaux-de-Fonds, mais, souligne M. Kellerhals, le mandat qu'on lui a confié tend avant tout à l'efficacité, donc à la rentabilité. Il s'agit de choisir des solutions réalisables.

R.N.

VAL-DE-RUZ

Ecole cantonale d'agriculture

Journée d'information des anciens élèves

Riche journée d'information hier à Cernier pour les anciens élèves de l'école d'agriculture: autant le comité s'était montré attentif l'an dernier aux questions de fond de la politique agricole en invitant M. René Juri, président de l'Union Suisse des Paysans, et M. Claude Quartier, directeur du Service vaudois de vulgarisation agricole, autant il s'est tourné cette année vers l'information technique. M. Pierre-Alain Mouchet parlait le matin du tassement des sols, de ses effets négatifs et des moyens de l'éviter. M. Peter Schwab a fait l'après-midi le tour des productions «alternatives», ces productions nouvelles qui dans certains cas pourraient offrir des débouchés au producteur coincé dans sa production par le contingentement, ou simplement tenté de mettre son sol et son travail en valeur de manière plus rentable.

Bien que les deux sujets soient très techniques, l'aspect politique de nouvelles orientations dans la manière de travailler et dans le choix de productions n'a pas été

éludé, puisque M. Willy Boss, président de la Fédération laitière neuchâteloise, à la fois praticien et militant politique de la question agricole, était là. On relevait également dans le public la présence de M. Francis Matthey, directeur de l'ECA, accompagné de nombreux élèves. La journée avait été organisée en collaboration avec le Service neuchâtelois de vulgarisation agricole. M. Freddy Wasser, président de la Société des anciens élèves, accueillait les orateurs.

VILAINES GROSSES MACHINES

Avez-vous vu déjà ces flaques persistant dans les champs nus après la récolte? Elle trahissent un sol devenu imperméable à force de passages de machines. Qu'il n'absorbe pas l'eau, c'est un peu évident, mais quelques jours après il n'y paraît plus: l'eau a séché. Mais là où elle ne pénétrait plus, l'air non plus ne pénètre plus, et ce n'est pas sans conséquence: seul un sol qui respire renouvelle sa fertilité. Or cette fertilité est en danger: les machines agricoles deviennent de plus en plus grosses, de plus en plus chères, et pour certaines d'entre elles, gérées par des entreprises qui les louent, il est important qu'elles travaillent à chaque heure, et même quand les conditions d'humidité interdiraient normalement tout travail de la terre. Sans envisager même ce danger extrême, la tendance aux tracteurs de plus en plus lourds, un automate pour qui contourner à un travail de dernière minute sur des sols détrempe engendre les mêmes conséquences.

VERS DES GRANDS CHANTIERS?

C'est au temps des récoltes surtout qu'il faudrait être plus rigoureux. Passe encore pour les machines elles-mêmes, mais les remorques, chargées de poids énormes quand il s'agit de betteraves ou de pommes de terre, de mais, créent un redoutable tassement en profondeur. On a retourné des sols sentant franchement mauvais, où des

pailles de deux ans ne s'étaient pas dégradées faute d'oxygène.

INQUIÉTANT

Pour l'instant, le danger s'est manifesté surtout en plaine où un mode de travail industriel est de plus en plus fréquent. Mais le Val-de-Ruz n'est pas à l'abri: il n'est pas impensable que soucieux d'amortir leur matériel, des entrepreneurs de chantiers de ramassage élargissent leur périmètre d'action. La tentation est grande pour un cultivateur confronté à la nécessité, dispendieuse, de s'équiper de recourir à leurs services. Attention: la réparation des sols dégradés est aléatoire, chère, sous-soleuse ne donnant pas toute satisfaction. Seule la sécheresse, le gel, réparent lentement les dégâts, complétés par un repos de la terre mise à l'abri d'une prairie conservée plusieurs années.

LES EXPLOITANTS SE SENTENT CONCERNÉS

Le sujet n'a pas laissé l'assistance indifférente: nombreuses questions. L'une est capitale: qui demande des grosses machines? Est-ce que ce sont les producteurs de machines qui en ont besoin? M. Mouchet risque une réponse lucide: il y a des cycles. L'AGRAMA (Foire de la machine agricole) a lieu tous les deux ans. Une année les constructeurs offrent de plus grosses remorques, de plus gros équipements complémentaires. Il faut de plus gros tracteurs pour les mouvoir.

Deux ans après, les plus gros tracteurs sont là. Et ainsi de suite. Ça fait le marché. Mais il y a une limite à cette escalade. Elle sera bientôt atteinte. Pour M. Willy Boss, une autre limite est également bientôt atteinte: les fruits de la rationalisation sont amers, et le tassement des sols n'en est qu'un parmi d'autres, l'érosion, l'appauvrissement, l'apport de plus en plus coûteux, etc. Ne serait-il pas temps de revenir un peu en arrière? De restructurer les exploitations de manière différente? L'agriculteur ne peut plus travailler dans de bonnes conditions. Toujours chassé, toujours pressé, seul face à des domaines de plus en plus vastes, il dispose de machines puissantes permettant de travailler même par très mauvaises conditions. Et il doit le faire, il n'a pas le choix.

Résultat: les choses empirent. Un exemple: dans certaines parcelles, les cailloux apparaissent de plus en plus nombreux. Labour trop profond? Peut-être. Mais aussi: «Ce n'est pas les cailloux qui remontent. C'est la terre qui disparaît!» Le savoir, c'est savoir que chaque nouveau travail entame le capital. Déprimant. Grave.

Après le repas pris dans un établissement voisin, l'après-midi fut consacré à la présentation de productions différentes, nouvelles: petits fruits, escargots, grenouilles, cerfs ou sangliers sont-elles de taille à offrir réellement une nouvelle orientation de l'agriculture? La question est remise à une prochaine édition.

Ch. G.

Don du sang à Cernier



La section Val-de-Ruz Centre des Samaritains organisait hier une séance de récolte de sang à l'école primaire de Cernier. Elle a obtenu un plein succès puisque plus de 120 donneurs ont répondu à l'appel. Le Centre neuchâtelois et jurassien de transfusion a collaboré à la mise sur pied de cette récolte. (Avinress-P. Treuthardt)

VALANGIN

Rénovation de la salle de gymnastique

(c) Le fond de la salle de gymnastique qui donnait quelques signes de faiblesse depuis plusieurs mois est actuellement en réfection. Les autorités ont profité de ces travaux pour refaire également l'aération sous le plancher et l'isolation de la salle. Pendant quelques semaines, les classes et les sociétés n'auront plus accès aux locaux mais les pupilles et les pupilles prépareront une partie de leur soirée annuelle à la grande salle du collège.

CARNET DU JOUR

Permanence médicale: Votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 531531, entre 11h et 12h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: tél. 531003.

Hôpital de Landeyeux: téléphone 533444.

Ambulance: tél. 532133.

Rédaction
FAN-L'EXPRESS
du Val-de-Ruz

Christiane Givord

Tél. 038 25 58 55

Labello.
Soins des lèvres.
Quand il fait
froid.



Protection et beauté de vos lèvres.

BOF Produits de qualité depuis 100 ans.

muller sports

sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochoux - michel audétat

muller sports

sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochoux - michel audétat

muller sports

sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochoux - michel audétat

muller sports

sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochoux - michel audétat

muller sports

sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochoux - michel audétat

muller sports

sous les arcades
neuchâtel - tél. 25 19 93
andré frochoux - michel audétat

Soldes Soldes Soldes

TOUJOURS DE VRAIS SOLDES

ARTICLES SOLDÉS À 30% et 50%

JUPES - CHEMISIERS - PANTALONS DE SKI et DE VILLE (hommes et dames)
VESTES DE SKI (hommes, dames et enfants) - TRAININGS - PULLS
MANTEAUX D'HIVER (hommes et dames) - GANTS - BONNETS

Vente autorisée du 15 janvier au 4 février 83

101119-110

LA BONNE AFFAIRE EST À LA PORTÉE DE VOTRE MAIN NE LA MANQUEZ PAS

Imprimés rapides
Photocopies

4, rue Saint-Maurice
Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 75 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

POMMES DE TERRE BINTJE ET URGENTA, 50 ct. le kg, pris au Devens, Saint-Aubin. Tél. 55 14 09. 100906-161

VÉLOMOTEUR, Sachs, 2 vitesses manuelles, parfait état; prix à discuter. Tél. 51 44 91. 98440-161

CHAMBRE À COUCHER, prix très bas. Tél. (038) 31 89 67. 102328-161

POUR CAUSE DE DÉPART: machine à laver Zanker, parfait état, 300 fr.; 1 matelas, 190/90 cm, en mousse, neuf, 50 fr. Tél. (038) 41 23 14. 98658-161

CONGÉLATEUR bahut, Indesit, 200 fr. Tél. 24 73 87, heures des repas. 102367-161

BUREAU D'APPARTEMENT, brun et blanc, parfait état, 220 fr.; 1 évier inox double-plonge, 180 fr. Tél. 42 13 71. 102377-161

MAGNIFIQUE VAISSELIER, noyer; table avec 2 rallonges + 4 chaises canées. Prix raisonnable à discuter. Tél. (038) 25 33 06. 102374-161

2 LITS (95/200 cm) avec matelas et couvre-lit. Tél. 63 17 50. 98660-161

APPAREIL pour cuire et rôtir, neuf. Prix à discuter. Tél. (038) 46 19 77, heures des repas. 100947-161

MEUBLE AVEC BAR + vitrine à 2 corps. Tél. 42 48 15. 102379-161

SALON 3 PIÈCES + table, pour studio 1 lit complet, armoire, commode, miroir. Etat neuf, prix intéressant. Tél. (038) 33 46 29. 102380-161

BUREAU MASSIF, deux portes, tiroirs, vitrine. Tél. 24 43 10, heures repas. 102388-161

1 CANAPÉ 4 PLACES, 2 fauteuils, 500 fr.; 1 frigo, 150 fr. Tél. 24 40 92. 102384-161

LIT 95 x 190 cm. Tél. 33 15 96, dès 18 heures. 98607-161

OBJECTIF ZOOM, 4,0/35-70 mm, neuf, avec plus de 4% de garantie. Tél. (038) 53 13 20. 100946-161

MINI ORDINATEUR, Commodor CBM 3032. Tél. 53 33 80, après 18 heures. 98664-161

DEMANDES A ACHETER

PARTICULIER ACHÈTE à particulier: petits meubles anciens, bureau secrétaire, commode, armoire à 1 porte, coiffeuse, 6-8 chaises, pupitre, buffet. Ecrire à case postale 52, 2006 Neuchâtel. 98424-162

CHERCHE VIEUX PIANO droit, en état de fonctionnement. Tél. 24 48 48, de 8 h-12 h. 98396-162

EQUIPEMENT DE HOCKEY, 12 à 14 ans. Tél. 24 75 65, heures des repas. 102393-162

ORDINATEUR 2 x 81 + extension 16 K. Tél. 46 10 37. 98671-162

A LOUER

LE LANDERON, 2 pièces, confort, à convenir. Tél. 51 23 38. 98589-163

AU CENTRE, chambre indépendante meublée avec cuisine, salle de bains, à demoiselle. Tél. 24 12 13. 102395-163

LOGEMENT DE 3 PIÈCES, quartier tranquille côté ouest, avec chauffage et eau chaude générale. Cuisine non agencée, balcon avec vue splendide, pour couple. Libre dès le 1^{er} février ou à convenir; 430 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 50 75. 102362-163

24 MARS, à Hauterive, studio meublé, coin de cuisine, salle de bains, 375 fr. Tél. 24 31 54. 102391-163

À MARIN (NE) C'EST LA FÊTE!

POUR SON OUVERTURE Le Bahutier/Rieben meubles

vous offre DES SUPER-SOLDES!

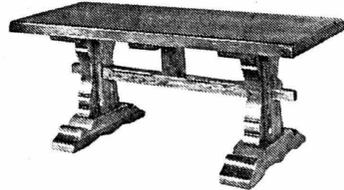
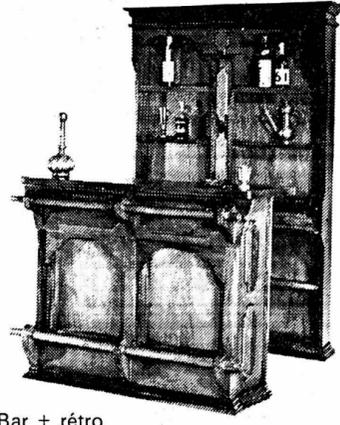


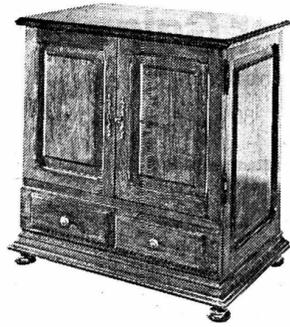
Table de couvent plateau 7 cm d'épaisseur Fr. 1990.— soldée à Fr. **890.-**



Table de salon rustique 120 x 60 cm Fr. 750.— soldée à Fr. **290.-**



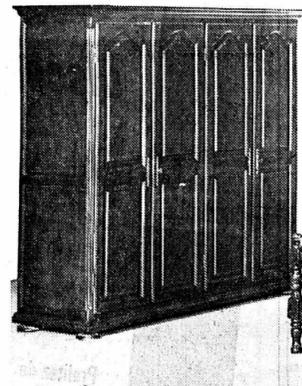
Bar + rétro patiné noyer antique Fr. 2200.— soldée à Fr. **890.-**



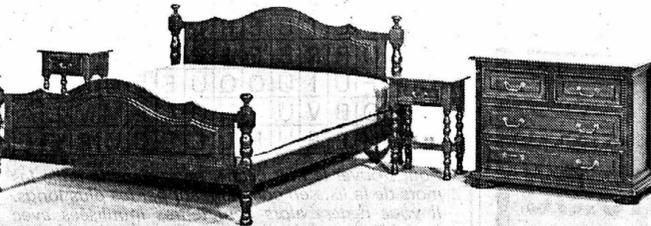
Meuble TV massif Fr. 1350.— soldée à Fr. **499.-**



Vaisselle 4 portes peuplier Fr. 3450.— soldée à Fr. **999.-**
Vaisselier chêne Fr. 3690.— soldée à Fr. **1150.-**



CHAMBRE À COUCHER rustique complète avec portes plaquées lisses, sans literie Fr. 6950.— soldée à Fr. **2990.-**



Avec portes pointées de diamant Fr. 7590.— soldée à Fr. **3990.-**



Chaise paille Fr. 149.— soldée à Fr. **69.-**

15% SUR TOUS LES ARTICLES NON SOLDÉS!

Vous trouverez également un choix énorme de salons, chambres à coucher, vaisseliers, armoires, bibliothèques, bars, chaises, guéridons, petits meubles, etc., à des prix DÉMENTIELS!

RIEBEN est le seul à pouvoir vous garantir les PRIX LES PLUS BAS.
Si vous trouvez moins cher ailleurs même pendant les soldes IL S'ALIGNERA!

Notre collaborateur Monsieur Jean-Pierre MANINI attend votre visite et se fera un plaisir de vous accueillir et vous conseiller.

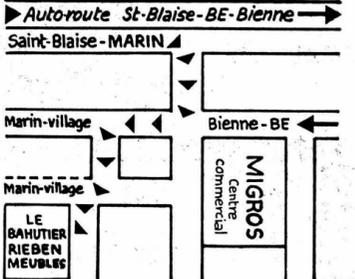
Soldes autorisées du 15 janvier au 4 février 1983.

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 18 H 30
SAMEDI DE 9 H À 17 H (SANS INTERRUPTION)

LE BAHUTIER/RIEBEN MEUBLES S.A.

MEUBLES RUSTIQUES ET DE STYLE - Rue Charles Perrier 2, à 150 m du Centre MM

2074 MARIN (NE) - Tél. (038) 33 53 44



APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES à Fontaine-André 6, Neuchâtel, libre tout de suite ou à convenir. Tél. 24 52 85, heures repas. Visites tous les jours à 18 heures. 102332-163

DANS GARAGE COLLECTIF, box, 75 fr. Quartier patinoire. Tél. 24 10 46. 102380-163

URGENT: au Landeron, 2 pièces. Tél. privé: 51 29 62 (repas), travail: 51 20 91 (interne 43). 102373-163

DÉBUT MARS, 3 pièces tout confort, quartier est, 650 fr. + charges. Adresser offres écrites à 20.1 - 1585 au bureau du journal. 102376-163

AU CENTRE, jolie chambre meublée dans famille, possibilité de cuisiner, 200 fr. tout compris. Tél. 25 27 51. 102363-163

ÉCHANGE: appartement de 5 pièces, confort, région Peseux, 920 fr. tout compris, dans maison familiale, contre appartement 3 1/2 pièces, bon marché. Adresser offres écrites à IV 134 au bureau du journal. 102385-163

À TRAVERS, appartement 3 pièces, dépendances, jardin, garage. Prix modéré. Adresser offres écrites à CN 128 au bureau du journal. 102385-163

CORCELLES, 2 pièces, jardin, 230 fr. + charges. Tél. 25 83 06, bureau. 102370-164

3 1/2 PIÈCES à Cornaux. Libre 1^{er} février 83. Prix 675 fr., charges comprises. Tél. 47 11 19. 102351-163

CHAMBRE INDÉPENDANTE, 190 fr., à demoiselle. Tél. 25 29 94, heures des repas. 98675-163

DEMANDES A LOUER

JEUNE FAMILLE (un enfant) cherche un appartement 3 pièces, région Boudry, pour 1^{er} mars. Tél. (041) 53 10 21. 100913-164

APPARTEMENT de 2 pièces ou 2 1/2, avec balcon ou de plain-pied, aux environs de Colombier ou Bôle. Tél. 41 20 90. 98627-164

GARAGE individuel Serrières ou côté ouest. Tél. 31 77 78. 98690-164

HOMME TRANQUILLE, soigneux, cherche à louer studio meublé, centre ville. Récompense 50 fr. à la signature du bail. Faire offres case 430, 2000 Neuchâtel. 98659-164

GARAGE, région Mail. Tél. (038) 24 20 88, le soir. 102331-164

URGENT, JEUNE FILLE cherche chambre à louer centre ville. Tél. 41 17 03, le soir. 102370-164

JEUNE FILLE cherche appartement 2 - 2 1/2 pièces, région Saint-Blaise - Le Landeron. Tél. (038) 33 55 41, midi/soir. 98666-164

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE FEMME DE MÉNAGE, quartier Marnière, Hauterive. Tél. 33 72 87, dès 19 heures. 102339-165

PERSONNE DE CONFIANCE pour repassage, travaux courants de ménage et courses; 10-15 heures semaine selon entente. Région Bôle - Colombier. Adresser offres écrites à DO 129 au bureau du journal. 98676-165

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME désirerait s'occuper de personnes âgées du lundi au vendredi. Adresser offres écrites à MZ 138 au bureau du journal. 102356-166

SOMMELIÈRE, SUISSE cherche remplacements, 3-4 jours par semaine environ, éventuellement magasin. Tél. 24 38 31. 102390-166

EMPLOYÉE DE COMMERCE expérimentée et bilingue (français - anglais) cherche tous travaux à domicile. Tél. 41 12 46. 100945-166

MAGASINIER avec CFC, 30 ans, cherche emploi. Adresser offres écrites à GS 132 au bureau du journal. 102335-166

HOMME MARIÉ, 35 ans, 2 enfants, cherche du travail (pour raison de santé, travaux pénibles exclus). Adresser offres écrites à OB 140 au bureau du journal. 98684-166

CHERCHE À FAIRE quelques heures de ménage à l'ouest de la ville ou au centre. Tél. 24 02 17, depuis 11 heures. 98670-166

DIVERS

POUR COMPLÉTER LE PROGRAMME DE VOTRE SOIRÉE, choisissez « La Soupière » comédie de Robert LAMOUREUX. Tél. (038) 41 22 63 ou 41 12 64. 95962-167

J'EN AI ASSEZ d'être seule devant mon assiette. Qui partagerait le repas de midi avec moi? Pas sérieux s'abstenir. Adresser offres écrites à AL 126 au bureau du journal. 102392-167

JE GARDE ENFANTS la journée, centre ville. Tél. 24 29 19. 102342-167

DÉS PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS: nous écoutons et renseignons sur tous problèmes éducatifs, les lundis de 18 h à 22 h et les jeudis de 14 h à 18 h Parents-Informations: tél. (038) 25 56 46. 102397-167

ACCORDÉONISTE anime vos soirées, mariages, etc... Jeux, ambiance. Tél. (038) 42 50 61. 100922-167

QUELLE DEMOISELLE, 25-30 ans, donnerait un peu de tendresse à jeune homme solitaire, goûts simples? Région Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Yverdon. Adresser offres écrites à LY 137 au bureau du journal. 102357-167

JE DONNE leçons de piano pour enfants débutants. Tél. 25 21 25. 102366-167

PERDUS-TRouvES

PERDU TROUSSEAU CLÉS dont 3 Yale. Rapporter poste de police. Récompense. 102388-168

ANIMAUX

A VENDRE, cause départ, golden retriever, mâle, 13 mois, avec pedigree. Tél. (037) 73 14 00. 102358-169

A PLACER jeunes chats. SPA Val-de-Ruz, tél. (038) 53 36 58. 98673-169

A DONNER 2 magnifiques chiots mâles. Tél. 25 87 59. 102372-169

Nous sommes toujours plus avantageux

No 1 dans les spiritueux!

15 ans DENNER SUPERDISCOUNT

Valable dès le 20.1.1983

Café Viennois en grains

toujours fraîchement torréfié
500 g ~~6.10~~ **4.95**



Vin rouge de la Yougoslavie
Gamay Oplenac
1 litre ~~3.25~~ **2.60**
(+ dépôt -40)

Jus de raisin
de raisins étrangers rouge, sans alcool 1 litre Tetro ~~1.70~~ **1.45**
Jus d'orange
non sucré pasteurisé 1 litre Tetra ~~1.75~~ **1.45**

Kambly
Petit Beurre 160 g ~~1.85~~ **1.35**
(100g -84)

Gerber Gala
Fromage double crème 3 portions 80 g ~~1.40~~ **1.15**
(10g -14)

Hero Rösti
tout prêts 500 g ~~2.60~~ **2.10**

Nussella Frigi-Box
végétale pure, riche en vitamines A, D+E 700 g ~~5.55~~ **5.55**
(100g -79)

Pepsodent Dentifrice
120 g ~~2.90~~ **2.40**
(100g 2.-)

Protector Lessive complète
40°-95° 4 kg ~~12.40~~ **10.90**
(1kg 2.73)

Sentinell
Assouplisseur - fresh - rose 4 litres ~~3.50~~ **3.50**
(11-88)

Stayfree
Maxi 10 Maxi bandes ~~1.85~~ **1.55**
Mini 20 Mini bandes ~~1.80~~

Crème pour le café UP



10x12 g ~~1.05~~ **.85**
(100g -70)

DENNER SUPERDISCOUNT

Ici, vous nous trouvez

Neuchâtel, Rue Clos Serrières 31,
Rue des Sablons 43,
Peseux, Rue James Paris

Fust
Reprise maximale pour votre machine à laver usagée à l'achat d'un appareil neuf. Demandez nos offres d'échange SUPER.
Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.
Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Villars-sur-Glâne, Jumbo Moncor 037/24 54 14
et 43 succursales
100586-110

Évitez les ennuis des fausses dents qui glissent
De nombreuses personnes ont enduré un véritable supplice à cause de leur prothèse dentaire qui glissait ou qui tombait juste au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte de cette perspective. Saupoudrez votre appareil de Dentofix, la poudre adhésive spéciale. Elle assure l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier et le rend plus agréable à porter. Dentofix élimine l'odeur de dentier qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. 68878-110

Salon THAI
Tel. 031 41 16 70
Montag - Samstag, 10.00 - 21.00 Uhr
Sudjai Marti-Chiang Lorrainestr. 2a, Bern
100536-110

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRÉS à ne jamais joindre de certificats ou autres DOCUMENTS ORIGINAUX à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	R	B	E	L	E	C	N	A	U	N	O	C	U	L
C	E	U	E	L	L	E	N	A	T	N	O	F	M	O
L	L	F	O	U	R	R	A	G	E	T	O	O	O	U
O	A	I	E	L	L	E	P	D	E	I	N	R	U	I
T	P	F	C	C	E	A	I	N	N	T	N	G	S	S
U	S	O	E	H	I	M	R	N	L	R	E	E	S	E
R	A	N	H	E	A	O	S	U	A	E	I	M	E	D
E	L	G	C	Z	C	G	C	I	N	V	B	O	E	O
T	A	U	O	I	A	O	E	O	G	I	A	I	N	N
O	D	S	R	S	N	E	R	P	B	O	S	R	N	N
U	E	P	C	T	B	E	R	L	S	M	L	D	A	E
R	A	O	R	R	B	E	I	E	E	A	E	A	C	C
C	N	E	U	I	U	Q	U	E	L	U	R	N	O	
D	R	O	B	V	U	I	N	O	L	E	M	M	L	A
E	F	N	E	E	N	E	L	L	E	C	U	P	E	E

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez un nom porté par deux papes.
Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. La même lettre peut servir plusieurs fois.
Analogisme - Biberon - Bord - Biblique - Bien - Canne - Clôture - Contre - Croche - Capricorne - Caravanier - Clichage - Chez - Célèbre - Donne - Déisme - Fourrage - Fontanelle - Fongus - Fourbe - Foin - Forge - Gascon - Louise - Luçon - Melon - Mousse - Montluçon - Merle - Nuance - Preuve - Pelle - Paie - Psaume - Pucelle - Quel - Retour - Relaps - Riom - Salade - Titre.
(Solution en page radio)

L'HÔTEL BURGUNDY PARIS 1^{er} ****
Au cœur même de Paris, dans un îlot de calme, entre la Concorde, la place Vendôme, la Madeleine et la rue Saint-Honoré: un hôtel actuel d'ancienne réputation.
Adresse: 8, rue Duphot 90 chambres avec bain
Tél. 260 94 32/00 04/04 69 Restaurant
Télex: 213 380 F Vaste parking à proximité
Prix en francs français:
2 personnes bain: FF 350.— 1 personne bain: FF 285.—
(Petit déjeuner, taxes et service compris)
Direction suisse. 101262-110

CLUB NEUCHÂTELOIS D'AVIATION
Groupe de Vol à voile
VOL À VOILE
Les cours théoriques pour l'obtention de la licence fédérale de pilote de planeurs débutent le mardi 25 janvier 1983, à 20 h, au club-house du C.N.A. à Colombier (aérodrome).
Durée 18 semaines, prix Fr. 140.—
Renseignements et inscriptions au secrétariat du C.N.A. aérodrome, 2013 Colombier. Tél. 41 31 55. 98221-110

Economisez jusqu'à Fr. 23.- en espèces!
SURVEILLEZ LES ACTIONS- PROFITEZ DOUBLEMENT!
Vos enfants seront enchantés par cette magnifique maison jouet. Pour Fr. 20.- seulement
Vous économisez Fr. 3.- par tambour de 5 kg ou Fr. 1.- par paquet
Vous économisez Fr. 5.- par paquet double
Vous économisez Fr. 1.50 par paquet de 20 ou de 40 pièces
Vous économisez Fr. 3.- par flacon de 3 l ou Fr. 2.- par flacon de 2 l
Vous économisez Fr. 1.25 par emballage de six
Vous économisez Fr. 1.50 par flacon de 2 l ou Fr. -.75 par flacon de 750 ml
Vous économisez Fr. 3.- par flacon de 2 l ou Fr. -.75 par flacon de 750 ml
Economisez Fr. 23.-
Vos enfants seront enchantés par cette magnifique maison jouet. Pour Fr. 20.- seulement
Vos économies: Ariel, Dash, Vizir, Meister Proper, Pampers, Bounce ou Camay vous gagnent maintenant avec le livret-épargne jusqu'à Fr. 23.- en espèces. Notre livret-épargne vous indiquera comment profiter de cette action unique. Vous ne l'avez pas encore reçu? Ecrivez donc vite à «DIMA SERVICE AG, Hagenthalerstrasse 150, 4124 Schönenbuch».

Nos actions discount viande fraîche...
Au Centre Coop Fleurier, également...
Profitez de cette offre particulièrement avantageuse pour regarnir votre congélateur
• Rôti de porc dans l'épaule kilo **10²⁰**
• Jambon roulé fumé kilo **13²⁰**
• Carré de porc avec hanche (découpage gratuit) kilo **10²⁰**
Super-Centre Portes-Rouges

prêt comptant
Discret. Simple. Rapide. Dans toutes les BPS.
Passez chez nous, téléphonez-nous ou renvoyez-nous le coupon. Rien n'est plus facile.
Exemples: y compris assurance solde de dette:
Fr. 3 000.—, 12 mois, Fr. 271.50/mois
Fr. 6 000.—, 24 mois, Fr. 292.35/mois
Fr. 10 000.—, 36 mois, Fr. 341.75/mois
Fr. 14 000.—, 48 mois, Fr. 478.50/mois
Fr. 20 000.—, 48 mois, Fr. 536.55/mois
Fr. 25 000.—, 48 mois, Fr. 670.70/mois
Votre partenaire dans toutes les questions financières
BANQUE POPULAIRE SUISSE
(Prière d'écrire en caractères d'imprimerie.)
Je désirerais un prêt comptant de Fr.
Prénom, nom
Rue, no
NPA, localité
Téléphone
Adresse: Banque Populaire Suisse, CAM, case postale, 3000 Berne 16.
101751-110

128^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE

De notre correspondant :
Un samedi soir de l'an passé, deux excellents camarades de Travers s'étaient rendus au cinéma à Neuchâtel. Après la séance, ils prirent le chemin du retour. L'auto dans laquelle ils se trouvaient était pilotée par F. J. Vers 23 h, au carrefour de Rosières, entre le pied de la Cluette et le Crêt-de-l'Anneau, F. J. fut d'abord dépassé par un véhicule puis, voyant un animal qui sortait de la forêt et traversait la chaussée, il braqua à gauche. Sa voiture, sous l'effet de cette manœuvre, se retourna sur le toit, position dans laquelle elle parcourut plus de 40 mètres.

A peu près au même moment venait, en sens inverse, une voiture pilotée par J.-P. L., actuellement en France, mais à l'époque habitant Saint-Sulpice. Une violente collision se produisit.

J.-P. L. fut blessé, mais il put rentrer chez lui le lendemain tandis que F. J., assez gravement atteint, dut subir un plus long traitement. Le passager de F. J., un boulangier de 24 ans, Martin Knoepfel, dont les parents résident à Travers, devait, hélas, trouver la mort dans cette tragédie de la route.

C'est pour juger de cet accident mortel que le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de M. Luc Meylan, juge suppléant et de M^{me} Chantal Delachaux, substitut du greffier, a siégé hier à Môtiers.

À la suite du rapport de police et d'une enquête menée par le juge d'instruction, F. J. était prévenu d'infractions à la loi sur la circulation routière, et une amende de 300 fr. avait été requise contre lui. J.-P. L. était poursuivi pour homicide par négligence avec une réquisition de 2 mois d'emprisonnement.

UN AVIS DÉCISIF

La vitesse avouée par J.-P. L. était de 80 à 100 km à l'heure et par F. J. de 100 km à l'heure. Il faut relever que les conditions étaient idéales pour circuler.

Deux témoins ont été entendus. D'abord le père de la victime, qui a déclaré que F. J. était venu souvent dans la famille endeuillée et qu'il avait été très affecté par ce drame. Puis un agent de la police cantonale a précisé que d'emblée — et cela fut corroboré par J.-P. L. —

Acquittement et amende après un accident mortel

que, s'il avait braqué à gauche, c'est parce qu'il avait eu peur d'un animal et qu'il avait tenté de l'éviter.

Un avis décisif, cité par le mandataire de J.-P. L., a été sans doute celui du médecin-chef de l'hôpital de Couvet, qui a déclaré qu'il ne lui était pas possible de dire si la mort de Martin Knoepfel était survenue après le premier accident — voiture sur le toit — ou après le second, lors de la collision.

ON NE PEUT CHOISIR APRES COUP

Après que le tribunal se fut rendu sur le lieu du drame, deux excellentes plaidoires, exemptes de passion et empreintes d'objectivité, ont été prononcées par les avocats des prévenus.

L'avocat de F. J. a admis que son client avait commis une faute en n'attachant pas sa ceinture de sécurité. Il a contesté toute perte de maîtrise en demandant de faire abstraction des conséquences tragiques de l'accident.

Quant F. J. a vu l'animal qui traversait la route, freiner était impossible. Il lui restait alors deux solutions: soit continuer sa trajectoire, en touchant la bête sans qu'on puisse dire ce qui serait arrivé par la suite ou alors faire une manœuvre d'évitement. On ne peut, après coup, choisir quelle aurait été la manœuvre la plus adéquate et il a contesté que son client, soudain en présence d'un obstacle imprévisible, ait perdu la maîtrise de son véhicule. Il a demandé que F. J. ne soit condamné qu'à une amende symbolique pour ne pas avoir attaché sa ceinture de sécurité.

QUE DES IMPRESSIONS

Faire abstraction de tout sentiment passionnel et de renseignements généraux peu favorables à son client, tel a été le préambule du défenseur de J.-P. L. Il a insisté sur le fait qu'en cas de mort d'homme, il ne doit pas nécessairement y avoir une condamnation pour homicide, du point de vue pénal.

Après avoir cité l'avis du médecin reproduit ci-dessus, il s'est inscrit en faux contre certaines déclarations de F. J., qui n'étaient que des impressions. Il a souli-

gné que l'accusation n'avait pas été à même de rapporter la preuve de l'homicide par négligence et que J.-P. L. s'est aussi trouvé — comme J. F. devant un animal — devant un obstacle imprévisible, c'est-à-dire une auto sur le toit. Il a demandé la libération de son client.

LE JUGEMENT

En ce qui concerne F. J., dira le tribunal, on peut comprendre la réaction de panique éprouvée par un conducteur qui n'avait pas son permis de conduire depuis longtemps. Il a été libéré de la prévention de perte de maîtrise. Il paiera une amende de dix francs pour la ceinture de sécurité.

Pour ce qui concerne J.-P. L., le juge a estimé que trop de doutes pèsent sur cette affaire. C'est même au bénéfice d'un grand doute qu'il a été acquitté d'homicide par négligence, comme de vitesse inadéquate et de perte de maîtrise. Quant aux frais, ils ont été mis à la charge de l'Etat.

LE TURC AVAIT FAIM

On reprochait à F. B., tenancier d'un

Bibliothèque scout de Buttes Vers une association

(sp) Fondée le 10 mai 1980 après une longue période de gestation, la bibliothèque scout « Claude Marchal », à Buttes, connaît ce printemps une importante modification juridique. En effet, le 23 avril prochain, jour de la Saint-Georges, lors d'une assemblée constitutive, elle prendra la forme d'une association et se dotera de statuts.

Après trois ans d'activité durant lesquels le nombre des amis, donateurs, emprunteurs et visiteurs de cette bibliothèque n'a cessé d'augmenter, il a paru nécessaire aux animateurs et surtout au fondateur, M. Heinz Reber — alias Flamant —, de modifier la structure de ce vivant et dynamique centre de documentation scout, désormais

bar à café, à Travers, d'ouvrir engagé un ressortissant turc pour servir dans son établissement. F. B. contestait que ce Turc, interdit de séjour en Suisse et qui avait révélé son engagement à Travers après avoir été arrêté dans le canton de Vaud, ait été employé chez lui.

Il cherchait du travail et, comme il avait faim, F. B. l'a hébergé et il a exécuté quelques menus travaux, mais à l'arrière du bar. F. B. lui donnait à manger en contrepartie et avait mis une chambre à sa disposition. Une amie du Turc, entendue par la commission rogatoire, a confirmé qu'il faisait de menus travaux, ne servait pas au bar et n'était pas rémunéré. Le gendarme de Travers a vu le Turc travailler plusieurs fois derrière le comptoir.

Le tribunal a estimé que l'employé turc avait quand même été rétribué en nature pour son travail, selon trois déclarations, mais que l'amende requise par le procureur général était exagérée en l'espèce. Cette amende a été réduite à 100 fr., somme à laquelle s'ajoutent 85 fr. de frais.

G. D.

Service de l'électricité Pessimisme à Fleurier

De notre correspondant : Il y a 2 ans, le service de l'électricité avait laissé un bénéfice net de plus de 200.000 fr. à la commune de Fleurier, et pour l'année dernière, si les pronostics se confirment, c'est quelque 190.000 fr. qui devraient tomber dans la caisse communale. Pour cette année, en revanche, on ne pense pas que l'excédent des recettes sur les dépenses dépassera 79.000 fr. en chiffres ronds. C'est pourquoi il faut espérer que ces prévisions seront démenties dans un sens plus positif...

L'achat de l'énergie à la Société du Plan-de-l'Eau atteindra près de 1,2 million de francs, et la vente pour la force est évaluée à 640.000 fr. et à 1.130.000 fr. pour l'éclairage, les cuissons et les boilers.

Outre les traitements et les charges sociales qui atteindront 575.000 fr. en chiffres ronds, les principales dépenses seront constituées par l'entretien du réseau, une somme de 40.000 fr. étant prévue à cet effet, tandis que 50.000 fr. sont prévus pour les frais de compteurs.

UN SÉRIEUX RETARD

À ce sujet, il y a lieu de relever que la révision des compteurs a pris un sérieux retard. C'est pourquoi il faudra fournir un effort supplémentaire cette année. Cette révision est effectuée par des maisons spécialisées et doit être faite conformément aux normes de l'inspecteur fédéral. En ce qui concerne les abon-

nements pour distribution de la force, on prévoit pour 40.000 fr. de ristournes et d'escomptes, conformément aux dispositions du règlement de vente de l'énergie électrique.

ENTREPRISES CONCESSIONNAIRES

Le produit des installations devrait rapporter 290.000 fr. nets. Cette estimation a été basée sur le fait que les services industriels de la commune sont confrontés à la concurrence d'entreprises concessionnaires d'une part et que, d'autre part, il faut tenir compte des possibilités offertes par une équipe de cinq monteuses seulement.

Au 1^{er} janvier dernier, l'effectif du service de l'électricité comprenait sept employés à temps complet — diminution d'une unité —, six employés à temps partiel (un de plus) et deux apprentis, alors qu'il y en avait trois une année auparavant. G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, **On m'appelle Malabar**, avec Bud Spencer (12 ans).

Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert tous les soirs jusqu'à 24 heures, sauf le mardi.

Fleurier, L'Alambic bar-dancing: ouvert tous les soirs jusqu'à 2 heures, excepté le lundi.

Môtiers, château: fermé pendant le mois de janvier.

Môtiers: Musée Rousseau, Musée d'histoire et d'artisanat, Musée du bois, ouverts tous les jours, sauf le dimanche et le lundi.

Fleurier: Hôpital 9a, troc-mitaine le jeudi entre 15 et 18 heures.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28. **Hôpital et maternité de Couvet:** tél. 63 25 25. **Hôpital de Fleurier:** tél. 61 10 81. **Sage-femme:** tél. 63 17 27.

Infirmière visiteuse: tél. 61 38 48. **Matériel des samaritains en prêt:** Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.

Service du feu pour tout le Vallon: tél. 118.

Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS DIVERS

PROFITEZ DES SOLDES rabais importants en électroménagers

ROY
COUJET
Tél. 63 12 06
101362-184

L'imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

Feuille d'avis de Neuchâtel

NORD VAUDOIS

Baux résiliés à Grandson

(c) La commune de Grandson possède à la Grandsonnaz deux domaines loués depuis de très nombreuses années à des amodiateurs, en l'occurrence MM. Armand Monnier, de Champvent (Grandsonnaz-Dessous), et Henri Pétermann, d'Agiez (Grandsonnaz-Dessus), domaines loués depuis près de quarante ans.

Ce n'est pas sans quelques regrets que les autorités de Grandson vont se séparer de ces deux amodiateurs, mais il est logique que les autorités de Grandson veuillent donner satisfaction à des agriculteurs de la localité.

Notons qu'en période d'estivage, quelque cent têtes de bétail se trouvent dans ces deux exploitations. Et, pour le détail, que la commune de Grandson a décidé de maintenir la production de fromage à la Grandsonnaz-Dessous.

Concours d'hiver de la division de campagne 2

Les traditionnels concours d'hiver de la division de campagne 2, que commande le divisionnaire Henri Butty, auront lieu les 21 et 22 janvier à Sainte-Croix-Les Rasses, dans le Jura vaudois.

Le triathlon occupera une place d'honneur dans ces joutes, vendredi. Samedi, près de 400 concurrents skieurs se retrouveront pour les épreuves des patrouilles B (parcours de 14 à 20 km), des patrouilles C (15 à 20 km, de type alpin) et des individuels (10 à 13 km). Le tir est inscrit dans chaque catégorie, avec en plus un jet de grenades dans la catégorie C. (ATS)

SAINTE-CROIX

Il s'en sort mieux que sa voiture...

Mercredi vers 10 h, un automobiliste circulait en direction de Vuiteboeuf lorsqu'il perdit la maîtrise de sa voiture sur la route enneigée, au lieu dit Le Rocher. Il accrocha un véhicule survenant en sens inverse et dévala la forêt sur une vingtaine de mètres.

Le conducteur, dont le véhicule s'était arrêté contre un arbre, à un endroit très escarpé, s'en sort indemne, en revanche sa voiture est complètement démolie.

QUELLE APPELLATION?

Un autre point sera mis en discussion au cours de l'assemblée du 23 avril: le nom de la nouvelle association. Peut-être l'appellation actuelle sera-t-elle conservée pour assurer la continuité; peut-être la remplacera-t-on par une autre, du genre « Bibliothèque et archives scout » pour tenir compte de l'extension vers des documents autres que les livres. Des propositions individuelles sont aussi attendues dans la perspective du baptême de cette jeune institution en plein essor, unique en son genre et destinée à jouer un rôle de plus en plus important au sein du scoutisme helvétique et même international. Cela grâce à l'initiative et à la disponibilité d'un ardent défenseur et illustrateur de l'idéal prôné par Baden Powell — domicilié à Buttes!

ENFIN!

Le Vallon tout blanc

(c) Dans l'avant-dernière nuit et hier matin, la neige est tombée au Vallon, où elle a pris pied dans toute la vallée. On espère, cette fois, qu'elle ne faussera pas compagnie au bout de quelques jours, comme elle l'a trop souvent fait au cours du présent hiver...

RIVE SUD DU LAC

Assemblée des planteurs de betteraves de la Broyevaudoise

L'heure des revendications

De notre correspondant :

L'assemblée générale des planteurs de betteraves à sucre de la Broye vaudoise s'est déroulée, mercredi après-midi, à l'Auberge communale de Corcelles-près-Payerne, sous la présidence de M. Georges Thévoz, conseiller national.

Les affaires administratives ont été rapidement liquidées. M. Joliquin a été élu comme suppléant à la commission de vérification. Au comité, MM. Roger Rapin et Robert Perrin, remplaceront MM. Albert Perrin et Emile Chuard (tous de Corcelles), démissionnaires. Le nouveau vice-président a été désigné en la personne de M. J.-J. Savary, de Payerne. M. Emile Chuard a été proclamé membre d'honneur de l'association. De son côté, M. Georges Thévoz remplacera M.E. Chuard au comité de l'Association des planteurs de betterave de la su-

crerie d'Aarberg, dont il sera bientôt le premier président romand.

Dans son rapport présidentiel, M. Thévoz a parlé de la dernière et abondante récolte de betterave sucrière. Les 4674 planteurs ont livré à Aarberg quelque 446.000 tonnes de marchandise, qui a donné 58.000 tonnes de sucre. L'ensemble du pays a fourni 835.626 tonnes de betterave qui ont donné 110.000 tonnes de sucre.

MALGRÉ L'OPPOSITION DU CONSEIL FÉDÉRAL

L'orateur a rappelé que la motion Thévoz/Gerber, visant à porter de 850.000 à un million de tonnes la production indigène de betterave, avait été adoptée par le Conseil des Etats, malgré l'opposition du Conseil fédéral. En revanche, la motion Teuscher,

demandant la construction d'une 3^{ème} sucrerie, a été transformée en postulat.

L'assemblée a approuvé les démarches faites en vue d'obtenir de Berne une extension des surfaces cultivées et l'augmentation de 1 fr. 50 par cent kilos de betterave livrée. La proposition faite par un membre de réclamer un prix différentiel a été repoussée à une majorité évidente.

Cette vivante assemblée s'est terminée par une présentation des activités présentes et futures du Centre betteravier suisse d'Aarberg, par M. Charles Pilloud, président de ce centre, présentation suivie d'une discussion générale.

Carnet de deuil

(c) A Vesin vient de décéder subitement dans sa 50^{ème} année M. Adolphe Borgognon, cantonnier de l'Etat de Fribourg. Bien connu dans le district de la Broye, M. Borgognon joua un rôle en vue dans sa commune, où il siégea à l'exécutif durant 17 ans. Ancien commandant du feu, membre dévoué de la fanfare paroissiale, le disparu présida en outre l'Association des cantonniers du 2^{ème} arrondissement. Il était père de trois enfants.

Aumont a été enterré M. Marc Rey, âgé de 82 ans, ancien président de paroisse. Le défunt siégea durant 45 ans au comité de la caisse Raiffeisen et se dévoua au sein d'autres sociétés villageoises.

A Saint-Aubin enfin, une foule nombreuse a rendu les derniers honneurs à M. Paul Ramuz-Pury, qui s'en est allé à l'âge de 89 ans. Le défunt exerçait la profession de distillateur. Pendant plus d'un demi-siècle, il parcourut les villages de sa région avec ses installations pour fabriquer çà et là des alcools d'excellente qualité.

Payerne: les vitraux sont remboursés

De notre correspondant :

Le conseil de paroisse de l'Eglise évangélique réformée vient de rembourser à la commune de Payerne le solde de l'avance consentie par celle-ci pour le paiement des trente-sept magnifiques vitraux dus au talent et à la foi du peintre et verrier Jean Prahin, de Rivaz.

Le coût total avancé par la commune a été de 229.553 francs, y compris certaines dépenses accessoires et la publication de cartes en couleur. La commune de Payerne a versé une participation de 30.000 francs et recueilli directement des dons

pour un montant de 48.811 fr. 40. Le solde de 150.741 fr. 60 a été entièrement payé par la paroisse et les généreux paroissiens, auxquels la municipalité exprime sa vive reconnaissance. Ce très beau résultat a été obtenu en un laps de temps relativement court.

Mais la tâche n'est pas achevée pour autant, et il faut songer maintenant au remplacement de l'orgue. La commission créée pour les vitraux va poursuivre son activité, notamment en continuant à organiser le traditionnel marché campagnard de septembre.

SPOTS VALLON

Husqvarna Husqvarna-Linnea
La machine à coudre aux avantages d'avenir
Unique au monde...
Husqvarna déjà à partir de 895.- Location déjà à partir de 26.- par mois - Reprise de toutes les marques selon modèle
AGENCE OFFICIELLE **A. GREZET**
Seyon 24-24a - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 50 31
DÉPOSITAIRES
FLEURIER: J. COTTET - Tél. (038) 61 11 87
COUJET: CHEZ MARCELLE - Tél. (038) 63 22 13 GARANTIE 5-10 ANS

VW Audi
Pour un service rapide et soigné
FLEURIER - Tél. (038) 61 16 37
GARAGE CLAUDE DUTHÉ

CHAMPAGNE ET GRANDS VINS MOUSSEUX
Maison Fondée en 1829
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE MÔTIERS - NEUCHÂTEL
150 ANS

STOLLER
RADIO-TV
COUJET - FLEURIER
RÉPARATIONS - SONORISATION
LOCATION-VENTE
COUJET -
TÉL. (038) 63 16 44

AGENCE OFFICIELLE POUR LE VAL-DE-TRAVERS
FIAT VOLVO
GARAGE TOURING
SERGE ANTIFORA
2105 TRAVERS 58315-196 Tél. (038) 63 13 32

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
annonces Suisses Schweizer annonces
assa
Asso Annonces Suisses SA
2001 Neuchâtel 2, Faubourg du Lac
Tél. 038-24 40 00, Telex 35 372

7 millions d'amandiers en fleurs
La merveille de la nature que chacun doit voir.

Majorque
1 semaine 595.-
Vols directs au départ de Genève, Bâle ou Zurich. Hôtels suisses. Pension complète. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30°. Une température d'été.

Les spécialistes pour Majorque depuis 30 ans.

1005 Lausanne, rue Marterey 5
universal Tel. 021/20 60 71

Départs **6.2. + 20.2.**

Universal, Rue Marterey 5, 1005 Lausanne
Envoyez nous notre catalogue à l'adresse: 35

Yves Piller PENDULIER
Réparation - achat - restauration - achat - vente de pendules anciennes et modernes.
Saars 18, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 20 19. 100564-110

Connaître sa chance et son avenir: seule une **ASTROLOGUE COMPÉTENTE** vous l'apprendra

Madame Douchka
(15 ans d'expérience et de résultats probants).
Tél. (021) 22 95 76. 99368-111

Jeans dame
coton denim coupe mode

~~39.-~~ **20.-**

Tailles 34-46

Autorisation officielle du 15.1. au 4.2.83

La Cité

101822-110

La combinaison idéale pour votre santé!

isabelle® Matelas de santé

L'emblème de la laine de qualité: une garantie pour vous!

PURE LAINE DE TONTE

bico-flex® le lit flexible pour votre santé avec support pivotant correct faux

Vente et conseil par:
Jean Bottinelli
succ. de C. Buser

Literie neuve
Epuraton duvets et oreillers + duvets nordiques

Neubourg 5 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 26 43.

Pas pour les fanfarons.

ALTO existe en version 3 portes, 4 portes et avec boîte automatique. Mais vous ne connaissez les avantages de l'ALTO et ses possibilités que si vous la conduisez.

PS. Certes pas pour les fanfarons, mais encore moins pour les dépensiers!

ALTO 8'590.-
Le sourire au volant.

SUZUKI

Suzuki Automobile AG, Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon

JOURNÉES DE SKI EXCEPTIONNELLES LES CROSETS

Chaque dimanche: du 23 janvier au 27 mars

Fr. 49.- avec abonnement général des «Portes du soleil» sur SUISSE et FRANCE (enfant Fr. 28.-)

Renseignements et inscriptions: **VOYAGES WITTWER**

Neuchâtel Couvet 2, rue Saint-Honoré 1, rue Saint-Gervais
Tél. 25 82 82 63 27 37

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS INTERNATIONAUX FLÜHMANN TRANSPORTS

NEUCHÂTEL Pierre-à-Mazel 2 (038) 25 31 55

SAINT-BLAISE Pl. de la Gare CFF (038) 33 17 20

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de _____ **Mensualité désirée** _____ **env. Fr.** _____

Nom _____ Prénom _____ NPA/Lieu _____

Rue/No domicile _____ domicile précédent _____ né le _____

no. depuis naissance _____ profession _____ état civil _____

employeur _____ depuis? _____

salaires mensuel Fr. _____ revenu conjoint Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____

nombre d'enfants mineurs _____ signature _____

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55 99349-110

SOLDES gros rabais JUSQU'À 50%

10% sur tous les articles non soldés au magasin

ÉLECTRICITÉ
Neuchâtel Place-d'Armes 1 Tél. 25 18 36

Perrot & cie.

Vente autorisée du 15 janvier au 4 février 101267-110

ARMOURINS
Votre Innovation à Neuchâtel

Salade frisée la pce. 1.-

Cou de veau roulé 100g 1.70

Corbières VDQS Château Fontarèche 1981 7/10 4.95

Filets de merlan le kg. 9.60

Boucherie 2^{me} étage Poissonnerie 2^{me} étage
Service commande par téléphone (038) 25 64 64 int. 284. 101831-110

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

CS CREDIT SUISSE

Emprunt 4½% 1983-93 de fr. 100 000 000
avec possibilité d'augmentation à fr. 150 000 000 au maximum

Emission: conversion et souscription en espèces

But: conversion ou remboursement de l'emprunt 5½% 1973-88 de fr. 60 000 000, dénoncé au 15 février 1983, ainsi que financement des opérations actives

Titres au porteur: de fr. 5000 et fr. 100 000 nominal

Durée: au maximum 10 ans

Prix d'émission: 100%

Souscription: du 20 au 26 janvier 1983, à midi

Libération: 15 février 1983

Cotation: sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Tous les sièges en Suisse de notre Banque acceptent sans frais les demandes de conversion et de souscription et tiennent des bulletins de conversion et de souscription à la disposition des intéressés.

CRÉDIT SUISSE

Numéros de valeur: Emprunt 5½% 1973-88 50229
Emprunt 4½% 1983-93 50265 101838-110

OFFRES D'EMPLOIS

Electrona engage tout de suite **personnel féminin** pour travaux en atelier. Prendre contact avec Electrona S.A. Service du personnel 2017 Boudry. Tél. 44 21 21. 100939-136

SCHAUBLIN
Nous cherchons **un ingénieur EPF ou ETS** spécialisé en microtechnique et ayant quelques années d'expérience. Ce futur collaborateur se verra confier des travaux d'études d'éléments de machines-outils, dans le cadre de notre laboratoire de développement. Prière de faire offres écrites à: **SCHAUBLIN S.A.** Fabrique de machines 2735 Bévillard. Tél. (032) 92 18 52. 101714-136

conseiller, conseillère pour la région entre Peseux et Les Verrières. Demandez un entretien sans engagement. Tél. (038) 42 49 93. 101307-136

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

tennis

Deux premiers matches ennuyeux au « Masters » de New-York

Clerc et Gomez qualifiés pour les quarts de finale

L'Argentin Jose-Luis Clerc et l'Equatorien Andres Gomez ont été les premiers, à New-York, à se qualifier pour les quarts de finale du « Masters ». Mais l'un et l'autre ont éprouvé des difficultés à s'imposer, respectivement face au Suédois Mats Wilander (5-7 6-4 6-1) et à l'Espagnol Jose Higuera (0-6 6-2 6-4).

POUR LA 1^{re} FOIS

Clerc, pour la première fois, a donc remporté la bataille de fond de court qui l'opposa, deux heures et demie durant, au jeune vain-

queur des « Internationaux » de France. Lors de leurs deux précédentes rencontres, l'Argentin n'avait jamais réussi, en effet, à trouver la faille dans le jeu lifté et précis du Suédois. Sur la terre battue de Roland-Garros ou sur celle de Barcelone, l'an dernier, il n'avait pu que retarder l'échéance.

Cette fois, avec une nouvelle raquette (un excellent contrat, a-t-il précisé), ses coups droits croisés provoquèrent la chute de Wilander, surpris par l'atmosphère du « Masters » et du Madison Square Garden. Le Suédois commit en

particulier deux doubles fautes au début du troisième set (il menait 30-0 mais perdit son service) qui causèrent sans doute sa perte.

Jusqu'à là, en plaçant de nombreuses balles à mi-court, Wilander avait gêné Clerc, qui avait même quelquefois essayé, mais sans succès, de monter au filet. Ce tennis académique, un peu monotone (il y eut de longs échanges, un point nécessita même 44 coups), ne fit pas vibrer les 10.000 spectateurs, dont la plu-

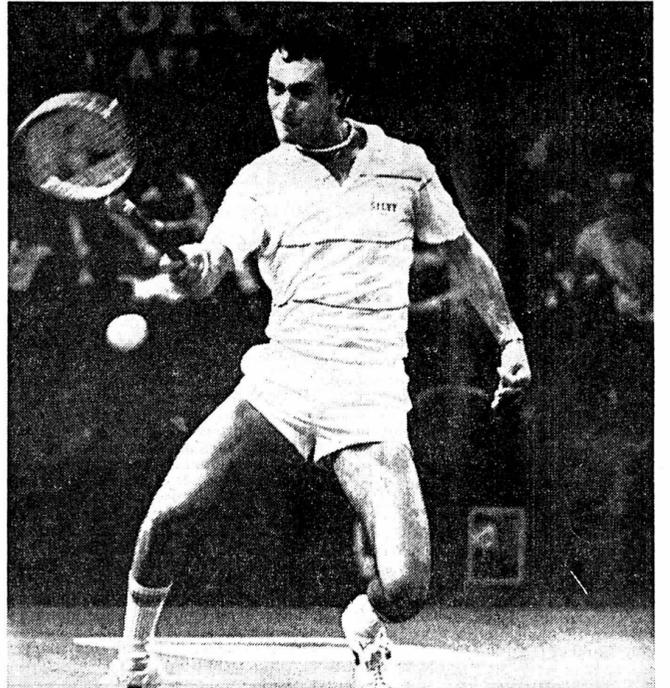
part, d'ailleurs, s'en allèrent alors que Gomez et Higuera s'échauffaient.

L'opposition entre l'Espagnol, qui portait une genouillère, et l'Equatorien fut plus intéressante. Fantastique comme à son habitude, Gomez (22 ans) subit sans réagir la loi de son rival au premier set, perdant 6-0, pour s'imposer de brillante manière dans le 2^{ème} en prenant d'entrée le service d'Higuera... Sur sa lancée, il s'appliqua dans le troisième, oubliant ses angoisses, et arracha ainsi une qualification un moment compromise.

En quarts de finale, Gomez affrontera l'Argentin Guillermo Vilas (exempté du premier tour), tandis que Clerc sera opposé à l'Américain John McEnroe.

Résultats

Huitième de finale: Jose-Luis Clerc (Arg) bat Mats Wilander (Sué) 5-7 6-4 6-1; Andres Gomez (Equ) bat Jose Higuera (Esp) 0-6 6-2 6-4.



JOSE-LUIS CLERC. — Il a fallu plus de deux heures de bataille de fond de court à l'Argentin pour venir à bout du Suédois Mats Wilander. (Téléphoto AP)

Suisseuses en verve aux Etats-Unis

Karin Stampfli, Eva Krapl et Susanne Schmid, trois des plus sérieux espoirs du tennis féminin helvétique, se trouvent présentement aux Etats-Unis en compagnie de l'entraîneur national Nicolas Kelaidis. Toutes trois tentent d'obtenir, dans une série de tournois dotés de 10.000 dollars, leur qualification pour le « gynécircuit » qui commence début février.

Qualifiée d'office pour le tableau principal de chacun des tournois en raison de son classement WTA, Karin Stampfli s'est inclinée face à l'Américaine Lucy Gordon au premier tour du tournoi de San Antonio, avant de prendre sa revanche à Fort Lauderdale. Eva Krapl a obtenu le droit de figurer dans le tableau principal à Chicago, alors que Susanne Schmid n'a plus qu'un match à remporter pour en faire autant à Fort Lauderdale.

Résultats des Suisseuses

● Chicago. — Qualifications: E. Krapl bat S. Luidinant (RFA) 6-3 6-3; Krapl bat Hull (EU) 6-1 6-1; Krapl bat Holton (EU) 2-6 6-4 6-4; Endrick (EU) bat Krapl 6-1 6-3 (Krapl tout de même dans le tableau principal en tant que « lucky loser »). — Tableau principal 1^{er} tour: Krapl bat E. Jones (GB) 6-2 6-2. — 2^{ème} tour: Krapl bat Y. Flu (Hol) 5-7 6-1 7-6). — Quarts de finale: C. Lundquist (Sué) bat Krapl 6-1 6-1.

● San Antonio. — Qualifications: Krapl bat Malool (EU) 6-4 6-3; Fernandez (EU) bat Krapl 6-1 6-3. — Tableau principal, 1^{er} tour: L. Gordon (EU) bat Stampfli 6-3 2-6 6-4.

● Fort Lauderdale. — Qualifications: S. Schmid bat Rothchild (EU) 6-0 6-0; Schmid bat Almansa (Esp) 6-3 6-1; Schmid bat Lerby (EU) 6-2 6-2; Schmid bat Pamantoun (EU) 6-3 6-1. — Tableau principal: Stampfli bat L. Gordon (EU) 2-6 6-1 7-5.

football

Saint-Etienne ne dépose pas son bilan

L'A.S. Saint-Etienne ne déposera pas son bilan. C'est ce qui ressort de l'importante réunion tenue hier au stade Geoffroy-Guichard, à laquelle participaient MM. Sastre, président de la Fédération française de football, Sadoul, président de la Ligue nationale, Bressy, président du comité directeur de l'ASSE, Faure, représentant de la Municipalité et Peillon, expert désigné par le juge Fayen pour examiner la si-

tuation financière du club et les conditions de survie.

« Très inquiets pour la survie du club, nous avons pris des dispositions qui lui permettront de vivre jusqu'à la fin de la saison, le 30 juin », a déclaré M. Jean Sadoul, à l'issue de la réunion, vers 17 heures. L'état des dépenses a été fixé à 13 millions de FF et les recettes devront être de trois sortes:

1. Les recettes au guichet, représentant environ 8 à 10 millions de FF pour 10 matches à Saint-Etienne.

2. Les recettes provenant des contrats publicitaires.

3. Les subventions de la mairie et de la Ligue nationale de football qui fera l'impossible pour aider l'ASSE dès sa prochaine réunion du 21 janvier.

PRÊT MUNICIPAL

La Municipalité communiste de Saint-Etienne a par ailleurs décidé de porter sa subvention de 840.000 FF à 1 million de FF et de

« Supercoupe » : mince succès de Barcelone

Un but de l'international Marcos (23 ans), à la 55^{ème} minute, a procuré une courte victoire au FC Barcelone en match aller de la finale de la « Supercoupe » entre les détenteurs de la Coupe des champions (Aston Villa) et de la Coupe des coupes (FC Barcelone).

Au Nou camp, 55.000 spectateurs ont assisté à cette confrontation de prestige. La formation anglaise, battue 1-0 (mi-temps 0-0), garde toutes ses chances pour le match retour qui se déroulera au Villa Park de Birmingham, le mercredi 26 janvier.

hockey sur glace

Il^e ligue: 17 buts à Sonceboz! Sonceboz - Montmollin/Corcelles 6-11 (0-3 2-2 4-6)

Sonceboz: Heimann, Wyssen, Herren, Prysi, Giaque; Vorpe, Gyger, Geiser; Chopard, Broggi, Vorpe J.-M.; Graber, Schneeburger, Bouquet; Grossenbacher.

Montmollin/Corcelles: Matthey; Bonjour, Frick; Paccolat, Cuemat; Gacond, Meigniez, Berthoud; Künzi, Huguenin, Baume; Houriet M., Houriet J.-C., Godat; Rognon, Grossenbacher, Rey.

A la fin du premier tiers-temps, il semblait bien que Montmollin/Corcelles allait au-devant d'une promenade de santé, d'autant plus que deux buts tombaient encore au tout début du 2^{ème} tiers. Ces derniers eurent l'effet d'une douche sur les hommes du Vallon qui, piqués au vif, réagissaient et enfilèrent un beau couple de buts au gardien Matthey. Le dernier tiers-temps fut illustré par une domination outragante de Montmollin/Corcelles, qui attaqua à outrance, concrétisant, mais encaissant aussi.

La supériorité des hommes de Bonjour résida dans leur système de jeu élaboré. Cependant, la défense de Montmollin, mis à part son gardien, reste faible et vite débordée. Quant à Sonceboz, il est visiblement dépassé par la qualité du jeu dans le groupe neuchâtelois.

J.-L. G.

● Championnat de Suisse de 1^{ère} ligue, groupe 3: Adclboden-Unterseen 4-5.

Importante réunion hier après-midi

la verser dans les meilleurs délais.

D'après les calculs des participants à la réunion, il manquerait malgré tout entre 5 et 6 millions de FF pour boucler le budget du club. Cette somme sera apportée par un prêt municipal auprès d'une banque. C'est donc la ville qui cautionnera ce prêt, accentuant encore son effort pour sortir le club de ce mauvais pas.

On sait que le comité directeur ne comporte plus que quatre membres après les quatre démissions de ces dernières semaines. En raison des difficultés rencontrées par ce comité pour administrer le club, M. Sadoul a annoncé la convocation de l'assemblée générale. Elle devrait avoir lieu fin mars et un nouveau conseil d'administration y sera élu. A ce sujet, M. Paul Bressy a souhaité que « l'on oublie la bataille de clans et que l'on ne trouve plus dans ce conseil que des pro-ASSE ».

L'AFFAIRE HERBIN

Evoquant ensuite l'affaire Herbin, M. Sadoul a déclaré:

« L'affaire Herbin s'est déroulée normalement d'après le Code du travail et la charte des footballeurs. La procédure a été respectée puisqu'une entrevue est prévue mardi 25 janvier avec les dirigeants du club à Paris. L'objet de cette réunion n'est autre qu'une tentative de conciliation avec possibilité de faire appel à la commission paritaire si les deux parties ne trouvent pas d'accord. »

DIVERS

Auriol (moto) et Ickx/Brasseur (auto) pratiquement assurés du succès

Le rallye Paris-Alger-Dakar a connu ses vingt dernières minutes de suspense à Rosso (Sénégal). Alors qu'un départ de l'avant-dernière étape, Jacky Ickx comptait encore 71 minutes d'avance au classement général, Trossat, son rival pour la victoire finale, a pu croire quelques instants que la course n'était pas jouée.

SAUF ACCIDENT...

Vingt minutes déjà qu'il était arrivé, et toujours pas de Ickx. Trossat expliquait: « Nous avons eu un doute dans un petit village et avons filé tout droit alors que nous aurions dû tourner à gauche. Au bout de quelques kilomètres, nous avons rectifié la trajectoire. »

Pas Ickx, qui chercha longtemps son chemin. Finalement, il arriva avec 21 minutes de retard, un peu tendu. Il

Classement

Premier entraînement à Kitzbuehel: 1. Read (Can) 2' 07" 76; 2. Niederseer (Aut) à 1" 12; 3. Cathomen (Sui) à 1" 17; 4. Muller (Sui) à 1" 23; 5. Stoelzl (Aut) à 1" 77; 6. Girardelli (Lux) à 1" 78; 7. Brooker (Can) à 1" 83; 8. Peer (Aut) à 1" 95; 9. Wenzel (Lie) à 2" 14; 10. Rambaud (Fra) à 2" 19. — Puis les autres Suisses: 14. Zurbriggen à 2" 53; 18. Raeber à 2" 67; 20. Oehrlé à 2" 79; 23. Fahner à 3" 12; 36. Lüscher à 4" 58; 47. Kernén à 5" 51.

Belle tenue des jeunes du Giron jurassien

Une délégation de jeunes skieurs du Giron jurassien — placée sous la direction du chef O.J.M. Barbezat — a participé aux éliminatoires du « Grand prix Ovo », qui se sont courues à Schoerried, ce dernier week-end. Ces espoirs, nés entre 1970-1973, ont brillamment représenté les couleurs de notre région en obtenant de très bons résultats, à savoir: Filles 1973: 5^{ème} rang de Véronique Quadri (Marin). — Garçons 73: 1^{er} rang de Charles Triponez (Le Locle). — Filles 1971: 2^{ème} rang de Christelle Bourquin (Nods-Chasseral); 17^{ème}, Séverine Quadri (Marin). — Garçons 1971: 2^{ème}, Jean-Claude Meyer (Saint-Imier); 7^{ème}, Dominique Moran (Nods-Chasseral). — Filles 1970: 3^{ème} Aline Triponez (Le Locle).

Sont qualifiés pour la finale suisse, qui aura lieu les 5 et 6 mars à Saas-Fee, les trois premiers de chaque éliminatoire. Ainsi, le Giron jurassien sera représenté par Charles et Aline Triponez, du Locle, Christelle Bourquin, de Nods-Chasseral, et Jean-Claude Meyer, de Saint-Imier.

ski A Kitzbuehel

Read le plus rapide à l'entraînement

LE PROGRAMME

Le premier entraînement chronométré en vue des descentes de Kitzbuehel a eu lieu hier sur la Streif (3,5 km), dans d'assez bonnes conditions. La plupart des skieurs se sont contentés de chercher la meilleure ligne, ce qui était difficile sur la fin du parcours où la visibilité était mauvaise. Le Canadien Ken Read s'est montré le plus rapide de cet essai, devant l'Autrichien Stefan Niederseer et les Suisses Conradin Cathomen et Peter Muller. Victime d'une impressionnante chute dans la compression située à l'entrée du schuss final, le jeune Suisse Daniel Mahrer en a été quitte pour la peur.

Si les conditions météorologiques n'obligent pas les organisateurs à modifier le programme, celui-ci devrait se présenter comme suit:

Vendredi, 12 h 30: descente remplaçant celle de Wengen. — Samedi, 12 h 30: descente du Hahnenkamm. — Dimanche, 10 h 30 et 13 h: slalom.

Championnats du Giron jurassien de fond: nouvelles dates fixées

Les championnats du Giron jurassien de fond, individuel et de relais qui devaient avoir lieu à Chaumont les 8 et 9 janvier 1983 ont été renvoyés pour cause de manque de neige. Il fallait trouver une nouvelle date au travers d'un programme chargé. Afin d'arriver à une parfaite entente, le comité du GJ, représenté par son vice-président Marcel Richard, de Prêles, accompagné par son secrétaire Bernard Lecoulter, de Neuchâtel, et son responsable du fond Frédy Nicolet, a rencontré hier matin la délégation du Ski-club Chaumont, fort de MM. Schertenleib et Pierrehumbert, et celle du Ski-club Les Cernets-Verrières qui avait délégué M. Michel Rey.

Après une discussion nourrie et grâce à la compréhension et au « fair-play » des deux clubs intéressés, il a été admis la situation suivante:

Samedi 12 février: courses individuelles. — Samedi 19 février: courses de relais.

En cas de renvoi, le week-end des 12-13 mars a été retenu.

Ainsi, les courses du Ski-club Les Cernets-Verrières du dimanche 13 février et du Ski-club Couvet du dimanche 20 février restent au programme. Il est bien entendu qu'en cas d'ennuis majeurs pour le Ski-club Chaumont — le manque de neige par exemple — le comité du Giron jurassien et celui des Cernets-Verrières sont à disposition pour trouver la solution autorisant le parfait déroulement des championnats du Giron jurassien de l'hiver 1982-1983.

Hallenbarter vainqueur à Zermatt

La troisième « édition » des 10 km de Zermatt, courus de nuit, est revenue comme les deux premières à Konrad Hallenbarter. Le Haut-Valaisan a relégué le garde-frontière italien Giuseppe Ploner à près d'une minute. Quelque 10.000 spectateurs ont suivi l'épreuve, dont le tracé empruntait les rues du village.

Résultats

Messieurs (10 km): 1. Hallenbarter (Sui) 27' 44"; 2. Ploner (Ita) 28' 35"; 3. Capitanio (Ita) 28' 38"; 4. Polvara (Ita) 29' 04"; 5. Simoneau (EU) 29' 05". — Puis les autres Suisses: 8. Pfeuti 29' 25"; 9. Thierstein 30' 16"; 10. Puerro 30' 16"; 11. Kreuzer 30' 36".

Dames (5 km): 1. M. Germann (Sui) 16' 31"; 3. L. Galanes (EU) 16' 37"; 3. E. de Rivaz (Sui) 18' 35".

Juniors (10 km): 1. Beyeler (Sangernboden) 30' 24".

Course pour licenciés et populaires à Chaumont dimanche

Dimanche, le Ski-club Chaumont organise une course de ski de fond ouverte aux licenciés et populaires. Initialement prévue à Chaumont, la course devra probablement être déplacée, faute de neige. S'il ne neige pas avant dimanche, nous serons obligés de faire courir l'épreuve du côté de La Dame, affirme le chef technique du SC Chaumont, M. Schertenleib.

Habituellement, la course avait lieu à Chaumont sur une distance de 30 km. Avec le parcours de rechange, nous aurons une boucle de 6 km environ que les concurrents devront couvrir à 4 reprises, explique encore M. Schertenleib. Mardi, je suis allé skier sur le parcours de rechange, les conditions étaient bonnes, poursuit le chef technique du SC Chaumont. Voilà qui devrait rassurer les coureurs.

PATRONAGE

Si la course a lieu à La Dame, les organisateurs aménageront une place de parc près du départ. Mais de toute façon, la remise des dossards est maintenue à Chaumont (au Bon Larron) dès 7 heures. Les licenciés et les populaires s'élanceront en masse à 9 h 15.

Pour toutes les personnes qui désireraient participer à cette course, signalons qu'elles ont la possibilité de s'inscrire sur place (au Bon Larron), lors du retrait du dossard, ou alors, pour faciliter la tâche des organisateurs, en téléphonant soit au président du SC Chaumont, M. Pierrehumbert (tél. 33 44 86), soit à M. Schertenleib (tél. 33 24 10) ou encore à M. Ribaux (tél. 33 31 24). De plus amples renseignements peuvent également être obtenus à ces numéros de téléphone.



judo

Sur la route de Los Angeles

Première sélection helvétique en vue des Jeux olympiques 84

Seize judokas ont été retenus par l'entraîneur national, Erich Gubler, pour former le cadre olympique provisoire en vue des Jeux de Los Angeles, en 1984. Quelques judokas pourraient encore venir s'ajouter à la liste en cas de performances exceptionnelles lors de l'éliminatoire nationale prévue pour les 5 et 6 février à Bienne. Il n'y aura plus, ensuite, aucune possibilité de repêchage. Le cadre olympique se présente ainsi:

60 kg: Felix Wuthrich (Aarau) et Serge Noble (Lausanne). **65 kg:** Luc Chanson (Morges). **71 kg:** Piero Amstutz (Granges) et Jean-Marc Biderbost (Lausanne). **78 kg:** Francis Favrod (Lausanne), Jacques Sapin (Morges) et Rudi Müller (Berne). **86 kg:** Urs Brunner (Berne), François Chavanne (Porrentruy) et Alfred Ultschi (Genève). **95 kg:** Gil Kraehenbühl (Morges), Peter Walter (Baden) et Philippe Montafon (Lausanne). **Plus de 95 kg et «open»:** Clémens Jehle (Zurich) et Jean Zinniker (Lausanne).

de RFA à Mannheim (19 mars), de Hollande (9-10 avril) et de Grande-Bretagne (23 avril). Les championnats du monde auront lieu du 13 au 16 octobre et les critères de sélection seront fixés ultérieurement.

AU JAPON ET EN CORÉE

Il n'y aura pas, cette année, de stage d'entraînement au Japon. En revanche, un camp est d'ores et déjà prévu pour 1984, au Japon et en Corée. Il durera huit semaines. L'entraîneur national pense que la Suisse pourrait être représentée par trois ou quatre judokas à Los Angeles. Pour lui, les principaux candidats à la sélection sont Luc Chanson (65 kg), Francis Favrod (78 kg), qui a fait un séjour d'une année à l'université de Tenri, au Japon, Piero Amstutz (71 kg) et Clémens Jehle ou Jean Zinniker. Mais il faudra peut-être aussi compter avec Jean-Marc Biderbost, troisième des cham-

pionnats d'Europe juniors, Urs Brunner et François Chavannes, ce dernier revenant lui aussi du Japon.

Le calendrier des judokas suisses pour 1983:

5-6 février: Éliminatoire nationale à Bienne. **19 mars:** internationaux de RFA à Mannheim. **9-10 avril:** internationaux de Hollande. **16-17 avril:** éliminatoires régionales pour les championnats de Suisse. **23 avril:** internationaux de Grande-Bretagne à Londres. **7 mai:** championnats de Suisse à Siebnen. **12-15 mai:** championnats d'Europe à Paris. **27-30 mai:** tournoi international par équipes en Sardaigne. **13-16 octobre:** championnats du monde à Moscou.

(JB)

EXIGENCES

Ce n'est qu'au cours des championnats d'Europe et du monde que les présélectionnés auront la possibilité d'obtenir leur billet pour Los Angeles. Pour ce faire, il faudra terminer parmi les cinq premiers des joutes européennes ou parmi les huit premiers des championnats du monde. La non-qualification pour les championnats d'Europe ou du monde signifiera l'éviction automatique du cadre olympique.

Pour les championnats d'Europe (12-15 mai à Paris), la sélection pourra être obtenue lors des internationaux

olympisme

Un programme d'action

Comment maîtriser la violence

Le Français Jacques Ferran, président de l'Association internationale pour un sport sans violence (AICVS), a porté le problème de la violence dans le sport devant l'assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), à Los Angeles.

Répondant à une invitation du président du Comité international olympique, M. Fer-

ran a attiré l'attention de son auditoire sur les dangers qui menacent le sport de l'extérieur et de l'intérieur. Puis il a proposé un programme d'action de taille. Ce programme invite, notamment, les comités nationaux olympiques à:

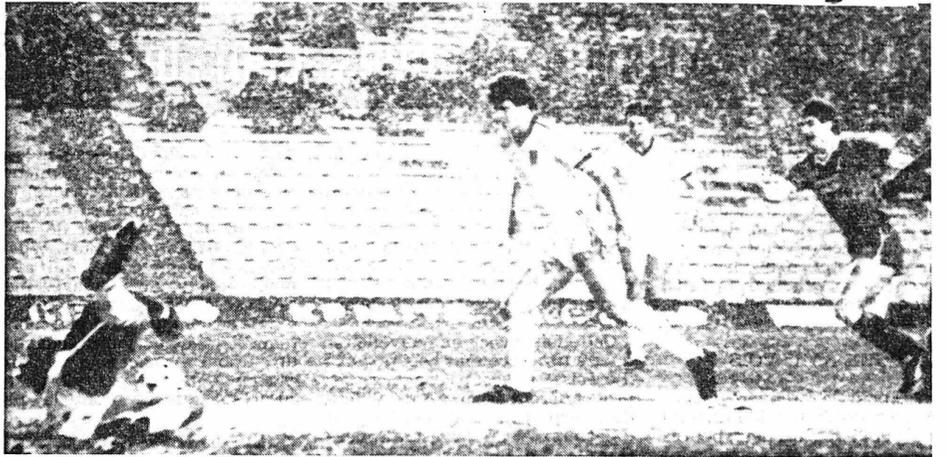
- désigner en leur sein une personne chargée de veiller à la défense de l'éthique du sport;
- favoriser la création dans leurs pays respectifs d'une association nationale pour un sport sans violence;
- organiser des semaines contre la violence dans le sport;
- examiner avec les pouvoirs publics les meilleurs moyens de faire passer le message de son association en direction de la jeunesse;
- encourager les fédérations internationales à modifier les règles de leur sport pour mieux lutter contre la violence;
- multiplier les enquêtes sur la revalorisation de l'arbitrage, en particulier grâce aux derniers perfectionnements techniques;
- établir des rapports de confiance avec les médias et plus spécialement avec les télévisions, dont l'emprise est grande sur la jeunesse;
- accueillir l'exposition itinérante sur la lutte contre la violence qui est déjà programmée pour les Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo et les Jeux d'été de Los Angeles, en 1984;
- indiquer des candidats aux récompenses attribuées aux athlètes, aux dirigeants et aux journalistes dont le comportement est digne d'être cité en exemple.

SPORTS-TÉLÉGRAMMES

CYCLISME. - L'équipe composée du Hollandais Jan Raas et du Danois Gert Frank était en tête des Six Jours de Rotterdam à la neutralisation de la cinquième nuit. Les Australiens Clark Allan, 2^{es}, et la paire germano-hollandaise Braun/Pijnen, 3^{es}, étaient dans le même tour que les «leaders».

football

Nouvelles de l'étranger



FOOTBALL HIVERNAL. - Peu de monde dans les gradins pour ce match entre Liverpool et West Ham. Il est vrai que le froid et la neige n'incitent guère à sortir de chez soi, même si l'on est des fervents du ballon comme le sont les Anglais. (Téléphoto AP)

Martina non coupable

Le gardien de Gènes Silvano Martina a obtenu la relaxe pure et simple à l'issue du procès en appel intenté par le Ministère public le tenant pour responsable de l'accident dont avait été victime l'international italien Giancarlo Antognoni, le 21 novembre 1981, lors du match

Fiorentina-Gènes. Comme à l'occasion du premier procès, le tribunal a prononcé la relaxe de Silvano Martina, en précisant que le «délit n'existait pas».

Au cours du choc entre Martina et Antognoni, le capitaine florentin avait été victime d'une fracture du crâne et d'un arrêt cardiaque de 30 secondes.

Bien que Giancarlo Antognoni ait toujours refusé de porter plainte, soutenant le caractère involontaire de l'intervention de Martina, le procureur de la République de Florence avait envoyé le gardien génois devant les tribunaux, sous l'accusation de «blessures volontaires», et réclamé trois mois de prison à l'encontre de Silvano Martina.

Débouté une première fois, le procureur avait interjeté en Appel, lequel a confirmé le premier procès. Selon la loi italienne, le Ministère public dispose d'un délai de trois jours pour se pourvoir en cassation.

Etudiant et... marqueur de buts!

Le Celtic de Glasgow, toujours «leader» du championnat d'Ecosse, avec deux points d'avance sur Aberdeen (bureau de Sion en Coupe des vainqueurs de coupe), a subi sa première défaite, à Fir Park, devant Motherwell, formation entraînée par Jock Wallace, ancien «coach» des Glasgow Rangers.

Les deux buts qui ont causé la perte de l'équipe de Billy McNeill (handicapée par les absences de Nicholas, Burns et McAdam) ont été inscrits par Brian McLair. Ce dernier, étudiant en mathématiques et en chimie à l'Université de Glasgow, s'était levé, le jour du match, à sept heures pour passer un examen très important avant de se précipiter au stade et de marquer les deux buts de Motherwell, donnant ainsi un peu d'air à son équipe, toujours avant-dernière au classement.

Servette en Israël!

Le FC Servette s'est envolé lundi, en début d'après-midi, pour Eilat. Après une semaine de stage dans la station balnéaire israélienne, les «grenat» joueront lundi 24, et non pas mardi, contre la sélection olympique israélienne.

Il est possible que la formation helvétique soit opposée à l'équipe nationale d'Israël, le dimanche 30 janvier, à Tel-Aviv, soit la veille du match définitivement conclu entre Maccabi Natanya, Mustapha et Jo Radj, qui préparent des examens universitaires, ne sont pas du voyage.

Confiance renouvelée à Hermann Neuberger

Hermann Neuberger (RFA) présidera à nouveau la commission d'organisation de la FIFA pour la Coupe du monde 1986. C'est la troisième fois de suite que le dirigeant allemand est reconduit dans cette fonction (1978 en Argentine, 1982 en Espagne), après avoir été, en 1974, président de la commission d'organisation nationale.

Lyon limoge son entraîneur

L'Olympique lyonnais, qui partage la dernière place du classement du championnat de France de 1^{re} division avec Bastia et Tours, s'est séparé de son directeur sportif, Fleury di Nallo.

Le contrat de l'ancien international courait jusqu'au 30 juin 1985.

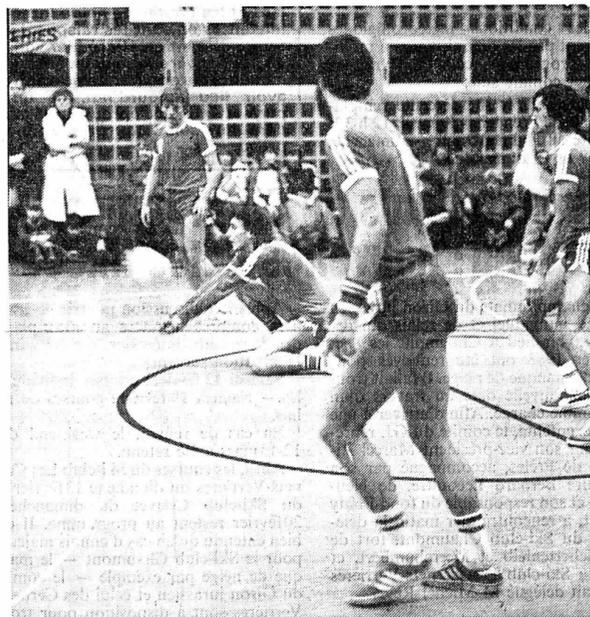
L'AS Saint-Etienne renvoie Larios

Le président de l'AS Saint-Etienne, M. Paul Bressy, a communiqué à l'international Jean-François Larios qu'il ne ferait plus partie du club au terme de l'actuelle saison.

Larios aura toute latitude pour négocier son prochain contrat avec le nouveau club de son choix.

Joli contrat...

Le solide demi Joao Batista, de Gremio Porto Alegre, qui a joué quatre minutes exactement avec le Brésil lors du dernier «Mundial», avant d'être mis K.-O. par l'Argentin Diego Armando Maradona (qui fut expulsé), vient de signer pour près de 800.000 dollars pour Palmeira de Sao Paulo. Batista, 28 ans, avait été transféré d'Internacional de Porto Alegre à Gremio, son voisin, en janvier 1982, pour 690.000 dollars...



A COLOMBIER. - Colomb dans une excellente position de réception, qui rassure ses coéquipiers. (Avipress-MY)

volleyball

Ligue nationale B

Colombier masculin a bien «digéré» la pause de l'An

Messieurs

VBC MORAT - SFG COLOMBIER 0-3 (7-15 12-15 5-15)

COLOMBIER: Briquet, Colomb, Rapin, Houriet, Croci, Gibson, Romanens, Voirol. Entraîneur: S. Croci.

Pour toute équipe, la reprise du championnat est synonyme de doute et de questions sur la forme du moment. Fort de sa première place (ex aequo avec Koeniz) et de son succès au récent tournoi d'Uni-Neuchâtel, Colombier partait favori dans cette rencontre. Très logiquement, il ne déçut pas ses «supporters».

Ce match chez le néo-promu ne s'annonçait pas des plus faciles. Les dimensions de la salle fribourgeoise (homologuée pour une saison) n'ont pas aidé les Neuchâtelois à développer leur jeu habituel.

De plus, Colombier se devait de trouver une solution au remplacement de Méroni, blessé. Houriet s'en chargea avec une belle réussite au filet.

L'équipe a cependant perdu de sa sûreté dans la réception et la relance. Le volume du jeu présenté s'en ressentit, les passeurs ne pouvant exploiter au maximum les possibilités d'attaque.

Dans ce match rendu tendu par les réclamations répétées des Fribourgeois sur l'arbitrage, Colombier eut le mérite de garder son calme et se distingua dans chaque set par la qualité de ses services. Une arme efficace qu'il leur faudra continuer d'exploiter

samedi, à Cescole, contre Servette.

Dames

SFG MALLERAY-BÉVILARD

SFG COLOMBIER 3-0 (15-11 15-9 15-7)

COLOMBIER: D. Perrin, N. Gafner, Cl. Picci, A. Bregnotato, R.-M. Dardel, A. Delay, Ch. Lüthi, S. von der Weid, E. Veuve, J. Croci.

C'est peut-être le plus mauvais match que l'équipe de Colombier ait joué cette saison. La pause d'hiver n'a pas été très favorable à la formation neuchâteloise. La victoire de Malleray est parfaitement méritée, même si elle a été facilitée par la mauvaise performance de Colombier.

Dans les deux premiers sets, Colombier part avec un net avantage: 6-1, jusqu'à 9, suivi par l'effondrement collectif...

Il semblait que c'était un match d'entraînement ou amical. Les fautes personnelles s'accumulaient et il était impossible aux Neuchâteloises de jouer collectivement.

Une certaine manière de composer l'équipe sera étudiée et discutée avec les joueuses au prochain entraînement, qui sera intensifié. Une préparation spéciale sera nécessaire pour la rencontre de samedi, à Colombier, contre l'actuel «leader», Thoune. Y. M.

basketball

Chez les «scolaires»

La Coudre, pour la 3^{me} fois

Pour la troisième fois cette saison, et à l'instigation de l'ACNBA et de son responsable «Jeunesse», M. Kiefer, les «scolaires» du canton (enfants nés entre 1968 et 1970) se retrouvaient, dimanche dernier, dans des joutes aussi animées qu'empreintes d'esprit sportif.

Il incombait cette fois-ci aux Coudriers d'organiser cette journée dans la salle du Crêt-du-Chêne, ce que MM. Knubel et Borel firent à la satisfaction générale. Grâce à sa plus grande expérience de la compétition (elle joue le championnat vaudois de la catégorie), La Coudre s'imposa pour la troisième fois, en finale, contre Auvernier (48-19).

La Coudre: Fernandez, Costa (12), Zini (10), Caprioli (8), Lopez (8), Müller (2), Cramer (6), Calame et Knubel (2). Entraîneur: M. Zini.

Auvernier: Prébandler (4), Beytrion (2), Grosjean (6), Wälchli (6), Berthoud (1) et Menzy. Entraîneur: Di Ciano.

Autres résultats: Université - Etoile La Coudre 12-57; Chx-de-Fds - Peseux 21-20; Université - Auvernier 33-42; Etoile La Coudre - Chx-de-Fds 44-22; Peseux - Auvernier 18-57; Chx-

de-Fds - Université 28-18; Peseux - Etoile La Coudre 4-68; Auvernier - Chx-de-Fds 31-10; Université - Peseux 27-26; Auvernier - Etoile La Coudre 19-48.

Classement final: 1. Etoile La Coudre 4-8; 2. Auvernier 4-6; 3. Chx-de-Fds 4-4; 4. Université 4-2; 5. Peseux 4-0. A. Be.

automobilisme

Lauda au volant le 26 janvier

L'Autrichien Niki Lauda participera aux séances d'essais de pneumatiques de l'écurie McLaren qui auront lieu la semaine prochaine, sur l'autodrome brésilien de Jacarepagua.

L'ancien champion du monde de formule 1, qui recevait la presse pour la première fois, à Rio de Janeiro, depuis qu'il y a subi, le 11 janvier dernier, l'ablation d'une excroissance de peau à l'œil droit, a annoncé qu'il reprendrait son activité sportive le mercredi 26 janvier, soit quarante-huit heures après l'arrivée prévue des McLaren à Rio.

Niki Lauda a encore indiqué qu'il se rétablissait bien de son intervention et rappelé qu'il ne s'agissait pas de chirurgie esthétique, mais fonctionnelle, l'excroissance de peau affectant la cornée et le canal lacrymal de son œil droit.

SPORT - TOTO		1 X 2
1. Ambri-Piotta	- Bienne	2 2 6
2. Davos	- Lugano	5 3 2
3. Fribourg	- Arosa	4 3 3
4. Klotten	- Langnau	5 2 3
5. Bayern Munich	- Wetzlar Brême	6 3 1
6. Hambourg SV	- Nuremberg	6 3 1
7. Hertha Berlin	- Kaiserslautern	3 4 3
8. VfB Stuttgart	- Bor. Dortmund	5 3 2
9. Cesena	- Juventus Turin	2 4 4
10. Fiorentina	- Gênes	4 4 2
11. Naples	- Pise	4 4 2
12. Sampdoria	- Internazionale	3 5 2
13. Vérone	- Rome	3 4 3

athlétisme

Los Angeles approche...

Les limites à atteindre pour participer aux JO

M. Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme (F.I.A.A.), a indiqué les minima qualificatifs pour participer aux épreuves d'athlétisme des Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984.

Ils répondent à l'évolution normale des performances mondiales et suivent une progression tout à fait raisonnable. On observera, notamment, que ces minima restent inchangées dans 13 épreuves, tant masculines que féminines, sur 29 au total, par rapport aux limites imposées pour la participation aux Jeux de 1980.

Voici les minima pour les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984:

Messieurs	Dames	
100 m:	10"2 ou 10"44 (m.)	11"3 ou 11"54 (m.)
200 m:	20"7 ou 20"94 (m.)	23"4 ou 23"64 (m.)
400 m:	46"2 ou 46"34 (m.)	52"6 ou 52"74 (m.)
800 m:	1'47"	2'02"
1500 m:	3'39"	4'09"
3000 m:	pas au programme	9'05"
5000 m:	13'35"	pas au programme
10.000 m:	28'25"	pas au programme
100 m haies:	pas au programme	13"4 ou 13"64
110 m haies:	13"8 ou 14"04 (m.)	pas au programme
400 m haies:	50"4 ou 50"54 (m.)	58"5 ou 58"64 (m.)
3000 m obstacles:	8'30"	pas au programme
Hauteur:	2,22 m	1,86 m
Longueur:	7,80 m	6,45 m
Triple saut:	16,45 m	pas au programme
Perche:	5,35 m	pas au programme
Poids:	19,40 m	16,80 m
Disque:	61 m	57 m
Javelot:	82 m	56 m
Marteau:	71 m	pas au programme
Heptathlon:	pas au programme	5750 pts ou 5700 pts
Décathlon:	7700 pts ou 7600 pts	pas au programme

Ces performances devront être réalisées entre le 1^{er} juillet 1983 et le 15 juillet 1984. Rappelons que tout pays garde la possibilité d'engager en tout cas un athlète dans chaque épreuve, les critères de sélections n'étant imposés que si la nation en question veut inscrire un deuxième voire un troisième athlète à une épreuve.

Il n'y a pas de minima pour le marathon et les épreuves de marche. Les engagements définitifs devront parvenir aux organisateurs des Jeux olympiques de Los Angeles avant le lundi 23 juillet 1984 à minuit (heure locale). Les compétitions d'athlétisme débuteront le 3 août 1984.

GRAND CONCOURS Knorr

Star Knorr du mois de JANVIER

L'un de ces quatre bouillons est la Star du mois. Si vous l'avez chez vous ou si vous le connaissez, vous pouvez gagner.

A gagner chaque mois:

2 Renault 5TS



1800 prix immédiats
(Fr. 10.— en liquide et un livre de recettes)

Valeur totale: plus de fr. 60 000.—

Votre 1ère chance: Knorr vous rend visite!

A gagner: la 1ère Renault 5TS et 1800 prix immédiats. Si une hôtesse Knorr vous rend visite et si vous pouvez lui montrer la Star Knorr du mois, ou simplement la nommer, vous recevrez immédiatement fr. 10.— et un splendide livre de recettes du KOCH-STUDIO (Service d'information Culinaire) d'une valeur de fr. 14.80. Et en plus, vous prendrez part au tirage au sort d'une Renault 5TS.

Votre 2ème chance: Vous écrivez à Knorr!

A gagner: la seconde Renault 5TS. Vous prendrez automatiquement part à notre deuxième tirage au sort mensuel en renvoyant tout simplement le coupon ci-contre, dûment rempli.

A fin janvier déjà, vous pouvez être l'heureux gagnant d'une Renault 5TS!

99359-110

Vous trouverez la solution dans votre magasin.



Coupon

A coller sur une carte postale affranchie et à envoyer à:

SA des produits alimentaires Knorr, «Star du mois», Case postale, 8099 Zurich.

La Star Knorr du mois de janvier s'appelle:

Mme./Mlle./M.
Prénom, nom

Rue, No

NPA

Localité

Date d'envoi limite pour le tirage de janvier: 28 janvier 1983.

Tout droit de recours est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du tirage au sort

LITERIE

Nous sommes de bon conseil pour une literie de qualité!



Les meilleures marques suisses de matelas:

SUPERBA - BICO - DORMA vous garantissent un repos parfait

DUVETERIE + TRANSFORMATIONS

Nous nous déplaçons volontiers à votre domicile pour vous renseigner

Devis et livraison gratuits

Maillefer 25, NEUCHÂTEL

Tél. 25 34 69

MEUBLES - TAPIS

RIDEAUX

101273-110

Benoit



zinal

Val d'Anniviers (VS)

Téléphérique

Zinal-Sorebois

Au centre des champs de ski



30 couchettes, cuisine, réfectoire

Réservez dès aujourd'hui

Tél. (027) 65 13 78

101378-110

Marchandise courante à prix réduit.

Echelles à glissières 2 part. ALU

10 m ancien prix Fr. 428.—

Nouveau prix Fr. 298.—

(DIN), 3 ans de garantie.

Livraison franco domicile.

Interal S.A.

Tél. (039) 31 72 59.

89917-110



Poissons frais recommandés cette semaine **ACTION Profitez!**

FILETS DE TRUITES FRAIS

Fr. 17.— le kg

LEHNHERR frères

Le magasin spécialisé GROS ET DÉTAIL

Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92

Fermeture hebdomadaire: le lundi 101745-110

Agence officielle



GARAGE DES **3** ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel (038) 25 83 01

La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81

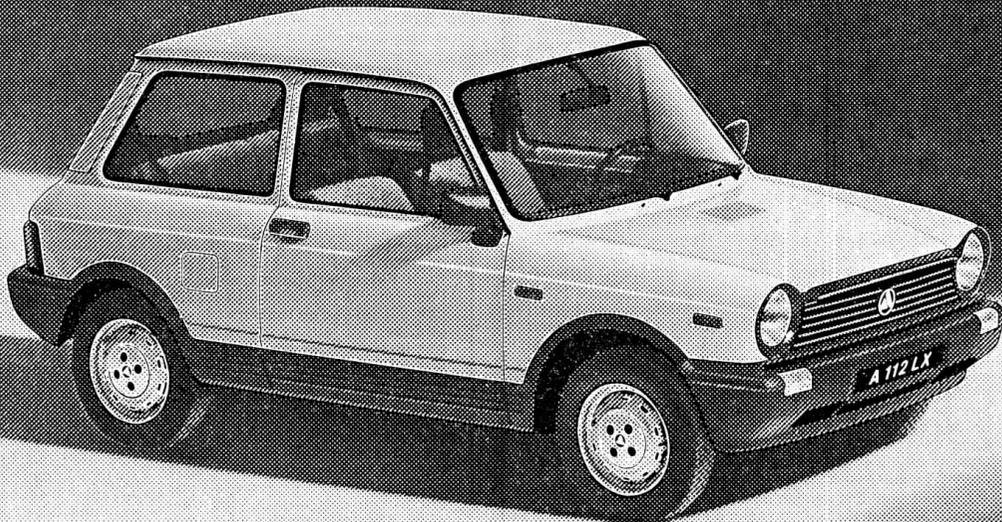
Le Locle (039) 31 24 31



Agence officielle

101863-110

SCHUMACHER, GLATTFELDER A1/83



Extérieurement, la nouvelle Lancia A112 a changé à son avantage. Et intérieurement, au vôtre.

Nul ne saurait ignorer que la nouvelle Lancia A112 a encore plus belle allure qu'avant. Quant au confort accru de son habitacle, vous ne pourrez vous en rendre compte qu'en y prenant place. Vous vous assoirez en effet sur de nouveaux sièges au galbe anatomique encore mieux étudié et qui, en outre, prennent moins de place que ceux des modèles précédents. Et c'est au plus tard en descendant frais et dispos de la Lancia A112, même après plusieurs heures de route, que vous vous apercevrez de l'effet positif des centimètres ainsi gagnés. Vous comprendrez alors qu'il s'agit d'une berline bien plus grande qu'elle ne l'est en réalité. La Lancia A112 Junior (48 ch) coûte 10'190 francs, l'Elite (48 ch) 10'790 francs, la LX (48 ch) 11'490 francs et l'Abarth (70 ch) 12'490 francs. Toutes les quatre sont équipées en série d'une boîte 5 vitesses, de la traction avant et d'un nombre étonnant de nouveautés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'une des nouvelles Lancia: La LANCIA A112 LX.



101793-110

VILLE DE BIENNE

Tribunal correctionnel

Vingt mois de prison pour tentatives de viol

De notre rédaction biennoise:
Un jeune homme amateur de disco a comparu, hier, devant le tribunal correctionnel de Bienne, présidé par le juge Bernard Staehli. Ce garçon de 19 ans, placé au foyer Schoeni par le tribunal des mineurs, a tenté de violer, en septembre dernier, une jeune fille et une mère de famille. Il s'est également rendu coupable d'une série de vols simples perpétrés dans le courant de l'année dernière. Les juges se sont montrés sévères à son égard: ils l'ont condamné à une peine de 20 mois d'emprisonnement.

Vêtu à la mode disco, jean serré, pull blanc, le cheveu blond et bien coupé, W. H. semble bien inoffensif. Perché sur de longues jambes maigres, il a pourtant un aspect juvénile. Né à Zurich en 1963, il vient à Bienne une fois sa scolarité terminée pour rejoindre son père, ses parents étant divorcés. Après

avoir effectué un apprentissage de vendeur, il quitte le domicile paternel et loue une petite chambre. En juin 1982, il est placé au foyer Schoeni par le tribunal des mineurs pour avoir commis plusieurs larcins.

Cet adolescent est un habitué des discothèques, et c'est à la sortie d'un tel établissement que l'envie le prend, le 18 septembre dernier, d'abuser d'une femme. Il aborde une demoiselle en lui demandant du feu et commence à la brutaliser. Celle-ci, projetée à terre, garde toutefois son sang-froid. Elle propose à son agresseur de monter chez elle, mais arrivés devant la porte de l'appartement, W. H. s'enfuit en entendant du bruit. En sortant de l'immeuble, il s'empare encore du sac à main de la jeune fille, tombé dans la mêlée.

TENTATIVE D'EXPLICATIONS

Un jour après, W. H. s'en prend à une femme mariée, qu'il menace d'un cou-

teau, mais cette fois encore il n'obtient rien de sa victime, car des passants arrivent. Devant les juges, l'accusé tente d'expliquer son geste:

« J'ai aperçu ma petite amie dans les bras d'un homme deux jours plus tôt.

Une série de vols commis l'an dernier, principalement dans la région biennoise, était également reprochée à l'accusé. W. H. dérobait régulièrement des porte-monnaie et des sacs à main dans les vestiaires des établissements publics, ainsi que dans les écoles et les entreprises où il travaillait. Le butin ainsi amassé n'atteint que quelques centaines de francs, mais W. H. a aussi volé à deux reprises un véhicule pour passer la soirée à l'extérieur de Bienne. Il s'est notamment rendu à moto au Cercle des travailleurs, à Neuchâtel, avant de partir pour le Tessin, alors qu'il ne possède pas de permis de conduire.

Dans sa plaidoirie, M^e Heinz Freivoegel a évoqué l'enfance malheureuse de

son client et ses démêlés sentimentaux. L'accusé a encore tenu à s'excuser personnellement. Mais la partie plaignante ne s'est pas laissée attendrir.

SCEPTICISME

L'avocat d'une des femmes agressées, M^e Olivier Steiner, s'est montré sceptique au sujet du comportement futur du jeune homme.

« Que serait-il arrivé aux deux femmes si des tierces personnes n'étaient pas intervenues? s'est encore demandé M^e Steiner.

Finalement, les juges ont fait preuve de sévérité: 20 mois d'emprisonnement, sous déduction de 141 jours de préventive, assortis d'un traitement psychiatrique ambulatoire. Les frais de justice, qui s'élèvent à 5000 francs, sont également à la charge de l'accusé.

Pour une zone de détente sur une poubelle...

De notre rédaction biennoise:
A Mâche, dans la banlieue biennoise, le dépôt de différentes substances organiques, des déchets du service des parcs et promenades, fait l'objet d'une interpellation par les membres de l'Union démocratique du centre (UDC) auprès du Conseil municipal. Jugeant les odeurs de compost désagréables et qualifiant l'utilisation de la zone telle qu'elle est faite pour l'heure de « gaspillage de terrain », les membres du législatif demandent au Conseil municipal que l'endroit soit transformé en une zone de détente.

« Les efforts faits en vue de l'amélioration de la qualité de l'habitat dans notre ville sont remarquables. Ils ne doivent cependant pas se limiter au centre de la ville ou aux quartiers extérieurs », dit l'interpellation. Ainsi, les membres de l'UDC entendent que le terrain municipal de Mâche - destiné partiellement,

pour l'heure, au dépôt de substances organiques par les jardiniers du service des parcs et promenades - soit transformé en un lieu de détente public.

UN BIOTOPE GÉANT

L'ensemble de la zone comprend déjà un terrain de sport appartenant à l'école normale et destiné à l'usage des sociétés, des écoles comme à celui de chaque citoyen, une place de parc pour voitures, un terrain de jeux pour jeunes enfants et enfin une zone destinée à la Société de jardinage de Mâche. Le Conseil municipal n'est pas opposé à la transformation du site en zone de détente.

Des projets dans ce sens sont pour l'heure encore à l'étude, de même qu'une proposition émanant d'un groupe de professeurs qui consisterait à y implanter un biotope géant. La ville engagerait alors des chômeurs dans le cadre du programme municipal d'occupa-

tion pour mener les travaux à bien. « C'est une fête de quartier très réussie aux Champs-de-Boujean, en septembre dernier, qui a permis aux autorités de vérifier combien de telles installations se révèlent nécessaires, voire primordiales dans les zones périphériques d'une ville », conclut le Conseil municipal dans sa réponse à l'interpellation.

Incendie dans un studio

Un incendie, probablement dû à une négligence, s'est déclaré hier à 15 h 50 dans un petit studio situé au centre de la ville. L'intervention rapide des premiers-secours a permis de maîtriser le sinistre en quelques minutes. Les murs de béton ont évité que les flammes ne se propagent. Seule la cage d'escaliers a été noircie. Selon une première estimation, les dégâts s'élèvent à environ dix mille francs.

CANTON DE BERNE

Infrastructure hospitalière

Concours d'architecture à Saint-Imier

De notre correspondant:
Hier soir à la salle de spectacles de Saint-Imier, les six projets de concours d'architectes pour le home et l'agrandissement de l'hôpital de Saint-Imier ont été présentés aux autorités cantonales, régionales et communales du district et notamment le projet du bureau d'architectes Benoit de Montmolin, de Bienne, qui s'est vu attribuer le premier prix de ce concours. Tous les projets présentés par les architectes ayant participé au concours, soit les plans et maquettes, sont exposés à l'intention du public durant dix jours. Hier soir, M. Francis Loetscher, membre du comité de l'hospice, a présenté le cheminement de ce projet dont le coût sera compris entre 20 et 30 millions de francs.

La présentation du résultat de ce concours d'architecte a vu, hier soir à Saint-Imier, la participation du conseiller d'Etat Kurt Meier, de responsables de l'administration cantonale, du préfet du district, M. Monnier, des représentants de la FJB et de représentants des communes du Syndicat de l'hôpital de Saint-Imier. Les architectes ayant participé au concours étaient aussi présents, de même que les membres du jury du concours.

M. Loetscher a présenté les différentes étapes qui ont conduit à ce concours. En 1976, le comité de l'hospice de Saint-Imier prévoit l'élaboration d'un projet de construction d'un nouveau home. A la même époque, l'hôpital proche doit être agrandi et modernisé. Le canton demande alors à ce que ces travaux d'étude soient coordonnés. Une commission paritaire est alors constituée. En font partie trois membres du comité de l'hospice, MM. W. Grossenbacher, F. Wenger, et Francis Loetscher, et trois membres du comité de l'hôpital, MM. Ch. Nicklès, M. Friedli et J.-R. Bouvier.

Cette commission se met au travail et confie un premier mandat à une maison spécialisée dans les problèmes de planification hospitalière.

De 1979 à 1981 la commission se préoccupe de définir les grandes lignes en matière de besoins de locaux et de soins. Elle met sur pied le concours d'architectes, choisit le jury. A fin 1981, les deux comités de l'hospice et de l'hôpital se déclarent d'accord avec le programme retenu. Début 1982, le concours est lancé. Sept bureaux d'architectes sont choisis.

L'objet du concours est la construction d'un home pour personnes âgées, ainsi que la rénovation et l'agrandissement de l'hôpital existant. Il s'agit de présenter un projet pour un home de 75 lits, une unité de soins de 36 lits et à l'hôpital, un

projet de 84 lits et les locaux nécessaires à l'école d'infirmières assistantes. Toutes les chambres sont prévues avec toilettes et devront être agrandies, le bloc opératoire sera transformé, de nouveaux services seront prévus. Plusieurs équipements seront communs au home et à l'hôpital, telle la buanderie, les cuisines, les services de physiothérapie, d'ergothérapie, etc.

LES RÉSULTATS DU CONCOURS

Un jury de 18 personnes a été constitué. Il était présidé par M. Kurt Aellen, architecte FAS de Berne. Il était composé d'architectes du lieu et de l'extérieur, d'ingénieurs et de représentants des comités de l'hôpital et du home, du personnel soignant, des médecins. Six projets ont finalement participé au concours.

Le premier prix de 12.000 francs a été attribué au bureau d'architectes Benoit de Montmolin, de Bienne. Le second prix, de 10.000 fr., au bureau Alain-D. Tschumi, de Bienne également. Le troisième prix, de 9000 fr., au bureau F. Landry et G. Habermann de Bienne, le quatrième prix, de 8000 fr., au bureau E. Rauser et P. Clemencin, de Berne, le cinquième prix, de 7000 fr., à M. Gianoli, architecte à Saint-Imier. Enfin, un prix de 4000 fr. a été attribué au bureau MSBR SA, de Saint-Imier. A noter que tous les projets ont été examinés de manière anonyme par le jury et que tous les auteurs des six projets se sont vu attribuer une prime de 4000 francs.

Nous reviendrons demain plus en détail sur le projet qui a retenu l'attention du jury, soit celui du bureau d'architectes B. de Montmolin. IVE

Moutier: arrangement à huis clos

De notre correspondant:

C'est à huis clos que s'est déroulé, hier à Moutier, le second et dernier épisode d'un procès qui opposa un avocat du lieu, M^e Jean-Marie Brahier, au préfet du district de Moutier, M. Fritz Hauri, prévenu de diffamation, éventuellement de calomnie et injure.

Alors qu'en juin 1982, le juge biennois Rolf Haenssler avait proposé un arrangement aux deux parties, hier,

une deuxième tentative a abouti. Mais, sur requête du préfet Hauri, le huis clos a été décrété pour cette audience. Cependant, on sait qu'au terme de l'arrangement, le plaignant, M^e Brahier, a retiré sa plainte. Les 300 fr. de frais de justice sont mis à la charge du prévenu, le préfet Hauri, qui devra, en outre, s'acquitter du versement d'une indemnité à M^e Brahier, indemnitée qui sera fixée par le juge Haenssler. On se souvient

que cette affaire avait trait à une demande de prolongation de l'heure d'ouverture du dancing Help. M^e Brahier, qui à l'époque défendait son frère René dans cette affaire, avait rendu attentifs des opposants à cette mesure qu'ils pourraient être condamnés au paiement des dépens et du manque à gagner du tenancier de l'établissement étant donné leur opposition. Le préfet Hauri était alors intervenu à Berne en écrivant que l'un des opposants avait qualifié de chantage la démarche de M^e Brahier. «...Nous considérons qu'il a raison », ajoutait-il.

MECONTENT

Dénoncé par M. Bauder, alors chef de la police bernoise, le cas de M^e Brahier avait été porté devant la Chambre des avocats bernois. Une enquête disciplinaire était alors ouverte et... M^e Brahier blanchi. Aussi ce dernier intenta-t-il un procès au préfet Hauri. Hier, M. Hauri, mécontent des écrits de certains journalistes après la première audience, a demandé et obtenu l'application du huis clos. IVE

Escroquerie de Longeau
Dur à avaler!

La pilule risque d'être dure à avaler pour les quelque 200 habitants de Longeau qui s'étaient laissés abuser par Hanspeter Streit, assistant social de la localité. Sur une somme de plus de 5 millions de francs que Streit était parvenu à « emprunter », en promettant des intérêts de 40% il ne reste actuellement qu'environ 1,5 million de francs.

Réunis pour la première fois à Büren, les créanciers se sont laissés dire qu'ils ne parviendraient à récupérer que 10 à 20%, au maximum, de la somme qu'ils réclament...

A l'issue de l'assemblée, un porte-parole de l'Office des faillites a en outre déclaré qu'il faudrait encore retrancher environ 600.000 fr. de ces 1,5 million, pour des objets qui ont été achetés à crédit, et qui sont donc encore « sous réserve de propriété ».

« De toute manière, il faut prendre ces chiffres avec prudence, a encore déclaré le porte-parole.

En effet, les évaluations des objets composant la masse en faillite pourraient bien encore révéler certaines surprises: ainsi des bijoux pour lesquels Streit avait payé la somme de un à deux millions de fr. sont estimés à... 350.000 fr. seulement par l'Office des faillites.

C'est le 19 octobre dernier que toute l'affaire avait éclaté. Mis en détention préventive, Streit avait cependant été libéré peu avant Noël, après avoir fait avec eux complets. (ATS)

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h, et 20 h 15, A force of one - Der Bulldozer; (dernier jour) 17 h 45, Passion.

Capitole: 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, Le grand frère.

Elite: permanent dès 14 h 30, Trashi.

Lido I: 15 h et 20 h, Les enfants du paradis.

Lido II: 15 h, 17 h 45 et 20 h 30, Fitzcarraldo (dernier jour).

Métro: 14 h 50, Sundurn - Südseeabendteuer, Fantasma - Horrorvisionen.

Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Pink Floyd - The Wall.

Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, E. T.

Studio: permanent dès 14 h 30, Conny's

geheime Lüste.

EXPOSITIONS
Société des beaux-arts: achats de la ville 1981-82, 16 h-18 h.

Musée Robert: flore et faune, 15 h-19 h.

Galerie Fritz Bühler: Benz Salvvisberg: notre lac, notre région, notre artiste, 19 h - 21 h.

THÉÂTRE, CONCERTS

Golden «A» Club: pour le 3^{me} âge: Loeb, côté rue de la Flore: Soirée récréative animée par M. Ghirardi: prestidigitation, chants, etc.

DIVERS

Pharmacie de service: Stern, rue du Canal 7, tél. 22 77 66.

CANTON DU JURA

Conseil communal de Delémont

Oui à un centre commercial près de la gare

Lors de sa séance de mardi, le Conseil communal a octroyé à Migros le permis de construire nécessaire à la réalisation d'un important projet: l'implantation, au sud des voies de chemin de fer, vis-à-vis de la gare, entre le centre de tennis «La Croisée» et l'arrêt de bus, d'un centre commercial «Migros loisirs». Outre toutes les fournitures de bricolage, ce centre, qui couvrira près de 4500 mètres carrés, comportera un tunnel de lavage de voitures et une station d'essence, ainsi qu'un parc pour 300 voitures. Cette réalisation coûtera près de 4 millions de francs.

SUCCESSION ASSURÉE

C'est finalement M^{me} Renée Bailat, seconde des viennent-ensuite de la liste PDC, qui prendra au Conseil communal de Delémont la relève de M. Dominique Amgwerd, démissionnaire. Le premier des viennent-ensuite, M. Pierre Berthold, a fait valoir, pour se désister, le fait qu'il avait été élu au parlement jurassien.

Du fait de l'accession de M^{me} Bailat au conseil, l'exécutif delémontain comportera désormais 2 femmes, l'une PDC, l'autre socialiste. Le Conseil communal a rejeté une demande concernant l'adaptation de

la piscine communale aux besoins de la thérapie du rhumatisme. Les transformations nécessaires sont estimées à 50.000 fr., et les frais d'exploitation annuels à 15.000 francs. L'exécutif delémontain pense qu'il appartient au canton plutôt qu'à la ville de Delémont d'assumer les frais découlant d'une telle transformation. Des possibilités existent ailleurs, à la piscine de l'hôpital de Delémont par exemple.

TRAVAUX DE CHÔMAGE

Le Conseil de ville, lors de sa prochaine séance, puis le peuple, devront se prononcer sur un crédit de 300.000 fr. destiné à des travaux réservés à des chômeurs ayant épuisé leur droit aux allocations de chômage ou à des personnes à qui il manque des journées de travail pour avoir droit aux allocations de chômage.

Il s'agit généralement de travaux qui ne seraient pas effectués en temps normal: dératification des bords de la Sorne, réfection de murs, relevés de façades, recensement d'arbres, de cisternes à mazout, robeissement, etc. Des 300.000 fr., 270.000 sont subventionnés à raison de 54%. Il restera, de ce fait, 154.000 fr. à charge de la commune,

dont 54.000 seront prélevés dans le fonds de chômage. Le solde sera emprunté, ce qui déterminera une charge annuelle de 15.000 fr. pour la commune.

ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE

En 1982, les services sociaux de la ville de Delémont ont attribué 202 allocations de chauffage, de 300 fr. chacune, à des personnes de condition modeste. L'année précédente, 130 demandes seulement étaient parvenues dans ce sens à la municipalité de Delémont.

SEX-SHOP

A un conseiller de ville qui s'inquiétait de la récente ouverture d'un sex-shop à Delémont, le conseil répond que l'ouverture de ce magasin, selon les dispositions légales, ne postulait pas de décision de l'exécutif communal. Si ce dernier devait constater des abus de la part du commerce en question, il pourrait intervenir en faisant application des dispositions du Code pénal. La police locale ouvre l'œil... Jusqu'à présent, elle n'a été saisie d'aucune plainte.

BÉVI

Démographie: des courbes qui se croisent...

(c) Le chef-lieu de l'Ajoie, Porrentruy, avait perdu un dixième de sa population entre 1970 et 1980.

L'hémorragie semble stoppée, puisque les statistiques établies à la fin de l'année dernière démontrent qu'en 1982 la population de Porrentruy a passé de 7114 à 7140 habitants. L'augmentation est donc de 26 personnes. Le redressement a débuté en avril de l'année dernière. Il y a eu 91 naissances et 76 décès à Porrentruy en 1982. 658 personnes se sont établies dans cette ville durant la même année, alors que 647 l'ont quittée.

Dans la capitale en revanche, la population est en diminution d'une centaine d'habitants. En effet, il y avait à Delémont 11.917 habitants à fin 1981 et il n'y en a plus que 11.823 à fin 1982. La diminution est donc de 94 habitants. Les causes en sont multiples: en premier lieu, plusieurs familles de chô-

meurs sont allées s'établir ailleurs, où le chef de famille a trouvé du travail.

Le manque de logements à loyer abordable joue également un rôle important. Souvent, les jeunes quittent leur famille pour prendre un studio ou un logement, ce qui n'accroît pas le nombre des habitants, mais diminue celui des logements et studios libres. Enfin, nombre de personnes employées à Delémont, des cadres dans bien des cas, ont quitté la capitale pour s'établir dans un des villages de la banlieue: Courtrételle, Develier, Courroux, Rossemaison. A signaler encore que le nombre des naissances a été supérieur à celui des décès: 120 naissances et 97 décès. Deux derniers chiffres: 830 personnes sont arrivées à Delémont l'année dernière, et 947 ont quitté cette ville.

BÉVI

Vellerat au parlement

Pour le renouvellement de son siège d'observateur

De notre correspondant:

La commune libre de Vellerat vient d'écrire au parlement jurassien afin de demander, pour la législature qui commence, le renouvellement du siège d'observateur dont elle dispose depuis le 13 novembre 1980 dans cette assemblée. « Au terme de cette première législature, écrit le Conseil communal de Vellerat, nous devons constater l'efficacité du travail accompli par les élus de votre honorable assemblée. Nous devons, d'autre part, relever que, par le biais du siège qui nous avait été octroyé, vous nous avez permis de suivre activement la politique jurassienne.

Le Conseil communal de Vellerat souligne ensuite les excellents rapports qui lient la petite localité voisine de Courrendlin à la République et canton du Jura, et il exprime son espoir de pouvoir s'appuyer sans restriction sur la solidarité des instances politiques de l'Etat souverain du Jura.

« Devant constamment déjouer les manœuvres d'intimidation dirigées contre elle par le pouvoir bernois, écrit le maire Comte et ses collègues, la commune libre de Vellerat souhaite avec insistance jouir de votre soutien. De plus, Vellerat étant un des symboles de la lutte pour la réunification de notre patrie, vous êtes appelés à combler les espérances de ceux qui harcèlent la juridiction illégitime qui pèse sur la partie du Jura encore sous tutelle. »

BÉVI

L'HEBDO
La grande foire du sexe
Des nitrates dans votre salade
Corse: la France mal partie

J'ai choisi Bell

Cette semaine :

Côtelettes de porc les 100 g Fr.	1.50
Poules surg. le kg Fr.	2.80
Saucisse à rôtir de veau, 120 g la pce Fr.	1.50

Offre de lancement :

Sauce bolognaise
2 boîtes de 420 g
+ 500 g de spaghetti gratuits
Fr. 7.80

91539-110

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une importante maison de commerce zuricoise de la branche électronique et nous cherchons un

ingénieur de vente

pour conseiller la clientèle en Suisse romande.

Nous représentons des fabricants de renommée mondiale en Suisse (RCA, HP, TRW, VRN, etc.).

L'ingénieur recherché sera libre d'opérer depuis son domicile actuel en Suisse romande. Son activité principale comprendra un engagement personnel lors de négociations de vente avec la clientèle; il cherchera aussi avec persévérance de nouveaux débouchés et de nouvelles possibilités d'application.

Le candidat doit satisfaire aux conditions suivantes:

Formation technique en électronique, expérience de la vente extérieure des composants électroniques, bonnes relations d'affaires avec la clientèle de l'industrie.

Langues: français et si possible de bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser par écrit à la direction de la maison Baerlocher S.A., case postale, 8037 Zurich. 101836-136

Nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

pour notre service des placements

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour notre service des crédits

Les candidates doivent être titulaires d'un diplôme commercial ou bancaire.

Aptitudes requises:

- Très bonne connaissance de la langue française et des travaux de secrétariat (sténographie)
- Précision, discrétion et disponibilité
- Connaissances des langues allemande anglaise souhaitées

Date d'entrée en fonction: printemps 1983. La préférence sera donnée aux personnes au bénéfice des connaissances de la branche. Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, ainsi que des prétentions de salaire au

CRÉDIT SUISSE
Service du personnel
Place Pury
2001 Neuchâtel 101770-136

CRÉDIT SUISSE
CS

vibro-meter sa

Pour compléter notre groupe de développement et production d'appareils électroniques spéciaux, nous désirons engager:

monteur en appareils électroniques F.E.A.M.

ou

mécanicien-électronicien

si possible, avec expérience dans la branche industrielle. Notre activité se situe dans le domaine des systèmes de mesures pour l'industrie et les laboratoires de recherches ainsi que les systèmes embarqués dans le secteur de l'aviation.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec nous par écrit ou par téléphone. **VIBRO-METER S.A., Moncor 4, 1701 Fribourg. Tél. (037) 82 11 41, int. 300.** 101797-136

contremaître

LA COMPAGNIE VAUDOISE D'ELECTRICITÉ cherche pour son SERVICE MONTAGE à MORGES, un

Ce futur collaborateur sera chargé d'organiser et de diriger les travaux d'équipes de montage réalisant des constructions de lignes aériennes, souterraines et de stations transformatrices HT, MT et BT.

Ce poste conviendrait à une personne jeune et dynamique, ayant le sens de l'organisation, sachant commander et possédant un CFC d'électricien de réseau (ou niveau équivalent).

Pour tout renseignement, téléphonez au (021) 71 08 61, M. Frank.

Adresser offres de service détaillées, accompagnées de curriculum vitae, photographie, copies de certificats et mentionnant vos prétentions de salaire, à la Compagnie vaudoise d'électricité, service du personnel, case postale 8, 1000 Lausanne 5. 101799-136

ZUBLIN

Nous cherchons pour nos départements Bâtiment et Génie Civil du canton de Vaud

CONTREMAÎTRES CHEFS D'ÉQUIPES MAÇONS MANŒUVRES

spécialisés dans la construction et MACHINISTES

pour pelle rétro hydraulique et camion grue

Entrée immédiate ou à convenir.

- Situation stable
- Avantages sociaux d'une grande entreprise
- Nationalité suisse ou permis B ou C
- Discrétion assurée

Prendre contact avec l'entreprise **ED. ZUBLIN & CIE S.A.**
Entreprise générale - Génie Civil - Bâtiment
avenue de Béthusy 4, 1005 Lausanne. Tél. (021) 23 45 61. 101715-136

Seul le

X prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

VOUS AUSSI

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63 82 M3

rapide simple discret

Entretien d'immeubles Transformations.

Tél. 36 12 69. 98452-110

Garages avec toit à 2 pans

2.8 x 5 m	Fr. 3200.-
2.8 x 6.3 m	Fr. 3800.-
5 x 5 m	Fr. 5300.-
5.6 x 6.3 m	Fr. 7500.-
5.6 x 7.6 m	Fr. 9000.-

informations + plans au 021 37 37 12
Uninorm Lausanne 100595-110

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, tél. 038 25 65 01

ICN

Intérim avec des pros:

Nous cherchons

serruriers

Bon salaire - Prestations sociales modernes 101545-136

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel, tél. 038/24 74 14

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Prescriptions de date

Il peut arriver que malgré la meilleure volonté de l'éditeur des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit. C'est pourquoi

chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le service de publicité de la FAN
4, rue St-Maurice
2000 Neuchâtel
Tél. 038 25 65 01

est à la disposition des annonceurs souhaitant être conseillés.

Atelier d'horlogerie cherche

ouvrières expérimentées

dans l'assemblage de mouvements.

Tél. (038) 41 10 70. 101762-136

Hôtel-restaurant
Tél. 31 11 96
cherche

DAME

très soignée pour différents travaux de ménage.
Horaire de 7 à 11 h environ. 101616-136

En boulangerie... Pain du Vieux-Bourg 250 g **1.10**

samedi seulement... Tourte royale 350 g **5.50**

Tous magasins Coop

+ Super-Centre Portes-Rouges

En charcuterie... Lard maigre fumé pces 200/300 g kilo **8.90**

Saucisse d'Ajoie sous vide la paire **2.40**

Laiterie... Chalet-Sandwich 6 portions de fromage en boîte 200 g **2.30**

101823-110

SPECERAM SA

Société industrielle en plein essor dans la production de pièces en céramique technique de haute qualité destinées aux marchés en expansion de l'électronique et la micro-mécanique.

désire engager:

un(e) technicien(ne)

de laboratoire ayant quelques années d'expérience dans l'analyse des structures métallurgiques et de bonnes dispositions pour les mathématiques, la physique et la chimie.

un(e) laborantin(e)

en chimie, ayant quelques années d'expérience dans l'analyse des matières et les traitements galvaniques. Ces 2 collaborateurs (trices) viendront renforcer notre équipe technique dans le cadre du développement des nouveaux produits.

Nous offrons des postes de travail indépendants, directement subordonnés au chef du département et nécessitant beaucoup d'initiative.

Veuillez faire vos offres à:

Service du personnel, (Mr. Porret)
Tél. (039) 32 13 13
2412 Le Col-des-Roches 101827-136

action jusqu'au samedi 22 janvier

Viande hachée
mélangée (bœuf, veau, porc)

10.-
le kilo (au lieu de 12.50)

FRAICHEUR PRIX QUALITÉ

MIGROS BOUCHERIE MIGROS

Valais central
Tea-room sans
alcool cherche

**jeune fille
comme
serveuse**

Entrée immédiate
ou à convenir.
Nourrie, logée.
Tél. (027)
86 26 54. 101813-136

Café-restaurant de
la place cherche
cuisinière

pour les repas de
midi, sachant
travailler
indépendamment.
Tél. (038)
25 83 90. 100941-136

Cherche
sommelière

Bons gages,
nourrie, logée.
Tél. (037)
74 12 14. 102384-136

Entreprise générale d'électricité en
pleine expansion dans le Vully fri-
bourgeois et vaudois engage

monteur-électricien

avec maîtrise fédérale.
Avantages sociaux et caisse de retrai-
te. Possibilité de reprise, locaux à dispo-
sition, tout de suite ou à convenir.
Faire offres sous chiffres
17-522651 à Publicitas S.A.,
1701 Fribourg. 101814-136

Cherche pour début
février

boulangier
pour 2 jours par
semaine, vendredi et
samedi.
Tél. 33 17 95.
100952-136

Service social
cherche

**aide
de bureau**

aimant les chiffres,
bonne dactylo, pour
travail partiel 3 h/
jour.
Adresser offres
écrites à RD 142
au bureau du
journal. 98682-136

On cherche

collaboratrice

pour école de danse
classique. Bonne
formation et sens de
la pédagogie.
Adresser offres
écrites à EP 130 au
bureau du journal.
98668-136

Baux à loyer
en vente à l'imprimerie
Centrale, 4, rue Saint-
Maurice, Neuchâtel.
Tél. 038 25 65 01

SOPAC
PERSONALBERATUNG

Pour occuper un poste dans
une maison commerciale très
connue (machines à laver le
linge et appareils domesti-
ques) nous cherchons un(e)

**chargé(e) de
l'ordonnancement**

pour déléguer les monteurs
par radio.
Pour la prise en charge des
commandes de réparations de
très bonnes connaissances
orales tant en français qu'en
allemand seront nécessaires.
Le lieu de travail sera dans la
périphérie de Fribourg. Si vous
êtes habitué(e) à travailler de
manière indépendante et à
vous pencher de plus près sur
les problèmes des clients, ap-
pelez-nous. Nous sommes à
votre entière disposition pour
des renseignements plus dé-
taillés.

Mme T. Merki
SOPAC
Personalberatung
St. Annagasse 16,
8001 Zürich
Tél. (01) 211 13 27
101796-136

SOPAC
PERSONALBERATUNG
eine Division der Multiservice AG

Boulangerie au
Mont s/Lausanne
cherche pour date à convenir

**boulangier ou
boulangier-pâtissier**

Bon salaire à personne
capable.
Tél. (021) 32 01 51. 101800-136

Dana-Bar cherche

extra
pour 2 ou 3 soirs par semaine.
Entrée tout de suite ou à conve-
nir.
Tél. (038) 33 25 93, heures
des repas. 100951-136

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune dame cherche pour date à conve-
nir travail comme

vendeuse ou serveuse

dans bar sans alcool, à Neuchâtel ou
environs.
Faire offres sous chiffres 87-352 à
ASSA Annonces Suisses S.A., fbg
du Lac 2, 2000 Neuchâtel. 101201-138

Jeune
**mécanicien
précision (CFC)**
quelques années
d'expérience, permis
conduire B et C, cherche
emploi dans n'importe
quel domaine.
Se recruter volontiers.
Adresser offres
écrites à JW 135 au
bureau du journal.
98665-138

**Chauffeur
poids lourds**
cherche place,
(éventuellement pour
faire l'étranger).
Adresser offres
écrites à FR 131 au
bureau du journal.
98621-110

Jeune fille de 17½ ans
cherche place
dans une famille avec
des enfants, pour
apprendre la langue
française.
(Des avril-
septembre 83).
H. Luraschi-
Struchem
Feldegg 19,
3250 Lyss.
Tél. (032) 84 39 78.
101810-138

**Notre campagne
économique...**

- Le Chasselas romand
« Côtes-Rocheuses » le litre **6⁹⁰** + verre
- Le Côtes-du-Rhône
« Dufouleur » la bouteille 7 dl **3⁹⁰**
- La bière spéciale « Gold »
de Kanterbräu 3 x 33 cl **2⁶⁰**
- L'ARKINA
gazeuse le litre **-35** + verre

Au restaurant...

- Tripes à la neuchâteloise **7.-**
- Le ballon de neuchâtel blanc **1⁶⁰**
- Le jus de tomate **1.-**

**Super-Centre
Portes-Rouges**

101825-110

Auberge Communale, Fétigny
(à 2 km de Payerne)
cherche tout de suite

sommelière

Bons gains assurés,
congés réguliers.
Tél. (037) 61 25 47. 101816-136

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumula-
teurs destinés à des applications
diversifiées, des pièces industriel-
les en matières plastiques et des
appareils de télécommunication.

Pour le **DÉPARTEMENT DES
MATIÈRES PLASTIQUES**,
nous cherchons

**dessinateur-
constructeur
de moules**

Cette activité demande, à part une
formation professionnelle complè-
te, quelques années d'expérience
dans la construction d'outillages
destinés à la fabrication de pièces
industrielles et techniques en ma-
tières plastiques.

Ce poste offre à une personne
capable, une réelle autonomie
dans son travail, la possibilité
d'organiser ses tâches de manière
indépendante. C'est volontiers
que nous donnerons toutes infor-
mations complémentaires relatives
à cette activité.

Nous cherchons également

**mécanicien
mouliste**
ou personne de
formation équivalente
pour participer dans le cadre
d'une petite équipe de spécialistes
à la réparation et fabrication d'ou-
tillages divers.

Un mécanicien ouïleur ou de
précision intéressé à ces travaux
serait formé par nos soins.

Les personnes intéressées par
l'une ou l'autre de ces activités,
voudront bien prendre contact
avec nous par téléphone ou nous
faire parvenir leurs offres de servi-
ce à

Electrona S.A.
2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 21,
interne 401 ou 34.

ELECTRONA

On engage tout de suite

aide-mécanicien autos

Faire offres:
Garage des Jordils -
2017 Boudry.
Tél. (038) 42 13 95. 101828-136

Cabinet médical

cherche secrétaire à mi-temps.
Entrée en fonction: début avril
ou date à convenir.
Adresser offres écrites à
PC 141 au bureau du
journal. 98681-136

Une place à vie

que vous pouvez organiser selon votre
passion.
Voulez-vous être indépendant? Vous
fixez votre durée de travail vous-même.
Vous pouvez construire votre propre
existence. Vous n'avez besoin d'aucun
capital et ne devez pas stocker de mar-
chandises. Vous pouvez travailler sur
une base d'agence libre. De préférence
habitant le canton de Neuchâtel.
Pour tous renseignements le soir
entre 17 h et 20 h au (021) 61 59 91.
101868-136

Je cherche une
personne

désirant s'occuper de la prospec-
tion de produits nouveaux, com-
mercialisation de licences ou bre-
vets en Suisse et à l'étranger. Con-
viendrait à personne retraitée.
(Participation au bénéfice ou éven-
tuellement fondation d'une société).

Faire offres sous chiffres
17-522669 à Publicitas S.A.,
1701 Fribourg. 101835-136

**EMPLOYÉE
DE COMMERCE**

diplômée, langue maternelle française ou allemande avec bonne con-
naissance de l'autre langue, bonnes notions d'anglais, pour tous
travaux de bureau au sein d'une petite équipe (téléx, calculs de prix,
autres travaux administratifs).
Date d'entrée: 1^{er} avril 1983.

Prière d'adresser offres manuscrites détaillées (curriculum
vitæ, photographie et copies de certificats) à:
SOPRA S.A., Tivoli 5, 2003 Neuchâtel. 102340-136

Für meine langjährige Stelle als

Kindererzieherin

in einer Berner Familie mit 2 Buben (7 und
4½) suche ich eine zuverlässige, selbständi-
ge Nachfolgerin. Es wollen sich nur gut
ausgebildete Personen - wenn möglich mit
praxis in Familie - melden.
Bedingung: Autofahrerin, Skifahrerin,
Schwimmerin, deutsche Muttersprache.
Angebot: Top Verdienst, eig. Zimmer mit
Bad, Tel und TV, 5½-Tage Woche.
Bitte melden Sie sich nach 1800 unter
Tel. 031/22 82 48 oder Tel. 030/4 14 48.
101803-136

Restaurant
Fédéral
2525
Le Landeron
cherche
sommelière
débutante
acceptée.
Entrée 3 mars.
Tél. 51 32 22. 101774-136

Pour tout de suite
nous cherchons

1 dame
pour aider à la
cuisine et au
laboratoire.
Faire offres à
Confiserie Wodey-
Suchard, rue du
Seyon,
tél. 25 10 92. 101771-136

On engage tout de suite

aide-mécanicien autos

Faire offres:
Garage des Jordils -
2017 Boudry.
Tél. (038) 42 13 95. 101828-136

Une place à vie

que vous pouvez organiser selon votre
passion.
Voulez-vous être indépendant? Vous
fixez votre durée de travail vous-même.
Vous pouvez construire votre propre
existence. Vous n'avez besoin d'aucun
capital et ne devez pas stocker de mar-
chandises. Vous pouvez travailler sur
une base d'agence libre. De préférence
habitant le canton de Neuchâtel.
Pour tous renseignements le soir
entre 17 h et 20 h au (021) 61 59 91.
101868-136

Je cherche une
personne

désirant s'occuper de la prospec-
tion de produits nouveaux, com-
mercialisation de licences ou bre-
vets en Suisse et à l'étranger. Con-
viendrait à personne retraitée.
(Participation au bénéfice ou éven-
tuellement fondation d'une société).

Faire offres sous chiffres
17-522669 à Publicitas S.A.,
1701 Fribourg. 101835-136

SOPRA S.A. (Groupe interfood)
engage une jeune

**SUPERBE DOMAINE
POUR CHEF VIGNERON
EXPÉRIMENTÉ**

Une place de

chef vigneron

est à repouvoir dans un domaine
vaudois de premier ordre, au bord
du Léman.
Situation indépendante, intéressante
et stable. Magnifique logement
pour sa famille, à disposition.
Faire offres sous chiffres
L 2656 à Ofa,
Orell Füssli Publicité S.A.,
case postale, 1002 Lausanne.
Discretion garantie. 101804-136

COMMERCES

LE LANDERON/NE
**café-restaurant-bar-
discothèque**

à remettre. Très bonne affaire.
Chiffre d'affaires intéressant
(1 million).
Vente possible (Fr. 600.000.-
pour traiter).
Faire offres (sérieuses) sous chif-
fres M 18-090635 PUBLICITAS,
1211 Genève 3. 101802-152

A remettre

bar à café

à Neuchâtel.
Adresser offres
écrites à NA 139
au bureau du
journal. 101847-152

A remettre cause
départ

**salon
DE TOILETTAGE
POUR CHIENS**
dans l'Ouest
lausannois.
Ecrire sous chiffres
PK 350170 à
Publicitas, 1002
Lausanne.
101801-152

APPRENTISSAGES

Nous engageons, dès août 1983

**un ou une apprenti(e)
de commerce**

Possibilité de faire un apprentis-
sage complet et varié.
Adresser offres écrites, ac-
compagnées des copies des
derniers bulletins scolaires, à
FIDUCIAIRE POINTET S.A.,
rue J.-J.-Lallemand 5,
Neuchâtel. 101053-140

Fiduciaire engage pour août 1983

**apprenti(e)
de commerce**

Prière d'adresser offres écrites avec curricu-
lum vitæ à M. Jacques Christe:
101846-140

FIDUCIAIRE
MULLER & CHRISTE SA
Temple-Neuf 4
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/25 83 83

DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons immédiatement

**Maçons A + B
Carrossier-
tôlier**

Salaires intéressants.
Prestations sociales modernes.
Venez nous voir rapidement!
FREE-TIME S.A.
rue de l'Hôpital 20
2000 Neuchâtel.
☎ (038) 24 33 66. 101592-136

On cherche

mécanicien autos

expérimenté
place stable et bien rémunérée.
Se présenter au
Garage Schenker & Cie
Agences VOLVO
& MAZDA
2068 HAUTERIVE
Tél. 33 13 45
(station SHELL). 100949-136

HEINZ U. FIVIAN
CONSEILS EN PERSONNEL - PERSONALBERATUNG
EN GENEVREX, 1772 GROLLEY FR, (037) 45 17 24

En tant que

**ANALYSTE-
PROGRAMMEUR**

de haut niveau
vous aspirez à participer à un projet important d'une durée
approximative de 3 ans.

Le team d'informaticiens de mon client est composé actuellement
d'ingénieurs. Il ne manque plus que des collègues ayant une formation
de base commerciale (HEC) ou niveau équivalent) pour donner à
l'équipe une structure idéale et encore plus efficace.

Rejoignez ce team, vous y trouverez un CLIMAT DE CONFIANCE et
une informatique de pointe: IBM 4341, bases de données, télétraite-
ment et opérations en interactif.

Cette entreprise vous offre une grande sécurité sociale et des conditions
d'engagement exceptionnelles à discuter.

Prenez contact avec M. Fivian qui vous donnera de plus
amples renseignements. 101817-136

FAN votre journal

L'EXPRESS

toujours avec vous

Conseiller, servir, vendre: des devoirs fascinants!
Nous avons encore une

place d'apprentissage

à repouvoir à
Neuchâtel, rue du Seyon 6,
au printemps 1983.

Nous offrons:

- formation pratique et théorique au lieu de travail de l'apprenti(e), selon programme établi
- instruction complémentaire interne, par plusieurs cours de 2 jours
- intéressantes possibilités de formation complémentaire en tant qu'employé(e) dans le commerce de détail
- nombreuses possibilités de travailler dans l'un de nos 120 magasins répartis dans toute la Suisse, après la fin de l'apprentissage
- rétribution intéressante et prestations généreuses

Si vous avez les qualités requises pour ce métier:

- contact facile avec votre entourage
- caractère aimable et serviable
- de bons résultats scolaires

annoncez-vous en utilisant le talon ci-dessous. Nous sommes heu-
reux de faire votre connaissance.

----- A détacher ici -----

Inscription Nom, prénom: _____

Rue: _____

N° postal, lieu: _____

Téléphone: _____

Envoyer à:

merkur III

Merkur AG - Fellerstrasse 15 - 3027 Bern
Telefon 031/55 11 55

101812-140

JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS

Jeunes Variétés

JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS
 JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS JEUNES VARIÉTÉS

Le retour de Donovan

Nous sommes plusieurs à nous souvenir de «*Catch the wind*», «*Mellow yellow*» ou bien encore de «*Season of the witch*», titres à succès des années soixante qui avaient fait de Donovan Leitch l'un des artistes folk les plus en vue, très proche sur le plan de la renommée du célèbre Dylan.

Donovan, troubadour impénitent et hippie avant l'heure, avait ainsi gravi très rapidement les marches de la notoriété, avant d'entreprendre une longue traversée du désert. Aujourd'hui, il nous revient avec un disque très travaillé («*Neutronica*») où il a signé la plupart des titres. Un disque enregistré aux studios Donovan en

Angleterre et qui mérite vraiment quelques moments d'attention. Bien entouré par John Giblin (basse), Maurice Pert (batterie), Ronnie Leahy (claviers), Ian Berenson (guitare acoustique) et Miller Anderson (lead guitar), Donovan se rappelle donc à notre bon souvenir. Il n'a d'ailleurs rien perdu de sa présence et de son style, restant sur ce point un bon guitariste et un chanteur de tout premier plan. Titres phares de son album: «*No hunger*», «*Neutron*», «*Harmony*» et surtout «*Mee Mee I love you*» qui avait fait l'objet d'un simple quelques mois auparavant:

— *J'ai voulu refaire de la mu-*

sique, explique Donovan, car j'avais à nouveau besoin et envie de tourner dans le monde et de connaître des gens. Avec la musique, c'est la chose la plus importante pour moi.

NOUVELLE ÉTAPE

A trente-cinq ans, Donovan entreprend donc une nouvelle étape de sa carrière. Carrière qui commença, rappelons-le, en 1965 avec un premier «hit» («*Catch in the wind*») qui lui permit très vite d'avoir une audience internationale. D'autant plus qu'en très peu de semaines, il interprétait un autre succès: «*The times they are changing*». Devenue star internationale, Donovan sillonne le monde et occupe généralement les hit-parades. Pourtant, au cours d'une nouvelle expérience orientale, il sort en 1970 un album tout à fait différent de ce qu'il avait l'habitude de faire jusque-là («*The open road*»).

Pourtant, cette «route ouverte» ne sera pas pour lui génératrice de nouveaux succès. Il se retrouve en effet rapidement éclipsé par les nouveaux courants musicaux du moment et les quelques disques qu'il fera alors (notamment avec Buffy St-Marie) ne lui apporteront pas les résultats escomptés:

— *Je me suis senti brutalement perdu, explique-t-il. Aussi, j'ai rompu totalement avec la scène, et puis je me suis retiré à la campagne en famille. J'ai vécu dans un premier temps loin de la musique, et puis petit à petit mes idées et mes aspirations sont revenues.*

Après avoir écrit une comédie musicale («*The lives of the wives*»), Donovan tente donc une nouvelle expérience musicale avec «*Neutronica*». Expérience qui mérite d'être suivie avec tout l'intérêt voulu, car l'homme n'a pas varié d'un pouce au niveau de sa présence vocale et scénique. Il a simplement d'autres choses à dire et une manière bien différente d'hier pour les enregistrer et les orchestrer. (APEI)



Après quelques années d'éclipse, Donovan revient avec un nouvel album.

ANNE LORRIC: POÉSIE, INTELLIGENCE ET PATIENCE...

Elle a vingt-trois ans, une gentille petite frimousse et une voix agréable. De plus, elle écrit et compose elle-même ses chansons, à telle enseigne que beaucoup dans le métier, après s'être distraitement intéressés à elle, commencent désormais à la prendre au sérieux. Son premier disque («*En prenant Julien par la main*») avait démontré son sens de l'harmonie et de la tendresse. Son second («*Comme ci, comme ça*», «*Dans les nuages*») a confirmé les espoirs que les professionnels avaient mis en elle, notamment son producteur: Fabrice Aboulker.

Elle... c'est Anne Loric. Un papa musicien de jazz (qui exerce toujours sur elle une forte influence), de nombreuses idées plein la tête, et il n'en faut pas davantage pour vouloir entamer un beau jour une carrière dite artistique:

— *Si ça n'avait pas été la chanson, j'aurais quand même dirigé ma vie dans ce sens, dit-elle. L'art pour moi est synonyme d'une certaine liberté d'esprit sinon d'action. Avec mon père, je fus très jeune mise en présence de la musique, en l'occurrence le jazz. Et cela fut suffisant pour que je m'intéresse rapidement à tout ce qui gravitait autour.*

DES BONBONS...

Née en Afrique noire, Anne fera ses premiers pas de chanteuse sur... des plages ensoleillées:

— *J'avais quatre ans et il paraît que déjà, à cette époque, j'avais un goût prononcé pour l'improvisation. Bref, mes premiers cachets furent des bonbons et cela fut suffisant pour m'encourager dans cette vocation!*

Humour mis à part, Anne travaillera progressivement musique et chanson. Activités qui contrarieront quelque peu ses études, mais on n'a rien sans rien...

— *J'ai eu assez de peine à mener études scolaires et études musicales. Disons que ma petite vie scolaire fut assez dissipée. Et si j'ai obtenu mon bac-philo, ce ne fut qu'au prix de lourds sacrifices. Mais je savais déjà à cette époque que je ferais un métier artistique.*

AU PETIT CONSERVATOIRE DE MIREILLE

Avec un bagage musical sérieux



Anne Loric, une jeune chanteuse à découvrir.

et une détermination notoire, Anne décide donc un beau jour de franchir le grand pas. Le seul problème est de pouvoir débiter quelque part. Pas facile lorsque l'on est jeune et que l'on connaît peu de monde dans le métier:

— *Le plus difficile pour moi a été de trouver certaines portes. Je crois que je me suis sentie rassurée en entrant au petit conservatoire de Mireille. Cela me permit de continuer mon apprentissage, mais également de rencontrer certaines personnes. Je garde d'ailleurs un excellent souvenir de cette période.*

Avec Fabrice Aboulker et son équipe, Anne gravira peu à peu les premiers échelons du métier.

Une voix limpide au service d'un répertoire intelligent où sentiments et poésie ont leur place, voilà de façon fort succincte ce que l'on peut dire sur cette jeune artiste dont on devrait reparler très bientôt:

— *Je saurai me montrer patiente, ajoute-t-elle. Car je sais qu'un auteur-interprète-compositeur, femme de surcroît, n'a pas toujours la partie belle lorsqu'il débute. Pour ma part, je n'ai absolument pas à me plaindre. En très peu de temps, j'ai pu enregistrer deux 45 tours et l'on envisage déjà un premier 30 cm. Autant dire que j'ai confiance... avec la patience et l'espoir en plus. (APEI)*

Finies les contraintes pour Philippe Lacoste

En deux ans, Philippe Lacoste a bien changé. Il est loin le temps où ce jeune auteur-compositeur cherchait à se définir dans un créneau de variétés où rien n'est finalement très simple. Fini le temps de chansons toutes faites (ou trop facilement faites), telles «*Requin de sort*» ou «*Le cœur à demeure*». En moins de deux ans, Philippe s'est totalement découvert et épanoui. A tel point qu'aujourd'hui, il vient de mettre la dernière touche à son nouveau 30 cm. Et, après avoir pris quelques vacances en entreprenant le tour de Corse à la voile, Philippe va partir en tournée avant de retrouver le chemin des studios:

— *Je vais enregistrer mon disque progressivement, sans trop brûler les étapes. L'important est que tout soit terminé.*

Mais il devra aussi se ménager quelques jours de liberté pour participer aux répétitions d'une nouvelle comédie musicale: «*Médiaman*».

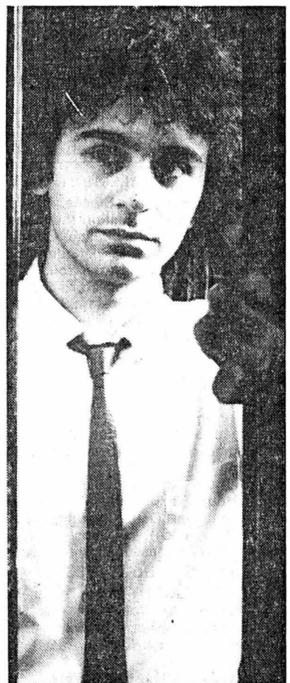
— *Là encore, c'est une expérience très importante pour moi dans la mesure où la scène me passionne véritablement. J'ai découvert la scène un peu maladroitement lors de mes débuts, mais depuis j'y ai pris beaucoup de plaisir et surtout appris beaucoup de choses.*

REFUS DES CONTRAINTES

Si Philippe a radicalement changé son aspect (il montre désormais ses beaux cheveux bouclés et non une coupe trop apprêtée) c'est simplement parce qu'il a définitivement refusé des contraintes et les étiquettes:

— *Il fallait que je sois raisonnable, bien coiffé et que je ne choque pas. Au début j'ai accepté. Aujourd'hui, je trouve cela complètement ridicule. Le public découvrira Philippe Lacoste tel qu'il est véritablement. D'ailleurs mes musiques ont totalement changé depuis les chocs que j'ai ressentis un peu partout en scène. C'est là que je me sens totalement moi-même. Aussi, j'ai besoin de rythmique tout au long d'un récital. J'ai parfaitement compris la conception anglo-saxonne de la chanson. Bref, j'ai banni les harmonies bâtarde pour rechercher la vraie défonce musicale. Et je crois que c'est ainsi que je suis parvenu à mieux me définir.*

Le Philippe Lacoste «82» surprendra donc beaucoup de monde à commencer par ceux qui doutaient un peu du talent du jeune homme mignon et propre des années 1979-80. Avec une décontraction toute naturelle et une personnalité sympathique, notre bonhomme nous invite à le découvrir dans son nouveau répertoire. Auréolé par une première place remportée au concours de la Chanson de Sofia (ex æquo avec un groupe britannique), Philippe a quitté la fader pour le rythme et les couleurs. C'est sans aucun doute l'une des valeurs montantes de la jeune chanson française. Son 30 cm sera donc attendu avec tout l'intérêt désiré. (APEI)



Philippe Lacoste: que de chemin parcouru...

«Mirage»: le dernier-né de Fleetwood Mac

Aux Etats-Unis, le groupe Fleetwood Mac fait partie des institutions en matière de réussites artistique et commerciale. Certains de leurs albums («*Rumours*» - «*Tusk*») se sont en effet vendus à quelque seize millions d'unités. En 1980, Fleetwood Mac entreprenait une tournée mondiale (Japon, USA, Canada, Allemagne, Suisse, Belgique), jouait à six reprises devant 100.000 personnes dans un stade de Wembley archicomble avant de se séparer à nouveau, histoire de se refaire une inspiration.

Bilan: plus de deux millions de spectateurs avaient pu applaudir ce «groupe phénomène» en moins de sept mois. Un groupe qui sait aussi

compter et placer convenablement ses deniers, notamment dans le hamburger. Fleetwood possède en effet aux Etats-Unis l'une des plus importantes chaînes de «fast foot» («*Jack in the box*») tout cela parce qu'un soir de 1978, John McVie, le bassiste, eut l'idée d'inviter les autres membres du groupe à déguster dans un «*Jack in the box*», le fameux petit pain à la viande et à la sauce tomate...

Aujourd'hui, Fleetwood Mac nous revient avec un étonnant album: «*Mirage*», résultat d'un très intéressant travail commencé l'an dernier, en France, au château d'Hérouville. Dans les studios qui avaient servi auparavant à un certain... Elton

John. Fleetwood Mac est un groupe très homogène composé de deux femmes: Christine McVie (claviers et chant) et Stevie Nicks (chant); et de trois hommes: Mick Fleetwood (batterie), John McVie (basse) et Lindsey Buckingham (guitare et chant). Tout ce petit monde se donne régulièrement chaque année des rendez-vous importants ou bien se fixe des objectifs à réaliser. «*Mirage*» est l'un de ces objectifs.

DIMENSION INTERNATIONALE

«*Mirage*» marque donc une étape importante dans la carrière du groupe. Carrière qui possède une dimension internationale depuis la sortie en 1975 de «*Rumours*». Depuis

Fleetwood Mac est un véritable monument. Un monument que les critiques attendent toujours au tournant, soit après une tournée, soit après un nouveau disque.

— Vous savez, précise Lindsey Buckingham, beaucoup de personnes ont pensé que «*Mirage*» ne sortirait jamais car les albums solos de chacun étaient déjà sortis l'année dernière. D'ailleurs, plusieurs pensaient que Fleetwood Mac c'était terminé.

On retrouve dans «*Mirage*» beaucoup de points communs (musicale-ment parlant) avec d'autres albums précédents, principalement «*Rumours*». D'ailleurs pour Christine McVie, la pianiste et chanteuse du groupe, ce disque «aurait très bien pu s'appeler *Rumours II*». Quoi qu'il en soit, «*Mirage*» est la concrétisation de plusieurs talents. En tout, douze titres signés soit par Christine, soit par Stevie soit par Lindsey:

— Les cinq semaines que nous avons passées en France, ont remis tout le monde dans le bain, ajoute Buckingham. Nous avons vraiment besoin d'être à nouveau réunis. Cela faisait en effet huit mois que nous n'avions pas repris le travail en commun. «*Mirage*» est donc né de ce rassemblement et chacun y a mis le maximum de lui-même.

De retour aux Etats-Unis, Fleetwood Mac poursuivit l'enregistrement dans deux studios de Los Angeles. Une courte interruption de deux mois et le disque était enfin prêt.

— Il nous reste à bien roder cet album, précise Mick Fleetwood. «*Mirage*» est en effet un disque très scénique avec de solides parties rythmiques où les instruments (certains exotiques) doivent avoir toutes leur résonance. Lorsque nous serons parfaitement prêts, je crois que nous entamerons alors une nouvelle tournée internationale. (APEI)



Fleetwood Mac: un groupe de renommée internationale.

DEUX YEUX UN OPTICIEN



maîtres opticiens, Hôpital 17 Neuchâtel. Tél. 25 18 91 101577-110

Agriculteurs - attention!

Nous sommes toujours acheteurs de vaches et génisses abattues d'urgence. Prises sur place - Paiement comptant!
Tél. de 8 h-12 h et de 14 h-18 h au (038) 51 46 76.
(Veuillez garder ce N° svp.) 101834-110

Entreprise dans la vente et l'immobilier, cherche

financiers ou actionnaires

pour extension. Dans région en plein développement et sans chômage. Faire offres sous chiffres 17-522659 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg. 101815-110

Ecrivez en vente au bureau du journal

SOLDDES
Saldes du 15.1 au 4.2.83
Quelques exemples,

venez voir et choisir!

Voilà des lecteurs de disque de très haute qualité... à des prix très intéressants!
Technics SL DL 1, bras tangentiel, valeur 530.-
495.-

Caméra sonore avec zoom, super grand angle, mise au point automatique et macro!
Elmo F 20 S XI, super 8, valeur 680.-
460.-

Tous les programmes Suisse-France en deux grandeurs d'écran, avec télécommande
ITT 3433 en 58 cm, valeur 975.-
1650.-

Une caméra vidéo couleur facile à utiliser, mais complète:
Saba CTC 67, valeur 2100.-
1398.-

Un ampli-tuner à quartz AM/FM, 2 x 21 Watts sous 8 Ohms format mini,
De Technics SA C02, valeur 295.-
295.-

C'est un stéréo: ouvrez bien vos oreilles! Pratique qu'à ce prix, c'est (presque) normal!
ITT 3493 Pal, grand écran 58 cm, (la bonne dimension), des haut-parleurs partout, une vraie télécommande... valeur 2198.-
1898.-

Un 24 x 36 compact avec flash incorporé et moteur et enroulement
Hamm 35 MF, valeur 188.-
120.-

Une vraie Hewlett-Packard scientifique 32 B, à enlever!!
valeur 186.-
92.-

Une platine cassette avec sélection automatique de bandes et Dolby.
De Technics RM 225, valeur 298.-
298.-

De Sony, un radio-cassette stéréo, CFS 88 L, avec ondes L.M.C. et FM, 2 x 12 Watts, valeur 495.-
495.-

Une vraie Hewlett-Packard scientifique 33 C et programmable à transistors!!
valeur 398.-
150.-

ITT 5733 en 67 cm, valeur 2145.-
1890.-

Technics SL 7, petit format, bras tangentiel, valeur 845.-
545.-

Technics RM 225, valeur 298.-

Un 24 x 36 compact avec flash incorporé et moteur et enroulement
Hamm 35 MF, valeur 188.-
120.-

venez voir et choisir!

Neuchâtel
Rues du Seyon/Moullins 4 (038) 25 02 41

RADIO TV STEINER

jusqu'au samedi

chez SCHILD

20%

sur tous les articles non baissés

pour DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS
excepté: Calida, Libero, Isa, Jockey

SCHILD La mode à suivre

vente au rabais autorisée du 15 - 29 janvier 1983

NEUCHÂTEL, St-Honoré 9/LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold-Robert

COLOR CENTER
Rue de l'Écluse 15
2000 Neuchâtel
tél. 038 / 25 17 80

Soldes

RÉNOVER • ISOLER • DÉCORER

Sur certains articles

Rabais jusqu'à 50%

10% sur tous les articles non soldés
(vente autorisée dès le 15 janvier)

Parking 15 minutes devant le magasin

97747-110

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
GARDE-MEUBLES
Tél. (038) 25 35 90

D. ROTHPLETZ
Trois-Portes 63 - Neuchâtel
99922-110

Salon **BANGKOK**
031 2111 00
Mo-Sa 10.00-23.00
Rathausgasse 71, Bern
Ubolrat Plumjit

NOTRE FEUILLETON
La colline aux genêts
par Léo Dartey
ÉDITIONS TALLANDIER

32

Mais, aussitôt, il l'interrompt, la voix tranchante:
- Il le faut, et vous le savez bien! Je ne peux me permettre d'abandonner la Renardière, de perdre tous ces trésors que j'ai eu tant de peine à amasser! Comprenez-vous, à la fin, qu'il y va de ma vie? acheva-t-il d'un ton désespéré. Pourquoi tenter de m'inquiéter encore? Votre charme a fait bien davantage... et plus difficile. Pourquoi dites-vous qu'il ne serait pas suffisant?
- Parce que, dit-elle d'un ton découragé, Caroline est fiancée à un autre... à ce jeune médecin anglais.
Le silence qui suivit lui sembla terrible. Se soulevant un peu, malgré son extrême lassitude, elle implora:
- Patrick! mon chéri...
On eût dit qu'elle lui demandait pardon de ces fiançailles dont elle n'était cependant pas responsable. Lui, le visage de pierre, se taisait, les yeux clos.
- Fiancée? répéta-t-il seulement d'un ton furieux.
Puis, au bout de deux ou trois minutes qui parurent

interminables à la femme angoissée, il daigna la regarder avec, cette fois, une fixité, une autorité redoutables. D'un geste désinvolte et cynique, il rejeta l'objection.
- Fiancée? Bah!
Et, revenant s'asseoir au bord du lit, penché vers sa femme, son regard plongeant dans ses yeux inquiets:
- Ecoutez, Véra. Voilà ce que nous allons faire...
XV
Caroline avait eu bien du mal à trouver le sommeil. Quand elle s'éveilla, après un premier somme, sa pendulette marquait trois heures; et elle ne put se rendormir.
Cette journée avait été trop épuisante pour ses nerfs; depuis la scène de l'étang, le matin, jusqu'au départ de John et à la réconciliation avec son vrai beau-père, en passant par la révélation inouïe, effarante, de son erreur.
Enervée, elle se leva, ouvrit ses volets qui donnaient, au rez-de-chaussée, sur l'arrière de la maison, et aspira le calme de la nuit comme un baume.
La brise était imperceptible. Les feuilles de la peupleraie bruisaient à peine, comme des soies froissées. Très loin, un hibou appelait. Encore plus loin, la voix d'un chien déchira le silence. Puis il n'y eut plus rien pendant un moment, que la nuit. C'est alors qu'elle entendit, venant devant la maison, le lent glissement des pneus d'une auto qui s'éloignait. Elle constata, pensant à son beau-père:
«Il n'a pas pu dormir non plus. Mais quelle idée bizarre, ces balades en voiture! A pied, elles seraient bien plus efficaces contre les insomnies!»

Et Caroline pensant que, à elle aussi, un peu d'exercice nocturne ne ferait pas de mal, enjamba sa fenêtre et sauta sur le sol, comme dans son enfance.
Tout de suite, la fraîcheur du jardin l'enveloppa, bien-faisante. Elle s'éloigna un peu de la maison, allant où la portaient ses pas. Pendant une heure, elle se promena ainsi. Quand elle revint vers la demeure qui, fantastiquement éclairée par la lune, prenait un aspect irréel et magnifique, elle vit luire avec émotion la veilleuse entretenue dans la chambre de M^{me} O'Flaherty.
Le cœur comblé par une douceur inconnue depuis longtemps, elle s'immobilisa, emplissant ses yeux, ses oreilles et son cœur de cette réalité: sa maison, sa mère reconquises enfin!
«Merci, mon Dieu!» soupira-t-elle doucement en un élan de reconnaissance éperdue.
Et c'est à cet instant qu'elle sentit sous ses pieds «la chose».
Ce n'était pas une oscillation, non, mais plutôt une vibration... comme l'écho d'un choc sourd. On eût dit que, loin sous l'allée, au sein de la terre, quelque chose de très lourd était tombé.
C'était indéfinissable, étrange, mais si positif cependant qu'elle en demeura un instant stupéfaite, le souffle suspendu, l'oreille attentive comme si elle pensait entendre ce qu'elle avait juste «senté». Mais bien qu'elle restât attentive devant le buisson de roses moussues, là où le choc l'avait immobilisée, rien d'autre ne se produisit. Obligée de se convaincre qu'elle avait eu une sorte d'hallucination, Caroline se reprocha doucement en regagnant

sa chambre:
«Allons, cette fois, il est temps de te remettre au lit, ma vieille! Tu vois bien que tu rêves debout!»
Mais, un long moment, elle resta les yeux ouverts. Elle avait l'impression que ce choc lui rappelait quelque chose, sans parvenir à se rappeler quoi.
Au matin, elle n'y pensait plus quand elle décida de sortir bien vite et de chercher Patrick «junior», afin de lui montrer par son attitude qu'elle entendait racheter ses insolences passées.
Soutenue par un optimisme irraisonné, auquel la pureté de l'air, la chaleur du soleil et le sentiment de se savoir jolie dans une ravissante robe à rayures roses et blanches ajoutaient de l'assurance, elle se dirigea délibérément vers l'endroit où étaient effectués des travaux pour capter une source.
Il s'y trouvait, en effet, lorsqu'elle arriva, dirigeant les travaux d'une voix autoritaire et brève.
De loin, elle l'observa: grand, large d'épaules, avec une certaine élégance malgré le négligé de sa tenue de travail. Il avait posé sa veste et, les manches de sa chemise roulées, il se tenait les jambes écartées, bien prises par la culotte de velours côtelé et les jambières de cuir, dans une attitude ferme et attentive. Mais, plus qu'à un contremaître, il ressemblait ainsi à un cavalier sautant de cheval après quelque longue et valeureuse chevauchée.
Observant et attendant sans être vue, elle remarqua pour la première fois le léger accent chantant qui lui faisait rouler un peu les «r» et donnait un tour piquant à ce qu'il disait.
(A suivre)

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 • SAMEDI et DIMANCHE à 17 h 15
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI: Matinée à 15 h • 16 ANS •

LE DERNIER FILM DE WOODY ALLEN

avec
WOODY ALLEN
MIA FARROW
JOSÉ FERRER

COMÉDIE
ÉROTIQUE
D'UNE NUIT
D'ÉTÉ

et
JULIE HAGERTY
TONY ROBERTS
MARY STEENBURGEN

Tout nous amuse, tout nous ravit
dans ce film

AVERTISSEMENT: Samedi et dimanche à 17 h 15
Version orig. anglaise, s.tr. français-allemand

101707-110

PALACE
25 56 66

TOUS LES JOURS À 15 H et 20 H 45 • 14 ANS •
SAMEDI et DIMANCHE à 17 h 30

• 2^{me} SEMAINE •

ALDO MACCIONE

dans un film de
PHILIPPE CLAIR



PLUS BEAU
QUE MOI
TU MEURS

LA FOLLE HISTOIRE
D'UN SÉDUCTEUR
AUX NOMBREUSES
CONQUÊTES FÉMININES

ON SE TORD LITTÉRALEMENT DE RIRE

101708-110

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS À 21 H • 14 ANS •
ET TOUS LES JOURS, SAUF MARDI, matinée à 15 h

UN NOUVEAU
CLINT
EASTWOOD
dans

FIREFOX
L'ARME ABSOLUE

UN FILM DE
CLINT EASTWOOD

Le plus beau duel aérien jamais vu au cinéma
L'OPÉRATION LA PLUS SECRÈTE
DE NOTRE TEMPS



101709-110

FRISBEE DANCING

Ruelle du Port - Neuchâtel
Tél. (038) 25 94 01
SEMAINE DU 25 AU 30 JANVIER 1983

CONCOURS AMATEUR DE VARIÉTÉS

Présenté et animé par René Legrand
(chant, musique, humour, mime, acrobatie, danse)
Inscription et sélection: téléphoner jeudi 20.1. et vendredi
21.1. au (038) 25 68 00 ou 25 68 68 aux heures de bureau
Eliminatoires: du mardi 25.1. au samedi 29.1.83
Finale: dimanche 30.1.83
1^{er} PRIX: 1 SEMAINE À PARIS POUR DEUX PERSONNES

101873-110

LUX COLOMBIER
(à l'arrêt du tram)

Jeudi à samedi 20 h 30
Dimanche 14 h 30



Dimanche et mercredi 20 h 30
**MEURTRES A
LA S^T VALENTIN**
18 ans

101842-110

038-24 70 67
DETTES
PAS DE PANIQUE
NOUS VOUS AIDONS
intervalle
NEUCHÂTEL

101682-110
Fausses-Brayes 1

Levi's
RIFLE

JEAN L'OEHL
N SYSTEM
(Saint-Honoré 3 - Neuchâtel)

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h-17 h 30-20 h 30
• enfants admis •

5^{me} semaine de succès
un record sans précédent!

Plus de 15.000 entrées, un succès
plus que confirmé, mais... hâtez-vous!

SON **DOLBY STEREO** • Faveurs suspendues

LE FILM
DONT TOUT LE MONDE PARLE!

UN FILM DE STEVEN SPIELBERG

E.T.

L'EXTRA-TERRESTRE

IL A PEUR. IL EST SEUL.
IL EST À 3 MILLIONS D'ANNÉES LUMIÈRE DE CHEZ LUI.

L'un des succès les plus sensationnels
de tous les temps!

101876-110

REX

TOUS LES SOIRS 20 H 45
matinées:
sam.-dim. 15 h-17 h 30
mer. 15 h

Tél. 25 55 55 en français
dès 12 ans

JAMES BOND

OPERATION TONNERRE



007

techno-meubles
Exposition: Route de Boudry - N. Stettler
CORTAILLOD
038/42 27 56

Piatti Cuisines

AVIS

vendredi 21 janvier (l'après-midi)
et samedi 22 janvier

à MIGROS: Culture d'endives vaudoises

vente directe de la culture
plus frais, on ne peut pas!

101575-110

marin ≈ centre

AMERICAN STORE
Rue de Seyon 21
2000 Neuchâtel
99374-110

RABAIS AVANTAGEUX

Jeans velours et Denim **15%**
Chaussures - baskets - etc. **20%**

Vestes en duvet - Blousons - Cabans - cuirs - etc. **25%**
Chemises - Pulls - Accessoires **30%**

BAISSE TOTALE

OIO
27, faubourg du-Eac
Téléphone 25 88 88

TOUS LES JOURS 17 H-18 H 45-20 H 45
samedi-dimanche- mercredi 15 h
en français 18 ans révolus

AVERTISSEMENT: Le public est averti que la violence
et l'érotisme de ce film peuvent choquer certains specta-
teurs.

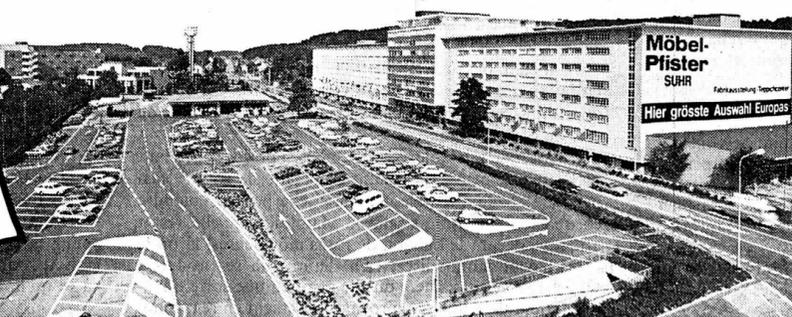
3^{me} et dernière semaine

L'AMÉRIQUE INTERDITE

F. CARUSO
Peinture - Papier-peint
Parcs 42b - Neuchâtel - Tél. (038) 25 91 80
101377-110

Voyage gratuit

au centre européen du meuble à SUHR
Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!



L'horaire du car:

Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

Pfister Meubles
Neuchâtel

Tél. 038-257914

Nous sommes
compétents et à
la hauteur pour
des traductions
en toutes les
principales langues
du monde et dans
tous les domaines.

Nos relations constituent un
réseau mondial des meilleurs
traducteurs et interprètes.
C'est précisément ce qui nous
rend si souples lorsque vous
nous demandez de vous proposer
des solutions rapides et à
vos mesures.
N'hésitez pas, dès lors, à nous
mettre à l'épreuve...
Nous sommes convaincus
d'avoir la réponse adéquate au
plus ardu de vos textes à tra-
duire... que ce soit par écrit ou
par le truchement de nos inter-
prètes.



Jean-Paul Rochat

Bureau de traductions
6700 Kusanacht, Seesstrasse 231
Case postale 212
Téléphone 01/910 58 41, télex 54037

101771-110

G 18

22
Janvier
Samedi

101538-110

Cigarettes de contrebande à la tonne!

«Cerveaux» suisses jugés à Gênes

GÈNES/LUGANO (ATS). - Un important procès de contrebande de cigarettes entre la Suisse et l'Italie s'est ouvert hier devant le tribunal pénal de Gênes contre une vingtaine de personnes, dont deux Suisses accusés d'être les cerveaux de toute l'opération.

La bande de contrebandiers, qui, selon l'acte d'accusation, était dirigée et financée par les deux Tessinois, a transporté en Italie plusieurs dizaines de tonnes de cigarettes cachées dans des poids lourds «TIR» qui transitaient par la route du Grand-Saint-Bernard. Grâce à des papiers de la douane suisse de Martigny falsifiés par les prévenus et à la complicité du chef des douaniers italiens au poste du Grand-Saint-Bernard (il recevait des pots-de-vin de quelque

30 millions de lires par mois, soit 45.000 fr.), la bande a passé entre 1980 et 1981 pour plusieurs millions de francs de cigarettes étrangères en Italie.

PLUSIEURS OPÉRATIONS

A la suite de plusieurs opérations, la garde des finances italienne a réussi à séquestrer quatre poids lourds immatriculés en Suisse avec une cargaison totale de 20 tonnes de cigarettes. Le procès a débuté en l'absence des deux Tessinois, un Locarnais et un Luganais. Il sera vraisemblablement suspendu jeudi déjà du fait des nombreuses questions préjudicielles avancées par les avocats de la défense.

Trafic perturbé dans le canton de Zurich surtout

La neige et le grand frisson

ZURICH/BERNE/LUCERNE (AP). - Les violentes chutes de neige de mercredi matin ont affecté le réseau routier suisse et ont provoqué de nombreux accrochages. Comme l'a révélé une enquête de l'AP auprès des services de police compétents, les accidents ont été concentrés dans le canton de Zurich, ne causant, dans la majorité des cas, que des dégâts matériels. Exception, le grave accident qui s'est produit à Horgen (ZH), entre une voiture et un camion, au

cours duquel le conducteur de l'automobile a été grièvement blessé.

L'autoroute N1, entre Zurich et Winterthur, a connu plusieurs accidents dans lesquels n'était impliqué qu'un seul véhicule. La route Weinggen-Regensdorf a été provisoirement fermée au trafic, des voitures bloquant la chaussée. Il en a été de même pour la route Zurich-Waedenswil, à la suite de l'accident de Horgen. Vers 10 heures, la situation était redevenue normale. Dans les autres régions de Suisse, malgré la neige, le trafic s'est déroulé sans grosses perturbations. Du côté des CFF, les brèves chutes de neige n'ont pas posé de problèmes particuliers.

températures demeureront hivernales. La nuit, le mercure pourrait descendre jusqu'à moins dix degrés. De ce fait, le danger de plaques de glace sur les chaussées persiste. Selon un porte-parole de l'Institut suisse de météorologie, les températures devraient avoisiner zéro degré, durant la journée.

ECONOMIES

Alors que les stations d'hiver se plaignent du manque de recettes en raison de l'hiver doux que l'on a connu jusqu'à maintenant, la température clémente a permis de sérieuses économies dans les dépenses publiques. Les réserves de sel pour les routes n'ont pratiquement pas été employées et la consommation d'énergie pour le chauffage a été bien inférieure à celle des années normales.

JUSQU'À - 10

En plaine, la brève apparition de la neige ne devrait pas connaître de répétition au cours des prochains jours. En revanche, les

Ce numéro qui...

quelqu'un à qui parler



GENÈVE (ATS). - Le poste de Genève de la Main tendue (tél. N° 143 dans toute la Suisse depuis fin novembre 1981) a répondu à 13.041 appels en 1981, soit 36 appels par jour, dont plus de la moitié entre 20 heures et 8 heures du matin, moyenne qui a passé à 45 appels quotidiens en novembre dernier.

De tous âges et de tous milieux, une trentaine de personnes, dont une petite équipe de 4 personnes seulement est salariée, sont à disposition, 24 heures sur 24, de tous ceux qui connaissent des moments de solitude, de désarroi, de difficultés, notamment la nuit et les jours fériés. La Main tendue assure en fait un service à toute la population et pour le soutenir le Grand conseil genevois est invité à faire passer de 80.000 fr. à 86.000 fr. en 1983 et à 93.000 fr. en 1984 la subvention annuelle allouée à ce service. (Photo ARC)

La participation suisse au «Groupe des Dix»

BERNE (ATS). - Le «Groupe des Dix» a donc décidé de porter le volume des Accords généraux d'emprunt (AGE) de 6 à 17 milliards de DTS (droits de tirage spéciaux) en chiffre rond. Ainsi, la contribution de la Suisse au montant élargi s'élèvera désormais à 1,02 milliard de DTS, soit environ 2,2 millions de francs. Ceci, précise le département fédéral des finances dans un communiqué diffusé hier, correspond à une participation de 6%.

En 1964, la Suisse avait signé une convention avec le Fonds monétaire

international (FMI), selon laquelle elle contribuerait jusqu'à concurrence de 865 millions de francs aux opérations du «Groupe des Dix». Vu l'accroissement de la nouvelle participation, écrit le département fédéral des finances, la Suisse qui ne bénéficiait jusqu'ici que du statut d'observateur - a demandé à faire partie du «Groupe

des Dix» en tant que membre à part entière. Cette demande a été accueillie favorablement.

Les AGE ont été conclus en 1962 entre le FMI et les principaux pays industrialisés (Groupe des Dix) afin de mettre à disposition du FMI, en cas de besoin, des fonds supplémentaires en monnaies convertibles.

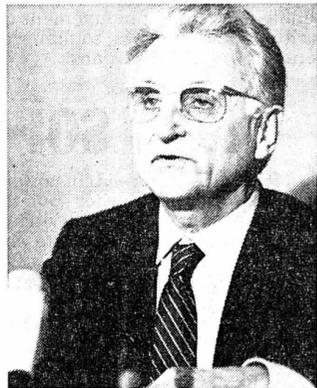
Le Conseil fédéral en bref

BERNE (ATS). - Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a encore pris les décisions suivantes:

- Tarifs douaniers: des experts recommandent de fonder partiellement les tarifs douaniers sur la valeur des marchandises, et non plus sur le poids. Des études seront encore faites.
- Etrangers: la commission pour les étrangers a rendu son rapport sur les mariages étrangers-suisse. Elle propose de renforcer le statut des étrangers mariés à des Suissesses et la lutte contre les mariages fictifs.
- Armée: les cours de répétition seront réglés dès mars par une nouvelle ordonnance. Celle-ci prévoit notamment des cours bisannuels pour les régiments d'hôpital et de la protection aérienne.
- Pêche: la Suisse et l'Italie ont passé une nouvelle convention réglant l'exercice de la pêche dans les eaux que se partagent les deux pays au Tessin. Le parlement devra encore donner son feu vert.
- Chemins de fer: la voie industrielle Castione-Cama des Chemins de fer rhétiques a reçu une nouvelle concession d'exploitation. Elle expirera à fin 2020.

Denner «mijote» une initiative

Agriculture: le nettoyage



M. K. Schweri, président du conseil d'administration. (Photo ASL)

ZURICH (ATS). - «L'heure est venue pour le consommateur vigilant et le citoyen averti de venir en aide aux vrais paysans de ce pays et de mettre de l'ordre dans notre législation agricole, trop encline à subventionner certains marchands du temple, sur le dos des vrais agriculteurs, des consommateurs et des contribuables». C'est en ces termes que Karl Schweri, président du conseil d'administration de Denner SA, a donné le coup d'envoi de la nouvelle croisade qu'il compte mener pour «en finir avec l'embrouillamini de la politique agricole actuelle». A cette fin, Denner mijote avec certaines organisations intéressées le texte d'une initiative populaire qui sera mise au point «d'ici deux mois».

DEUX EXEMPLES

M. Schweri a choisi d'analyser l'organisation du marché des œufs et celle de la volaille destinée à la consommation pour en conclure notamment à l'inutilité et même à la nuisance des «officieuses et coûteuses organisations de ramassage»

ainsi que des subventions. L'orateur a ensuite défini les grandes lignes directrices de l'initiative: faire en sorte que les subsides soutiennent exclusivement l'entreprise agricole; réduire les effectifs maxima de bétail fixés par le Conseil fédéral; et enfin assurer une fois pour toute la protection des animaux par le «strict respect des dispositions de la loi sur la protection des animaux».

REACTION

Le groupe de travail contre l'élevage industriel d'animaux (AGIT) s'est prononcé contre l'initiative Denner pour une nouvelle politique agricole. «Ce ne sont pas les absurdités d'un affairiste déchaîné qui corrigeront les absurdités de la politique agricole suisse» souligne un communiqué.

GENÈVE

Année agitée

Meurtres, attaques, bombes

GENÈVE (AP). - Les quelque 900 membres des forces de police de Genève ont procédé au cours de l'année 1982 à 3076 arrestations, ce qui correspond environ à huit arrestations par jour. (En 1981, 2953 personnes avaient été arrêtées). Ce bilan indique quatre meurtres, 14 agressions à main armée, 5 attentats à la bombe et 3930 cambriolages. Les vols à la tire ont connu une progression de 33,45 %, tandis que les délits de meurtres ont régressé de 27,73 %. Enfin, la lutte contre la drogue a permis la saisie de stupéfiants pour une valeur de 5,7 millions, dont environ 250 kg de marijuana et de haschisch, 4,4 kg de cocaïne, 1,1 kg d'héroïne et 0,54 kg d'opium.

ÉCONOMIE

Finances SA

Un exercice 82 satisfaisant

ZURICH (ATS). - Finance SA, filiale du Crédit suisse, a enregistré, à l'issue de l'exercice 1982 et après une dotation aux réserves et provisions de 2,16 millions (1,82 mio en 1981), un bénéfice net de 1,92 million contre 2,19 en 1981. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de verser un dividende inchangé de 10 % sur le capital-actions et d'attribuer 400.000 fr. (700.000 fr. en 1981) aux réserves ouvertes.

Le Crédit suisse souligne qu'en dépit des difficultés conjoncturelles du marché pour les biens industriels, l'offre en matériel de forfaitage n'a pas enregistré de diminution au cours de l'exercice écoulé. Les nouveaux engagements sur le «bloc de l'Est» ont été très limités. Une prudence particulière a été accordée aux affaires avec l'Amérique du Sud. Quant à l'offre de risques sur l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis, elle s'est développée d'une manière «réjouissante».

Surveillance des prix: une commission propose

BERNE (ATS). - La surveillance des prix pourrait, contrairement à l'avis du Conseil fédéral, être incorporée dans la nouvelle loi sur les cartels. La commission du Conseil national qui examine ce projet de loi en envisage en tout cas la possibilité. Elle a pris cette décision hier.

Adopté en octobre dernier par le Conseil des Etats, le projet de loi sur les cartels ne contient aucune disposition concernant la surveillance des prix. Or le souverain a approuvé, le 28 novembre 1982, l'initiative des consommateurs qui exige la surveillance des prix pratiqués par les entreprises et organisations exerçant une position dominante sur le marché. Par la suite, le Conseil fédéral a décidé de préparer une loi spéciale sur la surveillance des prix. Pour lui, la commission des cartels ne dispose ni des moyens ni du personnel nécessaires à l'exercice de ce contrôle. Les commissaires du National, en revanche, réexamineront cette question lors d'une séance spéciale fixée au 7 février prochain.



Miam!

BERNE (ATS). - Les martes se sont révélées friandes de pièces détachées de voitures. Le fait est bien connu des habitants de la région de Winterthur-Schaffhouse, de la vallée inférieure du Rhin et des bords du lac de Zurich. Le journal «Touring» signale que ces gourmands petits carnivores sont en train d'effectuer une «percée» en direction de l'ouest. L'hebdomadaire précise que les martes traversent allégrement le Plateau et auraient déjà même atteint certaines régions du canton de Fribourg. L'appétit des martes se porte essentiellement sur certaines pièces des systèmes de direction et de transmission. Les dégâts commis par ces rongeurs peuvent parfois s'élever jusqu'à 500 fr. par véhicule.

TESSIN

Mendrisiotto

Agitation syndicale

MENDRISIO (ATS). - Le climat syndical paraît se tendre en ce début d'année dans le Mendrisiotto. Après les expéditionnaires de Chiasso, c'est à présent le tour des 310 ouvriers de la société Valcambi, une entreprise de Balerna spécialisée dans le secteur des métaux précieux, de s'adresser à l'office cantonal de conciliation afin d'obtenir le réajustement complet des salaires au coût de la vie.

DU RHÔNE AU RHIN

Gaz d'échappement: pire

BADEN (ATS). - Selon les résultats d'un sondage effectué à la demande de la CEDRA (Coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs), un tiers des Suisses est d'avis que les gaz d'échappement constituent le danger le plus grand pour l'environnement alors qu'un peu moins d'un sixième de la population helvétique déclare redouter les effets de l'entreposage de déchets radioactifs.

Aides médicales

LAUSANNE (AP). - En 1982, les 24 écoles d'aides médicales reconnues (dont 4 en Suisse romande) ont délivré 1075 diplômes aux élèves ayant passé leurs examens de fin d'étude, soit 237 de plus qu'en 1981. Dans certaines régions déjà, les places de stages se font rares.

Priorité aux chômeurs

ZURICH (ATS). - Trouver un travail quand on est candidat à l'asile politique en Suisse n'est pas toujours facile. Il faut ensuite obtenir l'autorisation nécessaire et cela, à Zurich en tout cas, risque de devenir impossible. L'office cantonal responsable ne délivre en effet plus qu'au compte-goutte les permis requis. Justification de cette attitude nouvelle: la mauvaise situation du marché du travail et l'existence de chômeurs suisses.

Que de maux...

BERNE (AP). - Le souci de leur santé n'est certainement pas la préoccupation cardinale des amateurs de snacks, qui consomment régulièrement chips, crispies, corn flakes, pâtisseries sucrées, hot-dogs et autres salades de pommes de terre. Cet avertissement est clairement formulé par la Fondation pour la protection des consommateurs qui ne se fait pas faute d'énumérer les maux qui attendent ceux que la perspective d'être un client, assidu de ces établissements «pratiques et pas chers» ne rebute pas: caries dentaires, grossissement, maladies dues à l'excès de sucre.

Voici «FOBB»

LAUSANNE (ATS). - Le Syndicat suisse du bâtiment et du bois a présenté hier, à Lausanne, son nouvel organe romand: «FOBB», qui paraîtra chaque semaine en huit pages, à 25.000 exemplaires, et sera complété par un magazine mensuel de vingt-quatre pages. «FOBB» remplace l'ancien hebdomadaire «L'Ouvrier du bois et du bâtiment».

Décès tragique

SCHAFFHOUSE (ATS). - Les autorités judiciaires du canton de Schaffhouse ont eu à s'occuper d'un décès survenu dans des circonstances pour le moins tragiques. Un homme, manifestement ivre, avait été trouvé à la porte d'un restaurant et ramené chez lui par la police. Il y est décédé le lendemain des suites d'une fracture du

crâne. L'enquête a révélé que l'homme s'était fracturé le crâne lors d'une chute et qu'il était décédé des suites d'une hémorragie cérébrale. Cela n'ayant pu être constaté qu'à l'autopsie, les autorités judiciaires ont renoncé à ouvrir une procédure pour non-assistance à personne en danger.

Fribourg: M. Barras renonce

FRIBOURG (ATS). - Les choses commencent à bouger à Fribourg également en vue des élections fédérales de l'automne prochain. Mardi soir en effet, le comité directeur du parti démocrate-chrétien annonçait que Louis Barras, conseiller national, avait pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Yougoslavie: aide internationale

BERNE (ATS). - Les représentants de douze pays occidentaux industrialisés, Suisse comprise, ainsi que des Etats-Unis, du Canada et du Japon se sont réunis hier à Berne pour examiner les possibilités d'octroyer des crédits à moyen terme à la Yougoslavie pour son programme d'ajustement économique. Au terme des discussions, a annoncé le département fédéral des affaires étrangères, la Yougoslavie pourrait se voir accorder un prêt de 1,3 milliard, pour autant qu'elle puisse avancer des arrangements avec différents organismes internationaux de financement.

Un fait par jour

Un premier pas

Le Groupe des Dix, où se retrouvent les principales nations industrialisées du monde occidental, vient donc de devenir le Groupe des Onze en admettant la Suisse dans son sein. Jusqu'ici, notre pays n'y bénéficiait que du statut d'observateur. Sa demande en vue de faire désormais partie du groupe en tant que membre à part entière a été acceptée lors d'une réunion au cours de laquelle a été décidée une augmentation - à laquelle nous prenons part à raison de 6 % - des ressources que le Fonds monétaire international (FMI) utilise pour tenter d'aplanir les difficultés résultant de l'endettement de certains pays du tiers monde. Il s'agit d'un cas d'application des Accords généraux d'emprunt qui lient depuis 1962 le FMI et le Groupe des Dix. Ainsi réapparaît, certes de manière indirecte, le problème de notre participation aux Institutions de Bretton Woods, dont le Conseil fédéral a lui-même rappelé la signification dans son message sur le projet d'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations unies.

Les institutions de Bretton Woods, à savoir le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale (SFI), constituent le théâtre d'une coopération économique à l'échelle mondiale portant notamment sur la stabilité des relations monétaires internationales, le financement du développement, le recyclage des capitaux. A de nombreux titres donc, nous sommes intéressés directement aux résultats de cette coopération. D'ailleurs, comme le relève le Conseil fédéral dans son message, l'adhésion à l'ONU n'entraîne pas une adhésion automatique aux institutions de Bretton Woods (et réciproquement ajoutons-nous), ni ne la préjuge. Il s'agit en effet d'organisations distinctes, encore, tient à préciser le gouvernement, que l'adhésion à ces différentes organisations procède de considérations en partie similaires, dans la mesure où elles relèvent d'une volonté de solidarité internationale.

En l'occurrence, et dans la conjoncture qui est actuellement celle de notre pays et du monde, la question est effectivement de savoir si, en restant en dehors de telles organisations, nous ne nous privons pas d'instruments économiques qui pourraient bien se révéler nécessaires, le moment venu, à la défense de nos intérêts nationaux.

Etienne JEANNERET